L'Événement

100e ANNEE — No 110 QUEBEC, MARDI 18 OCTOBRE 1966 PRIX 10 CENTS

Le jury rend son verdict

Gagnon est coupable de meurtre simple

"Je veux être incarcéré dans une prison autre que celle où se trouvera Lamothe"

(pages 2, et 10)

Paul VI ne vient pas au Canada

(page 2)

La grève, imminente chez les postiers

(page 2)

Météo

A 2h30 a.m. 30°
Maximum prévu 50°
(18 octobre 1965, 31°)

Prévisions:

Ensoleillé, périodes nuageuses; plus chaud

Marées:

Hautes: 9h01 a.m. et 9h15 p.m.
Basse: 4h22 p.m.

Marchand: Ottawa pense à la St-Charles

(pages 2 et 21)

A Lire

Le Canada n'est pas un pays bilingue . . . . . p. 9
Mémoire de la C.S.N. . . . . p. 11
Krach au Liban . . . . . p. 16
Jeune fille trouvée à moitié gelée . . . . . p. 17
Télévision . . . . . p. 18
Modèle Ford de 1911 exhumé . . . . . p. 22
Tremblement de terre au Pérou . . . . . p. 23

La Saint-Charles

Le véritable travail démarre

par Christian Coutlée)

Depuis 1912 qu'elle attend, la rivière Saint-Charles peut certainement encore patienter un mois, surtout dans l'espérance que le gouvernement fédéral prendra une plus large part de responsabilités que celles qui lui sont dues sur le plan strictement juridique.

C'est une des principales résolutions qui furent adoptées à la réunion d'hier, à part celle de mettre définitivement la politique de côté pour trouver, selon le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, une solution globale et logique aux problèmes épineux posés par la rivière Saint-Charles.

Précisant que le gouvernement fédéral s'est engagé à construire une écluse et à aménager le Parc Cartier-Brébeuf, M. Jean Marchand, ministre de l'Immigration et de la Main-d'Oeuvre a déclaré que les représentants fédéraux rencontreront, d'ici la prochaine réunion convenue entre les parties pour le 14 novembre, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements au sujet de l'aménagement des berges, ainsi que le cabinet fédéral afin de voir quelles responsabilités le gouvernement fédéral est prêt à assumer en plus de ses responsabilités strictement juridiques.

D'autre part, le ministre d'Etat aux Affaires municipales, M. Francis Boudreau, a dit qu'une partie du problème des égouts était déjà réglée par les municipalités elles-mêmes, mais que le gouvernement les rencontrera d'ici peu pour tenter de régler la partie du problème qui demeure en suspens.

M. Boudreau a précisé qu'une étude sur le réseau d'égout pour la région métropolitaine de Québec était en cours présentement, mais que "le ministère des Affaires municipales priera le bureau d'étude de soumettre," en priorité, "un projet d'aménagement de la rivière Saint-Charles."

Parlant de l'efficacité de la réunion d'hier, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne a déclaré: "Ce ne sont plus des sons mais des actes que nous voulons. L'entretien entre les représentants fédéraux provinciaux et municipaux ont été fructueux puisque dès le 14 novembre prochain, nous aurons quelque chose de précis à proposer. Le plus difficile, c'était de commencer à avancer", a-t-il conclu.

De son côté, M. Marchand a dit que malgré les apparences, la réunion d'hier portera ses fruits.

Rappelant qu'il avait assisté à la première réunion convoquée par le maire Jean Drapeau de Montréal au sujet du Métro, M. Marchand a déclaré: "Les gens ont dit, à cette époque: c'est inutile de continuer ce genre de réunions, nous en avons eu plus de 25 semblables et ça n'a rien donné.

"Le métro est une réalité aujourd'hui et j'espère qu'il en sera de même en ce qui concerne la Saint-Charles" a-t-il dit.

Pourquoi se fatiguer !

C'est le temps de la chasse. De vrais amateurs de chasse font des milles et des milles pour avoir le plaisir d'abattre du beau gibier. Mais certains préfèrent aller tout près et s'attaquer aux animaux de ferme.

Un cultivateur de Saint-Augustin de Portneuf a porté plainte au poste de la PP de Portneuf. Au cours de la semaine dernière, il avait remarqué qu'une taure manquait dans son champ. Samedi, il a trouvé son animal. Tout ce qui en restait dans le champ, c'était les viscères. La bête était estimée à $300.

Ce n'est pas la première fois qu'une plainte de ce genre est portée à l'attention de la PP à ce temps-ci de l'année. Les cultivateurs font bien de porter une attention spéciale à leur bétail, surtout à celui qui rôde près des bois.

Paul VI ne viendra pas à l'Expo '67

OTTAWA (PC et UPI) — Le pape Paul VI ne viendra pas à l'Exposition universelle de Montréal l'an prochain, a fait savoir hier, à Ottawa, un porte-parole de la hiérarchie catholique.

Aux Communes, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, tout en soulignant que le pape serait le "bienvenu au Canada", a déclaré "que les rumeurs selon lesquelles Paul VI viendrait au pays en 1967 ne sont pas fondées."

A la délégation apostolique, un porte-parole a précisé qu'une lettre en ce sens a été envoyée au commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy.

"Le pape ne viendra pas à l'Exposition," a précisé le porte-parole du cabinet de Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada. La délégation avait confirmé dimanche que Paul VI avait effectivement reçu une invitation.

M. Paul Martin avait aussi déclaré que Paul VI recevrait au pays le même accueil que le chef de l'Eglise anglicane ou tout autre chef religieux dans le monde.

Pierre Dupuy n'avait pu être rejoint hier soir dans la Métropole, mais un porte-parole de l'Expo a souligné que plusieurs chefs d'Etat avaient reçu une invitation et que les réponses seraient transmises par le ministère des Affaires extérieures.

A la Cité du Vatican, un porte-parole avait déclaré: "Il semble plutôt improbable que le Saint-Père profiterait d'une telle occasion, c'est-à-dire une exposition, une chose d'aspect commercial, pour effectuer une visite internationale".

L'été dernier, l'archevêque de Cantorbury, le Rév. Michael Ramsey, avait effectué au Canada un voyage qui avait soulevé un grand remous publicitaire.

Audition, le 28 novembre

RIMOUSKI — La cause en contestation d'élection de M. Bona Arsenault, député libéral du comté de Matapédia, sera instruite au Palais de justice de Rimouski, le 28 novembre, en présence des juges Richard Alleyn, Blaise Fournier et Gilles Gagnon, de la Cour provinciale. C'est le juge Etienne Blanchard qui a accordé hier un nouveau délai à M. Arsenault pour produire sa défense à la pétition en contestation présentée le 5 juin.

J.-J. Gagnon craint encore

Jean-Jacques Gagnon, condamné hier soir pour le meurtre non qualifié d'Albéric Bilodeau, a créé toute une commotion en Cour d'assises lorsqu'il a fait une longue déclaration dans laquelle il remerciait tous ceux qui ont servi la justice dans sa cause.

— Je demande une dernière faveur au Tribunal, a terminé Gagnon, je désire être détenu dans un pénitencier autre que celui où sera détenu Lamothe.—

Les postiers

Une grève "inévitable"

OTTAWA (PC) — Une grève de quelque 22,000 postiers "semble maintenant inévitable", selon le vice-président de l'Union canadienne des employés des postes, Rick Otto.

Prévue pour la ruée des Fêtes, puis avancée au 15 novembre, la grève serait probablement décidée aujourd'hui par le Conseil au cours d'une réunion qui étudiera l'annonce faite par la Commission du service civil qui recommande une hausse immédiate de salaires de six pour cent et une éventuelle renégociation l'an prochain.

Le Conseil, qui représente les principales unions d'employés des postes, a réclamé une hausse de salaires d'au moins 39 pour cent et indiqué qu'il révoquerait l'appel de grève seulement si une hausse de 20 pour cent était accordée immédiatement.

Il y a deux ans, 12,000 postiers de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique avaient fait la grève du 22 au 30 juillet, sauf les employés de Montréal qui avaient résisté jusqu'au 7 août.

En septembre dernier, 85 pour cent des membres de l'Union canadienne des postiers ont voté une motion donnant au Conseil toute latitude pour déclarer la grève si leurs demandes d'augmentations n'étaient pas accordées. L'Union des facteurs entend aussi tenir un tel référendum.

Si la grève était déclarée, elle pourrait durer assez longtemps, étant donné que les postiers en profiteraient pour appuyer de ce geste d'autres demandes.

En particulier, il y aurait ia demande que les postiers soient exemptés de la nouvelle loi sur la négociation collective du service civil.

A ce sujet, M. Lester Pearson a promis hier que le gouvernement ferait bientôt une déclaration en réponse à cette dernière demande des postiers.

M. Pearson a dit son espoir que la déclaration puisse être faite dès aujourd'hui, après qu'il aurait consulté le président de la trésorerie, M. Benson, et le ministre du Travail, M. Nicholson.

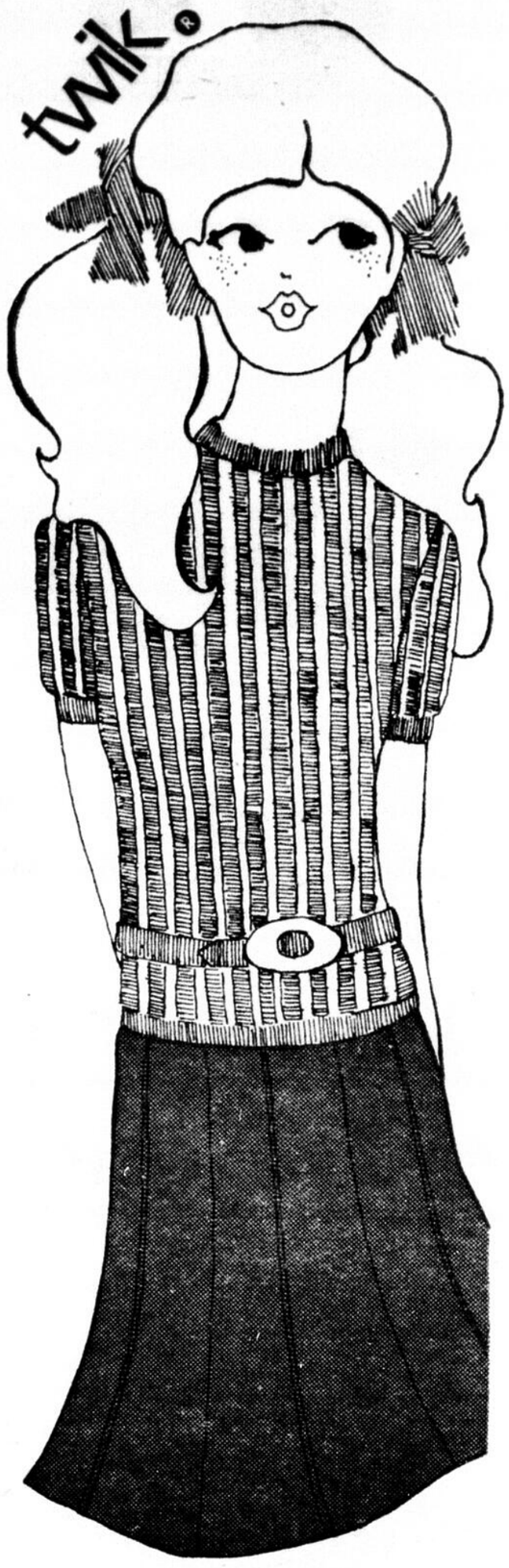

le pull rayé
+ sa jupe
nervurée

Point de côtes
bicoloriées.
Audaces de couleurs:
noir sur blanc, or sur vin.
A noter:
sa nouvelle manche
au coude...
sa ceinture bouclée
$13.
A porter sur jupe sage,
ligne A,
en tricot double nervuré.
En vert, noir ou vin
$20.

Simons
quebec
place ste-foy

La Vie communautaire

A Québec

(par Christian Coutlée)

Rien n'a été décidé si ce n'est que l'on tâchera de déterminer la responsabilité de chacun des gouvernements fédéral, provincial et municipal, en ce qui regarde l'aménagement de "l'égout en plein air de la ville de Québec": la rivière Saint-Charles.

Ce qu'il y a de neuf, d'après le communiqué publié à l'issue de la réunion tripartite d'hier, c'est que, en premier lieu, la province rencontrera les municipalités concernées pour TENTER (mot non inclus dans le texte mais précisé par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne), de régler le problème des égouts pour la partie qui reste en suspend.

Par ailleurs, les représentants fédéraux rencontreront, pendant ce temps, la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que le Cabinet fédéral afin de voir quelles responsabilités le gouvernement est prêt à assumer en plus de ses responsabilités strictement juridiques.

Enfin, dans une volonté commune de régler globalement le problème, les parties ont convenu de se rencontrer de nouveau le 14 novembre prochain à l'hôtel de ville de Québec pour faire un rapport détaillé sur le résultat des démarches faites entre-temps.

Pourquoi pas dans un mois, le problème n'est-il pas centenaire ?

Sol fangeux et empuanti

Si l'on s'en rapporte au mémoire sur la rivière Saint-Charles publié par la Chambre de Commerce de Québec en 1962, on remarque qu'il est dit, dans le préambule: "La rivière Saint-Charles est l'un des principaux facteurs qui, au cours des prochaines décennies, vont exercer une influence décisive sur le développement de la ville de Québec."

Or disait-on dans ce rapport: "Il est pour le moins intolérable du strict point de vue de l'hygiène publique que ce cours d'eau, aussi important par le contexte urbain, serve toujours d'égout collecteur à ciel ouvert".

C'est pourtant là pense-t-on, la principale fonction de cette rivière au centre de la plus vieille ville du continent.

Durant les périodes d'eaux basses, le débit minimum de la rivière est réduit à moins de 20 pieds cubes par seconde. Les autorités sanitaires, pour leur part, disent qu'il faut un débit d'au moins 8 pieds cubes par seconde par mille de population pour diluer les eaux usées d'une manière satisfaisante.

Selon ces mêmes autorités, si le débit est inférieur à 2 pieds cubes par seconde par mille de population, les bactéries peuvent se développer à un tel point qu'elles absorbent tout l'oxygène dissout dans l'eau. Il faut également considérer la vitesse du courant. Lorsqu'il est faible, comme c'est le cas pour la Saint-Charles, une grande partie des matières en suspension se dépose par sédimentation et les matières organiques ont amplement le temps de se décomposer.

De plus, concernant l'esthétique de la Capitale, au lieu d'être attrayante, agréable et utile, la Saint-Charles, surtout à marée basse est devenue, selon les qualificatifs employés dans le rapport Gréber-Fiset, "un cloaque charroyant déchets et débris, exposant un sol fangeux et empuanti."

Le problème des égouts

A la réunion d'hier matin, la délégation du gouvernement provincial représenté par MM. Francis Boudreau, ministre d'Etat aux Affaires municipales, Armand Maltais, ministre d'Etat à la Justice et Jean-Louis Doucet, sous-ministre aux Affaires municipales, a accepté de bien vouloir tenter, avec l'aide des municipalités intéressées, de régler la partie du problème des égouts qui n'a pas encore été résolue.

Cependant, dans son rapport de 1962, la Chambre de Commerce de Québec précise "que le problème des égouts est, au premier chef, une responsabilité d'ordre municipal."

Elle rappelle cependant qu'en faisant valoir l'impérieuse nécessité pour le bien-être de la population de parachever son système d'égouts collecteurs et devant aussi l'impérieuse nécessité d'assainir la rivière Saint-Charles pour être en mesure de procéder à un aménagement plus fonctionnel du territoire de la Capitale, la ville de Québec pourrait solliciter une participation financière du gouvernement provincial.

Pour sa part, le gouvernement, par la voix de ses représentants à la réunion tripartite d'hier, prétend aller plus loin que cela en rappelant qu'il a investi beaucoup d'argent dans l'étude du problème de la rivière et surtout sur la possibilité d'installer une ou deux usines d'épuration pour desservir toutes les villes impliquées.

Responsabilité fédérale

Dans son rapport, la Chambre de Commerce est d'opinion que le gouvernement fédéral doit assumer entièrement la responsabilité d'assurer un niveau constant de la rivière, mais hier, le représentant officiel du gouvernement fédéral, M. Jean Marchand a affirmé qu'en plus des responsabilités strictement juridiques, il consulterait le Cabinet pour voir quelles sont les autres responsabilités que le gouvernement fédéral est prêt à assumer dans l'aménagement de la rivière.

Le plus pénible travail était, selon M. Jean Marchand, "de trouver la force de vaincre l'inertie" et tout semble indiquer que de part et d'autre, chacun veut aller un peu plus loin que ne l'exigent ses obligations et responsabilités.

Espérons que ces efforts ne seront pas emportés par la rivière d'ici le 14 novembre.

En banlieue

Nouvelle fusion en banlieue

Après un an de pourparlers, les villes de Neufchatel et de Loretteville pourront jouir d'un service commun de Cour municipale. Cette fusion des services de justice fait suite à la fusion des services de police faite depuis le 15 mai dernier.

Selon M. Paul-A. Cantin, secrétaire-trésorier de Loretteville, ces deux fusions sont complétives.

Le coût des opérations de la Cour municipale, comme celui du service des policiers sera réparti à parts égales entre les deux municipalités.

Commission d'urbanisme à Ville Duberger

Les édiles de ville Duberger étudieront d'après une recommandation du maire de la ville, M. Joffre Powel, la possibilité de créer une commission municipale d'urbanisme.

Selon le maire de Duberger, cette commission serait un actif pour la ville et aurait pour fonction principale, la surveillance de tous les développements inérants à ce secteur et ferait les recommandations aux membres du conseil.

Toupours d'après M. Powell, la commission qui n'aurait qu'un pouvoir consultatif pourrait étudier l'agencement de toutes les constructions qui s'érigent dans la ville et surveiller également l'application des règlements municipaux concernant la construction et l'urbanisme.

A un échevin qui demandait si le temps était bien choisi pour créer une telle commission alors que l'urbanisme tend à se régionaliser, le maire Powel a répondu que d'ici à ce que la régionalisation s'effectue, une commission de ce genre pourrait abattre beaucoup de travail.

La démocratie est moribonde

Critiquant le manque d'intérêt de la population à la cause de l'urbanisme, le président de la Ligue des propriétaires de Charlesbourg, M. Adrien Drolet, a déclaré hier, devant les quelques personnes qui avaient répondu aux 257 invitations personnelles qu'il a faites: "La démocratie est moribonde".

Le but de cette réunion à laquelle assistaient une trentaine de personnes, était de renseigner les contribuables sur les structures et les rouages de la commission d'urbanisme de Charlesbourg.

Au cours de son exposé, le président de la commission, Me Charles Simon a révélé que l'on était présentement à préparer un nouveau règlement de zonage pour la ville, celui en cours depuis 1954 étant devenu trop âgé.

Changement de nom

La municipalité de Notre-Dame - de - Lorette deviendra, sous peu, Ville de l'Ancienne-Lorette. La nouvelle ville sera divisée en trois secteurs représentés par deux conseillers dans chaque quartier.

Le conseil, à la suite de cette décision prise à la séance régulière, hier soir, fera pervenir au lieutenant-gouverneur en conseil, une demande de statut de ville sous la dénomination de Ville de l'Ancienne-Lorette.

Entre autres suggestions faites principalement par la Ligue des propriétaires et la Chambre de Commerce, retenons les noms de Ville du Moulin, Ville de Notre-Dame de Lorette.

Déclarant que ce choix pourrait porter à confusion avec le nom de la Corporation municipale de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, le conseiller Adélard Mainguy a dit que tôt ou tard, plusieurs secteurs de cette municipalité devront être fusionnés ou annexés à la nouvelle ville de l'Ancienne-Lorette.

Ils en demandent toujours

La plupart des constructeurs d'édifices à logements multiples n'observent pas les restrictions qu'imposent les règlements municipaux de la ville de Sainte-Foy.

C'est ce qui a été démontré, hier soir, au cours de la séance du conseil, alors qu'un représentant d'une compagnie de construction s'est vu refuser l'émission d'un permis de construction parce que les plans qu'il apportait n'étaient pas conformes au Code national du bâtiment.

"A chaque fois, c'est toujours la même chose, a lancé le conseiller André Legendre, les constructeurs en demandent toujours un peu plus".

Emission d'obligations

Les autorités de la ville de Loretteville ont approuvé, hier, au cours de la séance régulière d uconseil, une résolution permettant l'émission d'obligations pour un montant de $52,700.

Cette somme, a ajouté au montant de $278,800 déjà voté, servira à combler les dépenses occasionnées par la construction de la bibliothèque municipale et le recouvrement de la piscine.

Elu commissaire

M. Laurent Verret a été élu, hier, commissaire à la Commission scolaire d'Orsainville avec une majorité de 73 voix sur son adversaire, M. Albert Marcotte. Plus de la moitié des 1,200 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Editorial

En bonne voie

La solution globale des problèmes que pose la rivière Saint-Charles, semble en bonne voie d'être mise au point. Les délégations présentes à la réunion d'hier étaient elles-mêmes d'une importance inespérée: deux ministres et un sous-ministre provinciaux, un ministre et deux députés fédéraux, des experts, et plusieurs autorités municipales.

La plus importante décision prise, fut certainement de fixer immédiatement la date d'une prochaine rencontre. Il était évident qu'une première réunion ne pouvait conduire à un règlement définitif. On s'est rapidement aperçu que le problème n'est pas d'envergure municipale. La cité de Québec ne pouvait le résoudre seule; sa participation même dépendra de celle d'Ottawa et de Québec. Dans ces circonstances, il n'est que normal qu'un mois soit pris pour "digérer" les nombreux éléments de la question. Le délai séparant cette première réunion de la prochaine ne saurait donc prendre figure d'atermoiement.

Deux autres conclusions peuvent être immédiatement tirées: premièrement le fait qu'on ait décidé d'un commun accord de mettre de côté la "politique" constitue une preuve de la bonne volonté des gouvernants. Les députés et les candidats de la région se sont assez longtemps gaussés de leurs bonnes intentions quant à la Saint-Charles, qu'on n'aurait rien pu espérer de bon de nouvelles déclarations du même acabit. Cette affaire se terminera par la coopération, et non par la partisanerie. Le maire Lamontagne avait déjà dans son mémoire indiqué qu'il entendait ne pas utiliser son "offensive" comme tremplin politique. Québec et Ottawa ont su réagir adéquatement.

C'est cependant l'importance des responsabilités provinciales qui ressort principalement de la réunion. Jusqu'à maintenant, on ignorait quelle attitude prendrait le gouvernement du Québec. Il n'y a pas tellement longtemps qu'il est directement mêlé à l'affaire. Ce n'est que l'an dernier que la municipalité de Québec, à la suite des dernières propositions fédérales, proposait à Ottawa d'"offrir" la Saint-Charles au gouvernement de la province. Sans s'engager au-delà de ses responsabilités le gouvernement de Québec a su répondre à l'invitation d'une manière qui lui fait honneur.

Comme l'indiquait M. Jean Marchand, même si le gouvernement fédéral commençait immédiatement la construction du barrage et l'aménagement du parc Cartier- Brébeuf — ce à quoi M. Marchand l'a dit disposé — , cela ne résoudrait pas le problème dans son ensemble, puisqu'il faut d'abord éliminer les causes de pollution. Et sur ce point le gouvernement provincial possède d'importantes responsabilités. Il a juridiction sur la Régie des eaux; c'est en outre lui qui est appelé à absorber une grande part du coût de construction des usines d'épuration.

Plusieurs municipalités déversant leurs égouts dans la Saint-Charles, la taille du problème nécessitait l'intervention de la province. Les prochaines consultations entre municipalités et entre la province et les municipalités seront donc aussi essentielles que l'était la réunion d'hier. L'épuration des eaux de la Saint-Charles n'est pas une oeuvre terminée. Le maire Lamontagne rappelait lors de la conférence de presse convoquée pour lancer l'offensive, qu'il faudra encore deux ans avant que la cité de Québec puisse épurer tous ses égouts. Il faudra donc compter sur le cabinet provincial pour accélérer les choses.

Le ministre associé aux Affaires municipales a assuré que la province assumera sa responsabilité; l'étude actuellement en cours sur le réseau d'égouts et de futures usines d'épuration pour la région métropolitaine de Québec, lui sera à ce niveau d'une grande utilité. Ces travaux de recherche devraient devenir une priorité afin de permettre au gouvernement de définir rapidement ses positions. D'eux dépendra le sort de la réunion du 14 novembre.

LES VILLES MALADES DE LA PESTE

Fusion ou...?

La création d'un unique service de transport en commun à l'échelle de l'agglomération québécoise fait beaucoup gloser.

Il est évident que ce ne sera pas pour demain à moins que la décision ne soit imposée par le gouvernement de la province, ce qui dans le contexte actuel est une solution assez imprévisible et improbable.

Lancé par le maire de Québec, au soir de son élection, en novembre dernier, le projet ne semble nullement sur le point de se réaliser. On a parfois l'impression qu'on s'éloigne chaque jour davantage de cette possibilité.

La meilleure preuve n'en est-elle pas la réaction des propriétaires de nombreux services d'autobus entre les villes de banlieue et la ville de Québec, à une déclaration du maire Lamontagne relativement aux démarches qui auraient été entreprises par la compagnie Québec-Autobus auprès des autres organisations de transport en commun en vue d'une fusion possible.

Cette compagnie aurait en effet admis l'échec de ses entretiens sur le sujet. Les compagnies auprès desquelles auraient été amorcées des propositions plus ou moins concrètes ont pour la majorité nié l'existence de pourparlers sérieux et même parfois toute tentative d'approche en vue de la fusion.

Sans présumer de la véracité des déclarations de l'un ou de l'autre des intéressés, il est à priori évident que toute tentative de fusion se heurtera à des difficultés quasi insurmontables, car on ne consentira pas à se départir de ses droits et de ses actifs sans réclamer le meilleur prix possible.

C'est pourquoi il reste illusoire d'espérer qu'une solution pourra être trouvée rapidement grâce à la négociation directe entre les propriétaires de ces entreprises.

On pourrait peut-être y parvenir à la longue, mais ce serait s'exposer à retarder indéfiniment la réalisation d'un projet qui ne saurait être remis trop longtemps ou qui ne saurait difficilement se concrétiser de façon efficace à moins qu'elle ne s'effectue d'un seul coup.

Qui mieux qu'une commission d'enquête pourra établir la nécessité de l'établissement d'un service unique de transport en commun, déterminer les indemnités qui devront être versées à ceux qu'on voudra déposséder de ce qui leur appartient dans le moment, établir une échelle de tarifs juste et équitable autant pour les usagers que pour les propriétaires du service?

C'est au cours d'une enquête approfondie seulement qu'on pourra aborder la question sous tous ses angles. Faut-il se contenter de rechercher la fusion de tous les services en un seul? N'est-il pas plus réaliste d'envisager la création d'une régie des transports, comme cela existe dans plusieurs grandes villes ou certains centres de même importance que l'agglomération québécoise.

Puisqu'il s'agit essentiellement d'un service public, doit-on en confier la responsabilité à des ou même une entreprise privée ou aux municipalités elles-mêmes par l'intermédiaire d'un organisme placé sous leur responsabilité?

R. D.

La Politique canadienne

L'Etat paie

à condition que...

(Par Antoine LADOUCEUR)

Pour avoir droit aux subventions du gouvernement provincial, une commission scolaire doit faire approuver son budget chaque année par le ministère de l'Education. Les montants de ces budgets ne doivent pas en principe dépasser le niveau reconnu comme normal par le gouvernement.

Lorsqu'il en est ainsi, ces déboursés supplémentaires deviennent alors à la charge "exclusive" des contribuables de la dite commission scolaire.

Le ministère de l'Education vient de faire une exception à la règle et acceptera, moyennant certaines conditions, de contribuer au financement des augmentations de salaire aux enseignants qui dépassent le "niveau normal".

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé hier que cette pratique, instaurée l'an dernier, serait mise à nouveau en application cette année.

La décision gouvernementale annoncée hier coûtera $70 millions de plus au gouvernement. M. Bertrand a expliqué que le gouvernement voulait en procédant ainsi "limiter le fardeau imposé aux contribuables par les augmentations de salaires des enseignants".

Le ministre a dit en outre que cette protique aidera à faire disparaître dans la mesure du possible des différences de salaires trop marquées entre commissions scolaires de régions différentes.

Nous payons sauf que...

Le gouvernement acceptera de payer des augmentations de salaires qui dépassent le "niveau normal" à la condition cependant que les commissions scolaires respectent certaines conditions.

M. Bertrand a précisé que le gouvernement "qui paie 55 pour cent des dépenses des commissions scolaires" serait inflexible sur ces conditions.

Ces conditions sont les suivantes: nécessité de soumettre les offres de salaires au ministère de l'Education pour approbation... approbation préalable par le gouvernement de la décision d'une commission d'accepter le recours à l'arbitrage... nécessité pour les commissions scolaires régionales de consulter le Bureau des délégués avant de prendre toute décision concernant cette question.

Au ministère de l'Education, on qualifie cette mesure et les conditions imposées comme un premier pas en vue de rapatrier au gouvernement la négociation des conventions de travail de tous les enseignants du Québec.

Plus de pouvoir aux "délégués"

Jusqu'à présent, le bureau des délégués des commissions scolaires régionales n'avait pour unique fonction que d'élire les commissaires d'écoles. M. Bertrand estime qu'il est temps de redéfinir les modes de participation de ces délégués qui constituent en fait la collectivité d'une commission régionale.

La consultation du bureau des délégués à propos de la négociation de conventions collectives par les régionales (la troisième condition mentionnée plus haut) constitue un premier pas dans cette voie, a donné à entendre le ministre.

Il ajoute que dans cette perspective, des questions comme celle de la localisation des écoles ou celle du budget annuel devraient au préalable être soumises aux délégués. (les délégués sont les représentants de chacune des commissions scolaires locales au sein d'une régionale).

"La consultation du bureau des délégués dans ces matières a dit M. Bertrand permettra de mettre au point les mécanismes et les structures qui assureront une démocratisation plus complète de l'administration des régionales".

L'assurance-santé

Un retard d'un an peut tuer le projet

OTTAWA (PC) — Selon les députés néo-démocrates, la décision du gouvernement de M. Pearson de remettre à plus tard la mise en application du régime national d'assurance-santé peut bien entrainer la mort du projet.

M. Andrew Brewin NPD - Toronto - Greenwood a en effet déclaré aux Communes hier, que cette remise montrait bien le manque de conviction du gouvernement en cette matière.

La mise en application du régime au 1er juillet 1968, au lieu du 1er juillet 1967, dit-il, signifie que tous ceux qui s'opposent au régime auront amplement de temps de diriger toutes les critiques voulues contre le programme et il en résultera peut-être un régime qui sera loin d'être ce dont le peuple canadien a besoin.

M. Brewin a même lancé une invitation aux députés libéraux de blâmer eux-mêmes le gouvernement du délai apporté dans la mise en application du programme.

Le député a rappelé que plusieurs libéraux avaient pu se faire réélire en promettant l'institution du programme d'assurance - santé il y a un an, et qu'il leur appartenait maintenant aussi bien à eux qu'à l'opposition de détruire les arguments "ridicules" invoqués par le gouvernement pour remettre le régime.

M. Allan MacEachen, ministre de la Santé national et du Bien-être national devrait lui-même suivre cette ligne de nonduite, estime M. Brewin, lui qui déclarait encore le 17 mai dernier que rien ne pouvait empêcher l'entrée en vigueur du régime pour le 1er juillet 1967.

Marché commun Canada-USA

VANCOUVER (PC) — Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Energie, M. Jack Davis, a préconisé, hier, l'établissement d'un commerce libre entre le Canada et les Etats-Unis d'ici 1960.

Nous devons-a-t-il dit, nous préparer à réduire toutes nos barrières une année à la fois, ou une industrie à la fois, jusqu'à ce qu'elles soient complètement abolies.

"Je suspends ma décision" – Lamoureux

OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a déclaré lundi qu'il prenait en délibéré la question de savoir si M. Terry Nugent PC - Edmonton - Strathcona a établi une cause évidente par son accusation contre le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer.

Le député d'Edmonton - Strathcona accuse le ministre de la Défense depuis plusieurs jours d'avoir violé les privilèges du parlement canadien en intervenant auprès d'un témoin, l'amiral Landymore, devant un comité parlementaire.

Remaniement ministériel en vue

OTTAWA (PC) — Les rumeurs concernant la possibilité d'un remaniement ministériel d'ici quelques semaines se précisent de plus en plus ces jours-ci, à Ottawa.

Selon des informateurs avertis, il serait question de la démission de trois ou quatre ministres pour cause de santé, de surmenage ou pour raison personnelles.

C'est ainsi que M. Lucien Cardin serait candidat à un poste dans la diplomatie. Il est depuis longtemps déjà très anxieux de quitter la vie harassante de ministre de la Justice mais est demeuré à son poste pendant la durée de deux enquêtes royales sur des affaires dans lesquelles il était impliqué: l'enquête sur l'affaire Spencer et celle sur l'affaire Mensinger.

M. Guy Favreau, chef de l'aile québécoise du parti libéral, président du conseil privé et registraire général démissionnerait de ces trois postes. Âgé de 49 ans, M. Favreau est actuellement hospitalisé à Ottawa. Il serait, dit-on, nommé à la Cour supérieure du Québec.

On parle aussi de la démission du ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill et de la nomination au sénat du ministre des Pêcheries, M. J.-H. Robichaud.

M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration est considéré par ailleurs comme le prochain chef de l'aile québécoise du parti libéral fédéral.

Pour sa part, le député de Montréal-Saint-Laurent, M. John Turner, se verrait offrir un portefeuille important au sein du Cabinet Pearson. Agé de 37 ans, M. Turner est actuellement le plus jeune ministre fédéral. Il ne détient aucun portefeuille.

Un autre changement envisagé serait le retour sur la scène politique de M. Maurice Lamontagne qui démissionnait en décembre dernier sous la pression des attaques de l'opposition.

Quant au ministère que détient présentement M. Robichaud, celui des Pêcheries, il reviendrait à M. Jean-Eudes Dubé, 39 ans, député de Restigouche-Madawaska et président du comité parlementaire des Affaires extérieures.

JEAN MARCHAND
Chef de l'aile québécoise

GUY FAVREAU
Juge à la Cour supérieure

JACK PICKERSGILL
Il démissionnerait

JOHN TURNER
Un ministère plus important

LUCIEN CARDIN
Un poste dans la diplomatie

MAURICE LAMONTAGNE
Un retour à la politique

Féminités

Le Rapport Parent risque de conduire à une érosion de la confessionnalité qui pourrait bien se traduire par la déchristianisation de notre système d'enseignement d'ici une ou deux générations. Telle est l'opinion du Rév. Père Jean Genest, s.j., qui parlait à la Ligue catholique féminine, hier.

Au comité féminin de la Société Saint-Jean-Baptiste, on reprend des activités qui avaient été interrompues l'an dernier. On entrevoit la possibilité d'une série de concerts à la Maison Bardy.

Les travaux de rénovation vont bon train, à la vieille maison contemporaine de Wolfe, située à Montmorency. A quand l'ouverture ? On devra attendre au printemps selon les dires d'un représentant de l'Hydro-Québec, qui est en charge des travaux.

M. Marcel Clément, sociologue, parlait hier soir de "La femme après le concile" devant les membres des Foyers Notre-Dame réunis au Collège Notre-Dame de Bellevue.

L'épouse du roi Constantin de Grèce, la reine Anne-Marie, attend un deuxième enfant vers la fin du printemps. La reine d'origine danoise âgée de vingt ans a donné naissance à une fille, la princesse Alexia, le 10 juillet 1965.

"Le théâtre à Québec", tel sera le sujet abordé par le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, au cours d'une conférence qu'il prononcera jeudi devant les membres de la Société d'étude et de conférences.

L'incidence de la carie dentaire a diminué de 60 à 65 pour cent dans les 40 municipalités du Québec, depuis que l'on utilise de l'eau potable fluorée artificiellement.

Pour la deuxième fois en moins de deux ans, Mme Barbara Brandon, une Ontarienne, a donné naissance, samedi, à un enfant sur la banquette arrière de l'auto familiale. Son mari s'est comporté bravement . . . !

Micheline Arouin

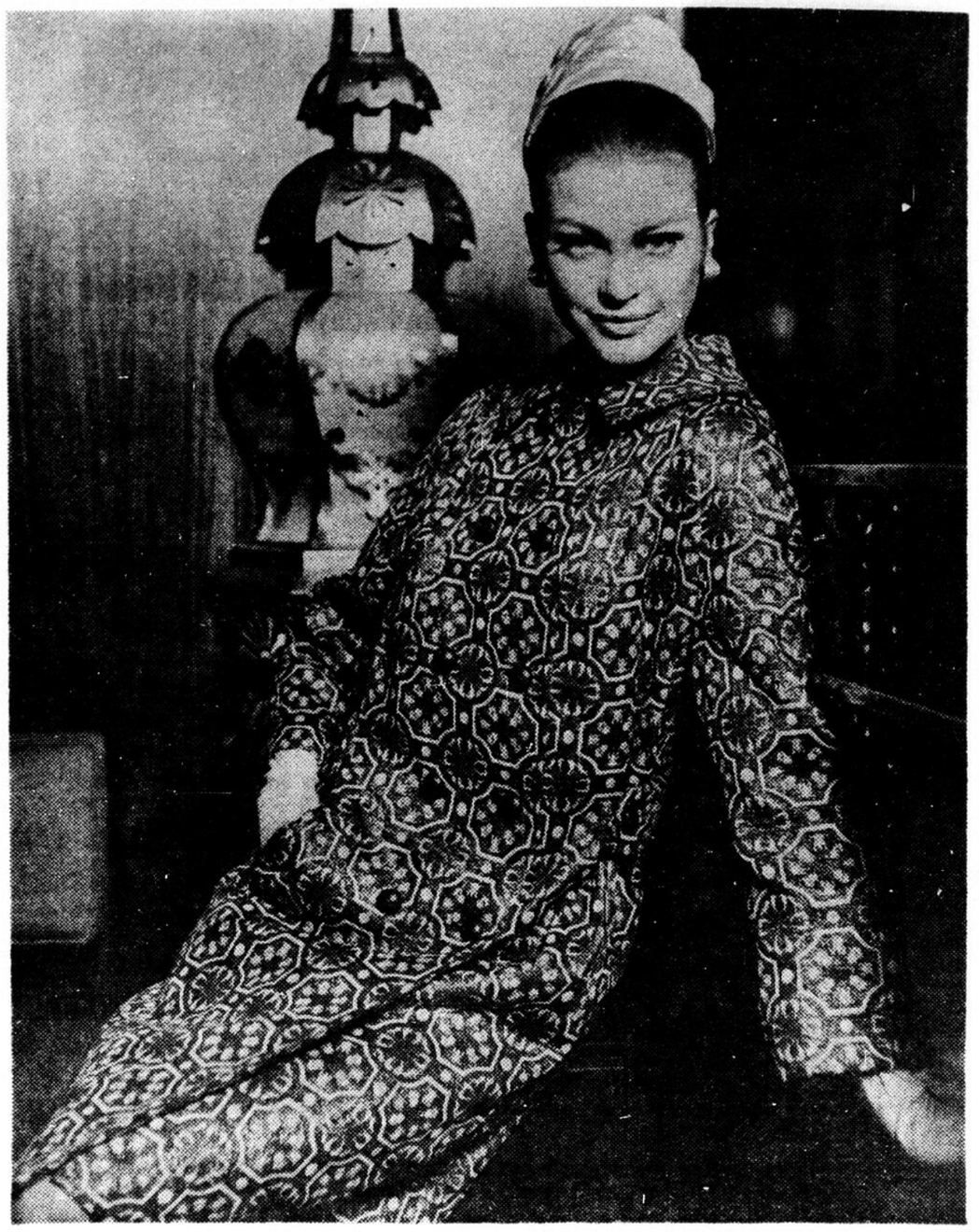

L'escrime, un sport qui enseigne la maîtrise de soi

"C'est l'escrime qui m'a révélée à moi-même" nous dit Christine Butson, une escrimeuse canadienne de renom, dans la classe amateur. "Avant d'adopter ce sport, je manquais de confiance en moi, j'avais peine à m'extérioriser, je n'étais pas moi-même quoi!"

Comment la pratique de l'estime peut-elle opérer un tel changement? La vie a de ces détours . . . Pour Mme Butson, le fait d'avoir à affronter son adversaire, seule, devant une quarantaine de paires d'yeux scrutateurs, marqua la première étape d'un long cheminement vers la conquête d'un monde nouveau.

L'escrime enseigne la maîtrise de soi, développe l'égalité physique et mentale, et donne peu à peu une assurance qui grandit au rythme des victoires acquises. C'est un sport où l'on ne peut blâmer son coéquipier, en cas de défaite . . . La part de l'esprit y est grande, remarque notre interlocutrice, qui, soit dit en passant, possède cette qualité précieuse de charmer discrètement son entourage.

"Il nous faut deviner le prochain mouvement de l'adversaire, le déjouer, c'est un défi constant," continue-t-elle. A la façon dont ses grands yeux bruns s'animent, lorsqu'elle parle de l'escrime, on devine aisément que ce sport est devenu une passion pour elle. Mais pas n'importe quelle sorte d'escrime . . . là comme ailleurs, on peut se donner en spectacle gauchement, trahissant simplement un désir puéril d'éblouir. "Il existe réellement une technique à mettre au point, une technique exigeante, qui, une fois maîtrisé, frôle l'élégance et s'apparente à l'art," remarque-t-elle.

Mme Butson pratique ce sport depuis quatre ans, elle est mère de trois enfants, et elle demeure à Toronto.

Après un an, on peut tirer beaucoup de plaisir de ce sport. dit-elle, mais il faut au moins cinq ans de pratique avant d'atteindre un minimum de perfection.

Est-ce dû à une attention délicate de la part de la gent masculine, ou au fait que les femmes sont sous-estimées, on n'en sait trop rien, mais les femmes n'ont pas droit d'utiliser l'épée, comme instrument de combat. Elles n'ont droit qu'au fleuret, et on sait que dans les compétitions, on ne verra jamais une femme affronter un adversaire masculin. C'est strictement défendu.

Faut-il posséder un talent inné, pour réussir? On pourrait comparer l'apprentissage de l'escrime à celui du piano ou du violon. Même si l'élève n'est pas destinée "à la gloire", elle pourra néanmoins prendre plaisir à pianoter pour son entourage, et en tirer un profit personnel.

Est-ce un sport dangereux? Pas du tout, réplique Christine, un peu amusée de la question. Elle admet cependant que les égratignures et les ecchymoses ne sont pas toujours évitables . . .

Au cours des nombreux tournois auxquels elle participe à Toronto, Ottawa, Détroit, elle affirme ne pas tellement se préoccuper de remporter des victoires . . . Elle pense surtout à améliorer sa technique, à éliminer les erreurs; ce qui compte dit-elle, ce n'est pas seulement de "toucher" l'adversaire, c'est surtout la façon dont le combat est conduit. Elle ne se compare pas aux autres, mais à elle-même.

Le procédé ne doit pas être mauvais puisqu'elle s'est distinguée dans la plupart des compétitions auxquelles elle a participé. La victoire dont elle conserve le meilleur souvenir est celle où elle avait défait successivement les neuf adversaires féminins qu'on lui avait proposés.

En plus de développer la dextérité manuelle, et de rendre l'esprit plus alerte, l'escrime, on le devine, amincit la silhouette, et favorise un maintien impeccable. "C'est tout le corps qui doit être en alerte, précise notre interlocutrice, même si le secret de la réussite réside dans l'usage habile du pouce et de l'index."

Malheureusement, au Canada, il n'existe pas d'école reconnue, où les élèves pourraient passer des examens et obtenir des attestations de leur compétence. Les cadres sont mal définis, la structuration demeure à l'état de projet.

Il est étonnant par exemple de constater que les femmes qui ont atteint le statut professionnel doivent dire adieu aux tournois. Cette triste situation est due au fait que les professionnels ne sont pas assez nombreux pour permettre ces compétitions.

L'âge idéal pour commencer à pratiquer ce sport serait environ de treize ans, selon notre interlocutrice, mais, n'abdiquez pas madame, si vous avez dépassé la cinquantaine, l'escrime se moque des âges et offre à toutes celles qui le veulent, des possibilités infinies.

M. D.

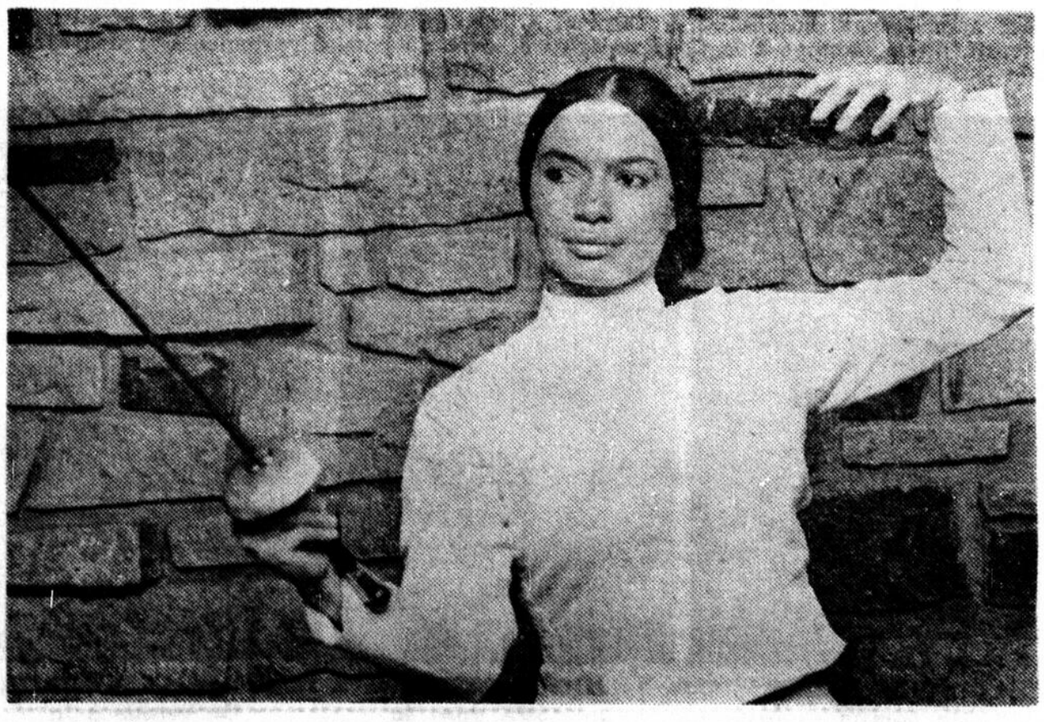

Mme Christine Butson

Horoscope

MARDI, 18 OCTOBRE 1966

Le sextile de la Lune à Mercure facilitera la négociation des affaires en cours et les déplacements seront fructueux, à condition de faire preuve d'adresse et de diplomatie. Faites preuve d'exactitude, soyez à l'heure à vos rendez-vous et n'oubliez aucun détail. C'est aussi une bonne journée pour extérioriser vos sentiments et montrer votre véritable attachement — Chance avec les chiffres 6 et 8.

ANNIVERSAIRES — Vos affaires se développeront sur des bases solides et durables et vous devez accroître vos ressources si vous vou consacrez entièrement à vos occupations essentielles. Satisfaction en famille et avec les enfants. D'heureux événements viendront consolider votre bonheur.

NAISSANCES — Vos enfants seront doués pour les sciences et leurs applications et ils feront d'excellents spécialistes; tentez de découvrir leur vocation afin de les guider très jeunes dans la voie qui leur conviendra. Intelligents, souples et adroits, ils réussiront assez rapidement.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession : Des facilités vous permettront de réaliser vos affaires plus rapidement; oubliez vos griefs et montrez vos bonnes dispositions; **—Affection :** Lettre ou visite qui peut avoir des suites très heureuses dans vos sentiments; agissez avec désintéressement. — **Santé :** Variez davantage votre nourriture.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession : C'est pour vous la meilleure journée de la semaine; tentez votre chance partout où elle se présentera et allez droit au but; **— Affection :** Soyez bon camarade et cherchez à faire plaisir; vous contracterez de nouvelles sympathies; — **Santé :** C'est le moment propice pour commencer une cure ou suivre un bon régime.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession : Succès dans vos affaires et dans vos déplacements; multipliez vos contacts extérieurs et faites preuve de générosité. — **Affection :** Le rapprochement sentimental attendu vous permettra de mieux apprécier les qualités de l'être aimé; tenez compte des qualités morales — **Santé :** Soignez votre cuir chevelu.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Profession : Bonnes dispositions pratiques pour faire avancer votre travail; retouchez chaque détail et vous parviendrez à une plus grande perfection; — **Affection :** Ecoutez la voix de la raison et ne vous en écartez pas. Vos liens se consolideront et vous atteindrez le bonheur attendu; — **Santé :** Surveillez votre alimentation.

LION (23 juillet - 23 août) Profession : Vous aurez le choix entre plusieurs sollicitations et la chance sourira surtout aux personnes nées, soit au début, soit à la fin de ce signe. C'est le moment d'agir pour redresser la situation; — **Affection :** Modérez vos passions et écoutez la voix de la raison. Votre bonheur dépend de votre sagesse. — **Santé :** Revenez à votre régime habituel.

VIERGE (24 août - 22 septembre) Profession : Suivez votre inspiration matinale ou tenez compte de vos rêves; vous devez tirer profit des circonstances et accroître vos ressources; — **Affection :** Soyez à l'heure à votre rendez-vous et vous aurez un bon accueil. Mais ne venez pas les mains vides; — **Santé :** Stimulez la digestion.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Profession : L'entourage sera propice aux entreprises qui se développeront dans la soirée, profitez-en pour donner de l'expansion à ce que vous faites; — **Affection :** Envisagez, avec l'être aimé, des projets importants; améliorez surtout votre confort; — **Santé :** Soins esthétiques efficaces.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Profession : Amélioration sensible par rapport à la veille; réconciliez-vous et relancez les affaires qui traînent; — **Affection :** Votre charme grandira et votre esprit de conquête sera comblé; faites un bon geste pour parfaire votre bonheur; — **Santé :** Fumez un peu moins.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Profession : Succès dans vos travaux pratiques et dans vos déplacements. Montrez-vous à la hauteur de votre tâche et vous serez récompensé en conséquence; — **Affection :** Acceptez l'invitation qui vous sera adressée; heureuse rencontre à considérer; — **Santé :** Fumez un peu moins, surtout le matin.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier) Profession : Ne comptez pas trop sur l'aide promise et agissez par vous-même et sans attendre, vous devez marquer des points et améliorer votre position; — **Affection :** La personne qui s'intéresse à vous ne tardera pas à vous faire une déclaration; prenez les choses au sérieux car elles peuvent avoir d'heureuses répercussions. — **Santé :** Ne fumez pas trop.

VERSEAU (21 janvier - 19 février) Profession : Ne prenez pas vos désirs pour la réalité; soyez attentif, prudent, mais aussi entreprenant et vous changerez d'orientation: vous prendrez la bonne route; — **Affection :** Succès dans vos rapports avec la famille; écoutez ses conseils et gardez-vous d'une aventure qui vous attire en ce moment; — **Santé :** Décontractez-vous.

POISSONS (20 février - 20 mars Profession : Vous pouvez gagner de plusieurs côtés à la fois et il faut multiplier vos contacts; et votre chiffre d'affaires doit s'accroître; — **Affection :** Suivez les conseils de la famille et gardez-vous des inconnus qui peuvent vous tendre un piège; — **Santé :** Méfiez-vous de l'humidité et des refroidissements.

Quand le prétendant devient un mari...

NEW YORK (D'après PA) — Il n'y a rien qui ne change plus un homme que le mariage. Chaque épouse est à même de le vérifier: il se produit d'étranges changements chez le prétendant qui devient un mari. Lorsqu'il se transforme en pourvoyeur de sa petite famille, la séduction et le romantisme disparaissent comme par enchantement, et le "Roméo" en lui s'efface totalement.

Parfois, l'épouse se demande même si c'est au même homme qu'elle a affaire. Et pour cause: il avait l'habitude de la combler de bouquet de roses rouges, "d'un rouge vibrant qui symbolisait l'ardeur de son amour", disait-il. Maintenant, s'il accomplit l'exploit d'arriver à la maison avec une poignée de radis achetés au super-marché, il demande avec une pointe de véhémence dans la voix, si ce petit détour qu'il a dû s'imposer était réellement nécessaire.

Avant le mariage, il aurait bravement escaladé la plus haute montagne pour elle. Après le mariage, il grogne s'il doit soulever ses pieds du tapis alors qu'elle passe l'aspirateur.

Il fut un temps où il aurait valsé toute la nuit avec elle, si elle en avait manifesté le désir. Maintenant, la seule danse qu'il pratique avec conviction est "la danse de guerre". Autrefois, il aimait reposer sa tête sur ses genoux devant un feu de foyer ronronnant, et lire de la poésie à haute voix pour elle. Il lit encore à haute voix, mais le répertoire s'est considérablement modifié . . . !

Au doux temps des fréquentations, il l'admirait parce qu'elle était la mieux vêtue de toutes; maintenant, si elle se paie la fantaisie d'une simple robe de coton, il s'enquiert du prix pour conclure inévitablement qu'il la préférait dans son autre robe . . .

Avant le mariage, rien n'était trop beau pour elle, maintenant tout est trop onéreux. Le jour de ses noces, il avait galamment porté sa femme dans ses bras, en franchissant le seuil de leur appartement, maintenant il prend des airs de monarque offusqué si elle lui demande une fois par mois de condescendre à acheminer un paquet de déchets vers l'incinérateur.

SORTIR ? JAMAIS !

Avant de devenir son époux, il entreprenait la tournée des grands ducs avec un vif plaisir, maintenant, elle peut se considérer chanceuse de sortir avec lui un soir, même s'il s'agit d'une visite au salon funéraire !

Est-ce vraiment le même garçon qui avait l'habitude de l'aider à faire la vaisselle en lui parlant de la vie agréable qu'ils mèneraient tous les deux ? Maintenant ses seules apparitions à la cuisine sont destinées au frigidaire, d'où il tire hâtivement une bouteille de bière pendant les commerciaux, à la télévision.

Que lui est-il arrivé, se demande l'épouse, en elle-même ? Rien du tout, il est simplement devenu . . . un mari !

DITES

combien de fois vous êtes-vous écrié j'sais pas danser! Leçon $2.50 — Cours complet $25.00.

VALENTINO

827 St-Jean Tél.: 523-2400

Pourquoi continuer d'être gênée à cause de vos poils faciaux?

Vous ne devriez pas l'être. C'est trop important pour votre vie sociale et mentale. Les livres de médecine nouveaux et vieux sont remplis de ces cas vexants.

En employant les pincettes, rasoirs, crèmes ou cires dépilatoires, vous n'éliminerez pas le problème, car la répétition constante qu'exigent ces produits deviendra pour vous un vrai cauchemar tout en laissant ces poils sur votre visage.

La seule et vraie solution à ce problème est: "La Thermolyse Gregory".

C'est la méthode moderne d'épilation radicale... si peu coûteuse et tellement rapide que plusieurs femmes chics de quatre pays différents décident de se faire épiler radicalement de grandes parties du corps comme les bras et les jambes. Aussi, elle est si confortable que la plupart des femmes jasent, lisent et même sommeillent durant les traitements.

Il y a une clinique Gregory dans votre voisinage, alors ne vous sentez plus gênée à cause de poils mal placés.

Visitez la clinique Gregory aujourd'hui même pour un examen et traitement à titre de démonstration gratuite. Après vous prendrez une décision au sujet de l'épilation radicale.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System

CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

Tél.: 529-1879 — Suite 2 — Edifice Morisset

695 est, Boul. Charest — Québec, P.Q.

OUVERT: 10h. a.m. à 7h. 30 p.m. — Sam.: 10h. a.m. à 3h. p.m.

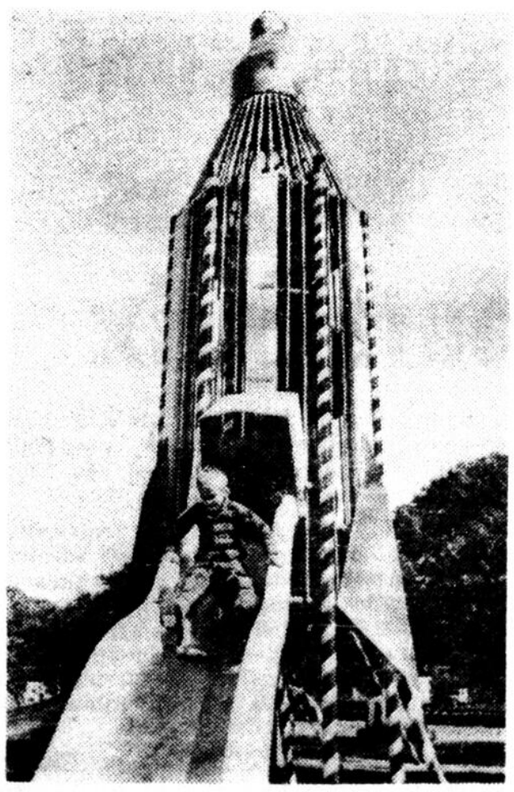

Une drôle de glissoire . . . mais beaucoup de plaisir !

Un nouvel amusement aux terrains de jeux

WASHINGTON (AP) — A l'ère spatiale, on peut s'attendre à tout ! Même les amusements subissent l'influence de cette course vers la lune. On a vu apparaître sur les terrains de jeux une glissoire ayant quelques aspects d'une fusée interplanétaire.

C'est le plus nouvel amusement des jeunes citoyens de l'ère spatiale. L'installation atteint vingt pieds de hauteur et comporte plusieurs descentes.

Même si elle est plus élevée que les glissoires ordinaires, la "chute spatiale" est moins dangereuse car ses étages supérieurs sont recouverts tout en permettant aux enfants de voir à l'extérieur.

La tour multicolore est présentement en montre à l'exposition de l'Association nationale des parcs et des loisirs des Etats-Unis, à Washington.

Les descentes diverses de la glissoire enseignent toutes sortes de choses aux tout-petits. Ainsi, une des glissoires montre aux enfants tout les rouages de l'entreprise privée, une autre fait appel à l'imagination des jeunes en rappelant une fusée.

Sur la photo, à gauche, le jeune Richard Weigel goûte aux joies de la glissade en compagnie de son petit frère de quatre ans, Robert, qui le suit de près.

En parcourant le Québec

Tribunal d'honneur formé par l'Agel

Un tribunal d'honneur sera formé par le Conseil d'administration de l'Association générale des étudiants de Laval (AGEL) pour faire une étude sur l'opportunité de publier dans le Carabin des articles comme "Il y a six ans jour pour jour éclatait l'affaire Dora" et "Il faut aplanir le sexe".

Le choix de ce tribunal sera fait sous peu. Le conseil a expliqué hier, au cours d'une conférence de presse, que le Carabin est un journal d'action et que, par conséquent, il a le droit de publier des articles comme ceux parus dans l'édition du 6 octobre et jugés répréhensibles par l'Université Laval. Le problème, a-t-on expliqué, est de savoir s'il y a eu abus de droit ou non.

Première panne du métro de Montréal

MONTREAL (d'après PC) — La première panne du métro de Montréal survenue à 8h30 hier matin a obligé 2,000 passagers de recourir au transport par autobus ou par taxi. Cette panne d'électricité, qui s'est étendue sur une distance de 3,500 pieds et qui a duré 26 minutes, aurait été causée par une rupture dans le raccordement de certaines lignes installées provisoirement dans une station encore en voie de construction.

Dans quatre stations, situées dans la section de 12 milles de parcours inaugurée vendredi dernier, on effectue en ce moment les travaux de dernière heure.

Travailleurs de Villeneuve au N.-B.

Plus de 40 travailleurs de la région de Québec commenceront, au mois de novembre, la construction d'un brise-lames de $5,333,-013 dans le port de Belledune, au Nouveau-Brunswick.

Ces employés de la compagnie "Les Constructions du Saint-Laurent Ltée" la plus importante industrie de la municipalité de Villeneuve, sur la Côte de Beaupré, qui a obtenu le contrat, travailleront jusqu'en septembre 1968 à la construction de cette digue qui doit desservir les industries de la rive-sud de la Baie des Chaleurs.

Le brise-lames aura un mille et quart de longueur et sera doté d'une structure contenant deux millions de tonnes de pierre concassée.

Pas d'autres écoles de pharmacie

SHERBROOKE (D'après PC) — "Pour le moment, on ne devrait pas créer au Québec d'autres écoles de pharmacie car la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, aidée de l'école de pharmacie de Laval, suffit", a déclaré le vice-doyen de la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, M. Auguste Mockle, à l'université de Sherbrooke.

De plus, le vice-doyen s'est prononcé en faveur de l'étatisation de tous les hôpitaux du Québec.

Lacune à combler pour le tourisme

CAP-CHAT — Le député de Gaspé-Nord, M. François Gagnon, a déploré en fin de semaine qu'il n'y ait pas de représentant de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie qui siège au Conseil supérieur du tourisme et il a promis qu'il essaierait de corriger cette lacune dès la prochaine session provinciale.

Selon M. Gagnon, cette région est celle qui a le plus de problèmes au point de vue touristique et c'est pourquoi il ne comprend pas qu'il n'y ait personne de la région au sein du conseil. Le député a aussi proposé pour aplanir les problèmes des hôteliers, que le gouvernement adopte une loi rendant plus facile l'accessibilité des hôteliers à l'emprunt.

Créer un fonds pour les mineurs

VAL D'OR (D'après PC) — Le congrès provincial du syndicat des métallos (FTQ) a résolu de préparer un mémoire qu'il soumettra au gouvernement provincial au sujet de la nécessité de créer un fonds minier pour les travailleurs unis du Québec.

Le projet a pour but d'assurer une protection efficace à tous les mineurs et de leur permettre de recevoir des avantages spéciaux indispensables lorsque survient la fermeture d'une mine. Les métallos demanderont que le fonds soit alimenté par des contributions patronales et administré par le gouvernement lui-même ou par une commission composée de représentants du gouvernement, des syndicats et des compagnies.

Les grévistes travaillent bénévolement

HAVRE-SAINT-PIERRE — La grève qui a éclaté à la compagnie Québec Iron and Titanium de Havre-Saint-Pierre, le 16 juillet, et qui met en cause 212 travailleurs, dure toujours. Les grévistes pour se désennuyer ont décidé de réduire au minimum leur ligne de piquetage et d'offrir leurs services, gratuitement, à la municipalité.

Les grévistes ont déjà construit plus de 11,000 pieds de trottoirs, ont réparé le presbytère, la salle paroissiale et plusieurs maisons. Les grévistes demandent de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

Nouveau mouvement de jeunesse

Un nouveau mouvement de jeunes, "Les jeunesses Bardy", tiendra son congrès de fondation le 6 novembre à Lévis. Ce mouvement qui s'étend à tout le diocèse de Québec, a un triple objectif: informer les jeunes sur les questions sociales et les sensibiliser à leurs propres problèmes; les grouper afin que leurs idées soient reconnues; et organiser à leur intention des manifestations récréatives. Les jeunes de 18 à 25 ans peuvent faire partie de ce groupement.

Mise en marché des produits agricoles

Les cultivateurs veulent avoir leur mot à dire

Le choix du thème du 42e congrès annuel de la Confédération de l'Union catholique des cultivateurs, (UCC), qui se tient à Beauport à partir d'aujourd'hui, "Contrôle de la mise en marché", est capital puisque la mise en marché au petit bonheur a fait qu'un petit groupe de transformateurs jouent avec les cultivateurs et profitent de leur grand nombre.

C'est ce qu'a déclaré au cours d'une conférence de presse, M. Lionel Sorel, président général de l'UCC.

Selon les chefs de l'UCC, l'agriculture au Québec ne survivra à la présente crise que si l'on réorganise le secteur de la mise en marché en donnant enfin aux cultivateurs la possibilité de dire leur mot dans l'établissement des prix de leurs produits.

Durant ce congrès, dont l'un des conférenciers sera le ministre canadien de l'Agriculture, M. J.J. Greene, l'UCC se proposera de faire des démarches en vue de l'obtention d'une loi canadienne de mise en marché des produits agricoles.

Selon le comité des politiques agricoles, le gouvernement fédéral doit donner immédiatement suite aux recommandations contenues dans le mémoire de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

Le congrès de l'UCC étudiera également une résolution demandant au gouvernement canadien d'assurer aux producteurs de lait un objectif de prix minimum de $4.50 le cent livres pour chacune des diverses catégories de produits laitiers pour la période comprise entre le 1er avril 1967 et le 31 mars 1968.

Egalité absolue pour les Canadiens français

Barrette

JOLIETTE (D'après PC) — L'ancien premier ministre du Québec, M. Antonio Barrette, a déclaré que le temps est venu pour les Canadiens français d'exiger l'égalité absolue de traitement à travers tout le Canada.

"Nous avons le devoir, a-t-il dit, d'estimer à sa juste valeur le rôle de notre peuple dans ce pays dont nous avons été les premiers occupants. Nous avons des droits constitutionnels et nous possédons une force économique et numérique suffisante pour exiger l'égalité".

Il a fait remarquer que nous possédons le pouvoir législatif et que nous devons l'utiliser à la limite et nous en servir pour attester notre volonté d'être maître chez nous.

M. Barrette a ensuite déclaré que le pacte confédératif n'a jamais été respecté. "Après avoir obtenu la reconnaissance de ce droit inaliénable par un accord passé il y a 100 ans, voici qu'en dehors du Québec, on refuse de reconnaître dans les faits ce qui nous a été garanti par le pacte confédératif."

Il a ajouté que les Canadiens français ne veulent plus se laisser duper par des mots, des ententes ou des rapports de commissions sur le bilinguisme.

300 travailleurs forestiers en grève

RIMOUSKI — Quelque 300 travailleurs forestiers de la compagnie Price ont déclenché une grève, hier, à minuit, pour protester contre le refus de la compagnie d'accorder les conditions de travail demandées. Les négociations entre l'UCC et la Price Brother avaient débuté en juin. Les travailleurs ont voté dimanche à 94 pour cent en faveur de la grève après que la compagnie eut refusé d'autres offres du syndicat.

L'union a établi des lignes de piquetage aux huit barrières de la compagnie dans le comté de Matane, soit dans les districts de Métis, Rimouski et Nicolet-Rioux. Ces districts forestiers constituent l'unique source d'approvisionnement en billes de la scierie de la compagnie qui, elle, emploie 250 ouvriers.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les marchands sont avertis de ne pas hausser leurs prix

ARVIDA — M. Adrien Plourde, président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (CSN), a averti les marchands de la région que s'ils profitaient de la hausse de salaires qu'ont obtenue dernièrement les 9,000 employés de l'Alcan, pour augmenter sans justification le prix des denrées alimentaires, les membres du syndicat boycotteront leurs magasins.

M. Plourde a dit que la CSN fait actuellement des études sur la création d'immenses entrepôts de biens alimentaires qui serviraient à approvisionner les travailleurs et leur famille au cos où il faudrait boycotter les magasins.

Le chef syndical a nettement indiqué la semaine dernière que les métallos n'avaient pas l'intention de se laisser dérober le nouveau bénéfice de $15,000,000 (34 à 59 cents d'augmentation) obtenu de la compagnie. La partie syndicale a déjà eu des échos d'une modification des prix au détail.

Suivant la description des "entrepôts" faite par M. Plourde, ceux-ci ne seraient que de grands hangars où s'emmagasineraient tous les genres de marchandises. Les métallos de l'Alcan et tous les syndiqués de la CSN au Saguenay - Lac-Saint-Jean pourraient se rendre dans les succursales pour se procurer les biens de consommation à des prix normaux.

"Evidemment, de commenter M. Plourde, nous serions obligés d'accepter cette formule contre notre volonté, car le syndicat ne désire pas le moins du monde jouer le rôle de marchand".

D'un océan à l'autre

Les médecins et l'assurance-maladie

OTTAWA (PC) — Une association de médecins a proposé hier, au gouvernement fédéral d'instituer immédiatement un régime d'assistance médicale plutôt que d'attendre à 1968 pour un régime complet d'assurance maladie. Le Dr H. K. C. Thomson, président de l'Association canadienne de médecine, a déclaré au cours d'une conférence de presse que cette proposition avait été présentée au ministre de la Santé nationale et du Bien-être, M. Allan MacEachen, qui lui avait fait un accueil froid.

Il est à noter d'autre part au sujet de la suggestion de l'Association canadienne de médecine que le gouvernement fédéral contribue déjà à 50 pour cent des régimes provinciaux d'assistance médicale, qui est une forme d'assurance-maladie pour les nécessiteux, en vertu du régime canadien d'assistance publique, et qu'au Québec notamment, un régime d'assistance médicale est en vigueur depuis le mois d'avril.

Antennes communautaires sujettes au BGR

TORONTO (PC) — Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, a déclaré hier à Toronto que les antennes communautaires et les réseaux de câbles de télévision seraient considérés comme faisant partie de la radiodiffusion sur le plan national et seraient par conséquent sujets aux règlements édictés par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Portant la parole devant l'Association de radiodiffusion du centre du Canada, Mlle LaMarsh a dit que les canaux de télévision encore inoccupés seraient consacrés à l'éducation.

Au cours des audiences publiques prévues pour la fin du mois, le BGR étudiera la possibilité de consacrer à l'éducation par l'image des canaux de très haute fréquence, soit ceux qui se trouvent au-délà du canal 13.

Elle a tenu à souligner que le gouvernement fédéral devra d'abord s'entendre avec les provinces pour établir une distinction entre les émissions d'ordre scolaire et le domaine plus général des sciences avancées et des affaires publiques.

Assez de problèmes sans en créer

CALGARY (PC) — Le ministre de l'Energie, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré, hier, que la politique de mise en valeur au Canada doit surtout s'appliquer à trouver des solutions aux problèmes plutôt que de chercher de nouveaux problèmes. Parlant devant l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, M. Pépin a dit que la mise sur pied du nouveau ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources a coordonné plusieurs champs d'activité ressortissant jadis à plusieurs ministères et agences gouvernementaux. Les doubles emplois ont été éliminés, a-t-il dit, mais les problèmes qui restent à résoudre par suite de cette mesure sont encore plus importants. Le ministère est maintenant responsable des eaux, et il lui faut notamment résoudre les problèmes de la pollution, des exportations éventuelles, de la mise en valeur et du transport de l'énergie, des mines et ceux portant sur le commerce relatif aux minerais.

Le BGR est prêt à aider les provinces

OTTAWA (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion est prêt à aider les provinces à installer chez elles la télévision éducative, a déclaré hier M. Andrew Stewart, président du BGR, devant les administrateurs et les techniciens de l'Association des radiodiffuseurs du centre du Canada à Toronto. Il a précisé que le gouvernement fédéral a désigné le BGR pour négocier avec les provinces dans le domaine de la télévision-éducation.

Le gouvernement désire surtout éviter de créer un autre service général de radiodiffusion ou un service de radiodiffusion de minorité.

Enquête sur le poisson d'eau douce

OTTAWA (PC) — Le rapport d'une commission royale d'enquête recommande au gouvernement fédéral l'établissement, en vertu d'une loi fédérale, d'un office de commercialisation du poisson d'eau douce qui assurerait la commercialisation de ce produit dans quatre provinces canadiennes et les Territoires du nord-ouest. M. Robert Winters, ministre du Commerce, a déposé lundi aux Communes le rapport de cette commission royale d'enquête qui comprenait un seul membre et était présidée par M. George H. Mcivor.

Le rapport recommande que l'office dont il prévoit la création assure l'exportation et la vente du poisson d'eau douce dans le nors-ouest de l'Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du nord-ouest.

Les tarifs du courrier de seconde classe

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes L'Hon. J.-P. Côté a révélé hier que le Parlement aura l'an prochain à légiférer sur une augmentation des tarifs du courrier de seconde classe. Présentement, le ministère des Postes étudie la question des tarifs que paient les journaux et les revues. Dans le secteur du courrier de seconde classe, il y a un déficit de $35,000,000.

Le vice président de Radio-Canada démissionne

OTTAWA (PC) — La direction de Radio-Canada a confirmé lundi que M. H. G. Walker quitte son poste de vice-président et directeur du réseau anglais pour aller occuper un nouveau poste dans la région des Caraibes. Son successeur ne sera pas nommé avant un certain temps du fait que les structures de la direction de Radio-Canada seront modifiées, a déclaré un porte-parole de la société d'Etat.

Aux Communes hier un député a demandé au premier ministre Pearson si M. Walker avait été "relevé de ses fonctions ou suspendu". La question a été déclaré irrecevable par le président de la Chambre.

On se souvient que ce mois-ci M. Alphonse Ouimet a démissionné de son poste de président de Radio-Canada, mesure qui entrera en vigueur en même temps que les nouvelles mesures législatives sur la radiodiffusion.

L'ENQUETE SUR LES PRIX — G.-N. Provost, au centre, président d'un supermarché d'alimentation, a témoigné hier, devant la Commission parlementaire qui enquête sur le coût de la vie à Ottawa. En premier lieu, M. Provost a demandé le huis clos à la Commission, disant qu'il ne conviendrait pas de dévoiler aux concurrents les profits et le chiffre de vente. Cependant, lorsque la Commission a refusé le huis clos, M. Provost a donné tous les chiffres au sujet de son supermarché. A gauche, on voit le sénateur David Croll, et M. Ron Basford, président adjoint de la Commission d'enquête. (Téléphoto PC)

Le Canada n'est pas bilingue

(J. Thorson)

TORONTO (PC) — Le Canada n'est pas un pays bilingue et il ne le sera jamais, a déclaré Joseph Thorson, président du Conseil canadien de la citoyenneté et ancien président de la cour de l'Echiquier du Canada.

Evoquant une recommandation faite au congrès du parti libéral demandant que le bilinguisme soit exigé des fonctionnaires, Thorson, qui est d'ascendance irlandaise, a dit: "C'est là une chose qui ne sera jamais acceptée. Le fait brutal est que le Canada n'est pas un pays bilingue et qu'il ne le sera jamais. Pensez-vous que les Ukrainiens toléreront pareille chose? Ou encore les Ecossais ... les Juifs? Le Canada est un pays multiculturel."

Thorson, qui fut ministre des services nationaux de guerre pendant la deuxième guerre, a déclaré que ceux qui parlent des "deux nations fondatrices" du Canada laissent de côté la contribution apportée par les immigrants, qui ont également participé à l'édification du pays.

Thorson a également préconisé des amendements constitutionnels dans le but d'accroître les pouvoirs du Québec et ainsi limiter le fait français au Québec et de fournir aux autres provinces un gouvernement central plus fort.

Un pneu sur quatre est dangereux

VICTORIA (UPI) — Les manufacturiers de pneus du Canada ont annoncé hier qu'ils entreprendront à travers le Canada une campagne d'éducation afin de démontrer au public l'importance des pneus dans la sécurité d'une voiture. Selon une enquête, 40 pour cent de toutes les automobiles sur la route ont un ou deux pneus de dangereux. Un porte-parole a précisé que les automobilistes négligent trop souvent, après avoir acheté des pneus, de les faire vérifier périodiquement et de les changer de roue.

L'affaire M. Ford rebondit en Ontario

ORILLIA, Ontario (PC) — La police provinciale de l'Ontario a déclaré que la femme dont le cadavre a été trouvé dimanche près du lac Couchiching a probablement été étranglée. Selon la police, il s'agit de Mme Minnie Ford, riche veuve de Toronto qui est disparue depuis trois ans.

Le seul fils de Mme Ford, Wayne, âgé de 19 ans, est au pénitencier de Kingston, où il purge une peine de six mois. D'après la police, la taille et les caractéristiques générales du corps correspondent à ceux de Mme Ford. Les traits du visage sont cependant méconnaissables. Le cadavre, découvert à un mille de la maison d'été de Mme Ford, était recouvert d'une substance ressemblant à du plâtre.

Le cadavre aurait été placé dans le coffre d'une voiture et ensuite transporté sur les lieux de l'enterrement et recouvert de plâtre ou de chaux.

La découverte du cadavre remet en question la plus célèbre affaire de personne disparue de l'Ontario. Disparue le 18 mai 1963, on avait fait des recherches jusqu'en Floride pour la retrouver. Elle avait hérité de $100,000 de feu son époux Lorne Ford, qui avait des postes de gazoline.

La Justice

Hé, "chèque" et mat...

Par Paul LACHANCE

— M'sieur l'juge, j'parle mieux angla que françа So, je demandera qu'on aille pas trop vite . . . —

Demande bien légitime dans un pays bilingue où une seule langue est officiellement reconnue.

L'accusé, qui est en même temps témoin contre son comparse, est accusé d'avoir "refilé" un chèque rebondissant de $259, le 16 août 1965, à une Caisse Populaire rurale.

— Que faisiez-vous, le 16 août 1965, lui demande le procureur de la Couronne, Me Jacques Perron. —

(Que faisiez-vous, bien entendu, a part de "passer" de faux chèques . . .)

— Je vendais des cours de français. —

C'est inouï . . . En plus, le gars vous affiche un de ces accents qui "n'a de nom dans aucune langue", comme dirait Bossuet . . . à moins que ce soit simplement un défaut de langue.

— Et pour qui vendiez-vous ces cours ? —

— Pour le Laboratoire de langues de . . . —

C'est encore mieux. Voilà un sire qui travaille pour un laboratoire de langue et qui a un défaut de langue . . .

L'histoire du comparse s'explique aisément. Lui, c'est le laboratoire. L'autre, l'anglais, c'est le vendeur.

— Ce chèque, lui demande Me Perron, c'était pourquoi et qui vous l'avait donnée? —

— C'est monsieur qui est là (l'autre accusé) qui me l'avais donné pour des commissions. —

— Et, à ce moment-là, aviez-vous vendu ? —

— Non. —

Les deux accusés, qui présentent un tableau à la Don Quichotte, arrivent, par un splendide après-midi d'août, dans un patelin tranquille et vont rendre visite à l'oncle de "l'accent".

On lui déclare qu'il est tard et qu'on a un chèque à changer. Il leur indique une caisse vers laquelle les deux filous s'empressent de se diriger. Pendant que l'anglais entre à la banque, l'autre, le propriétaire du "labo" de langues entre dans un magasin d'en face.

Les deux lascars n'ont pas d'avocat et à un certain moment le grand se lève pour interroger la caissière de la caisse dupée :

— Mademoiselle, quand on est allé vous voir, on vous a dit . . . —

— Un instant, s'interpose le procureur, vous plaiderez tout à l'heure . . . S'il le faut, on vous fera passer des examens au Barreau —

C'est alors qu'un grand silence se fit s'entendre du côté de la défense. On ne les entendit pas jusqu'à ce que le juge Paul Roy les renvoie à leur procès.

— Je saisis pas pantoutte, dit l'anglais. —

— Vous serez saisi bien assez vite, coupe le procureur. —

— Moe, j'comprend rien . . . —

— Vous n'avez pas besoin, nous autres, on a compris.

Mettez le courant

Un jeune homme timide et repentant comparaît devant le juge Gérard Simard, des Sessions, sous l'accusation d'avoir "recelé un harnais de cheval qu'il savait avoir été préalablement volé". Qu'en termes galants ces choses sont dites . . .

- Son honneur, je veux plaider coupable, avec explications.

- Plaidez coupable et on verra après.

- Ben, le "harnois", je l'avais, ben sûr, parce que c'est moé qui l'avait volé . . .

C'est la définition classique du masochisme. La Cour en est restée pantoise, si jamais elle peut le devenir . . .

- Mais, qu'est-ce qui vous a pris, demande le juge, pourquoi avez-vous volé ce harnais?

- Pour manger . . .

- Vous vouliez vous faire les dents?

- C'était pour ma femme . . .

Quel estomac!

- Avez-vous déjà été condamné?

- Oui, pour un radiateur et une batterie.

Le procureur déclare à ce moment qu'il n'est pas "au courant" . . .

Le gars ajoute:

- Pis, cette fois-là, j'étais pas coupable mais j'ai plaidé coupable . . .

On ne comprend plus rien.

Le juge se montre toutefois clément et donne à l'accusé une sentence suspendue.

- Mais ne recommencez pas, car, cette fois, cela serait embarrassant pour moi et pour vous.

-Certain que je recommencerai plus, m'sieur le juge, pis si jamais je reviens, je veux que vous me donniez deux ans . . .

- Pourquoi?

- On verra ben dans l'temps . . .

Un gars vite. . .

L'acte d'accusation mentionne un vol de portes, de châssis, de prélart, de lustre... dans une maison de Saint-Augustin.

Le juge lève les yeux sur le prévenu. Il n'a pourtant pas l'allure d'un déménageur. On découvre qu'il conduit un camion pour une firme importante de la ville. Qui sait, en descendant, un excès de zèle l'a peut-être poussé à faire un voyage de plus?...

— Qu'est-ce que cela veut dire, demande le juge? —

— C'est une erreur, vot juge... —

— Oui, j'pensais que la maison était abandonnée. —

— Comment, abandonnée? —

— Oui, y'avait une vitre de cassée... —

Avis: Si vos enfants vous cassent des vitres, prenez la précaution d'en avoir toujours sous la main. Autrement, vous risquez de perdre vos meubles.

— Puis, vous avez une deuxième accusation? Conduite avec "facultés affaiblies"? —

— Ca, c'est pas la même chose... C'est à part. —

— C'est le déménagement qui vous avait fatigué? —

— Heu... (opinion profonde, s'il en fut) —

— Plaidez-vous coupable? —

— Non coupable, son honneur. —

— Un Boivin qui plaide non coupable sur facultés affaiblies, on voit ça rarement. —

Le gars n'a rien compris. La justice a de ces subtilités . . .

La prison à vie pour Gagnon

— C'est avec beaucoup d'émotion et toute la dignité requise en pareil moment que je désire formuler les remerciements qui s'imposent à l'endroit du Tribunal et du jury.

Tels sont les termes avec lesquels Jean-Jacques Gagnon a accueilli hier soir, à dix heures précises, le verdict du jury qui venait de le déclarer coupable du meurtre non qualifié d'Albéric Bilodeau, le 18 septembre 1965.

Pour sa part, l'hon. juge Noël Barbès, président du tribuaal, a déclaré à l'endroit de Gagnon:

— Monsieur Gagnon, vous m'avez l'air de réaliser pleinement que nous avons travaillé avec impartialité et je déclare que je suis parfaitement d'accord avec le jury.

Ce procès, le second en rapport avec la mort d'Albéric Bilodeau, avait débuté mardi dernier et avait donné lieu à une série d'incidents dramatiques.

Gagnon, profondément troublé et les yeux pleins de larmes a ajouté.

Le condamné . . .

— J'adresse un remerciement spécial à Me Noël Dorion qui a su si bien me seconder dans les moments difficiles que je viens de traverser. Je remercie aussi son assistant, Me Réjean Boulet, qui a accompli un travail de géant dans l'ombre la plus complète, ainsi que Me Louis Dorion qui m'a toujours été d'un grand secours.

Quant à Me Lefrançois, procureur de la Couronne, je comprends qu'il a fait son travail et qu'il avait un devoir à remplir. Je veux qu'il sache que je suis toujours le même homme qu'en 1960. (Rappelons qu'à cette date Me Lefrançois était l'associé de Me Noël Dorion et qu'il avait été l'avocat de Gagnon.)

Je remercie de tout coeur les journalistes de Québec pour la sympathie qu'ils m'ont témoignée. Je tiens à souligner que j'ai vu dans cette enceinte une dame, qui est ici ce soir, et qui priait pour moi. Je tiens à la remercier du plus profond de mon coeur. Enfin, je remercie publiquement tous ceux qui ont servi la justice dans cette cause.

Cette déclaration effectuée avant le prononcé de la sentence a provoqué une vive commotion parmi la foule qui remplissait la salle des Assises à pleine capacité. Le juge lui-même regardait l'accusé avec un air de surprise non contenue.

Revêtant son bicorne, le président du tribunal prononça alors les paroles suivantes: — Jean-Jacques Gagnon, la sentence de cette Cour est que vous êtes condamné à la prison à perpétuité, selon la loi.

Au moment où le juge se levait pour se retirer, le condamné prit de nouveau la parole:

— Je demande au Tribunal une dernière faveur. Je demande à être détenu dans un pénitencier autre que celui où Lamothe sera détenu.

Cette phrase met fin à un procès qui prendra rang parmi les plus épiques et les plus dramatiques de nos annales judiciaires, depuis plusieurs années.

On se rappelle qu'au cours de son procès, Jean-Jacques Gagnon a toujours admis avoir tiré Albéric Bilodeau à bout portant, dans son automobile, le 18 septembre 1965, vers 4.30 de l'après-midi. Cependant, il avait déclaré à maintes reprises qu'il avait commis ce meurtre sous la contrainte, parce qu'il craignait que Lamothe n'attente à sa vie ou à celle de son épouse.

C'est d'ailleurs ce qu'a rappelé hier Me Noël Dorion, son procureur, dans le vibrant plaidoyer qu'il a prononcé durant deux heures et demie.

Quant à Me Roch Lefrançois, il a maintenu durant au-delà de 55 minutes la même fermeté dans son réquisitoire contre l'accusé qu'il avait manifestée durant tout le long du procès.

Le juge Noël Barbès a prononcé à l'endroit du jury une charge de près de deux heures dans laquelle il a manifesté une remarquable objectivité. Il s'est ingénié à expliquer aux jurés les diverses circonstances étayées par les témoignages rendus au cours du procès. Il a ensuite expliqué en détail les différents verdicts que le jury avait le choix de rendre.

Ce dernier s'est retiré à 5.30 h pour revenir vers 8.30 h demander certaines explications sur la complicité et le bénéfice du doute.

A ce moment, certaines questions de différents jurés ne laissaient plus de doute sur le verdict qui allait être rendu.

Et c'est définitivement à dix heures moins dix que les douze pairs revinrent en cour pour déclarer par la bouche de leur président M. René Sirois: — Nous trouvons l'accusé coupable de meurtre non qualifié.

Rappelons que cette sentence permet l'appel automatique à l'accusé de même qu'elle lui permettra éventuellement d'obtenir une libération conditionnelle, après un certain nombre d'années.

Ce procès clos, momentanément du moins, la dramatique histoire des incendies criminels et des faillites frauduleuses qui a amené la découverte de plusieurs meurtres mystérieux, dont celui d'Albéric Bilodeau, cet hôtelier de Saint-Joseph de Beauce qui avais demandé à Gagnon de faire incendier son hôtel, en 1961.

Il reste encore plusieurs meurtres, pour lesquels ont n'a encore accusé personne, et qui sont reliés à ces crimes.

Pour sa part, Ovila Boulet, dit le "fossoyeur" l'un des membres de la bande Lamothe, a déclaré la semaine dernière que Lamothe avait tué Rédempteur Faucher, au mois de mai 1965, et que la pelle qui avait servi à enterrer Bilodeau était la même dont on n'avait pu se servir, "parce que la terre était trop gelée", selon l'expression de Boulet.

Rappelons aussi que Boulet a admis avoir incendié 28 hôtels et avoir assisté à plusieurs meurtres.

Un peu avant le prononcé de la sentence, Me Noël Dorion, visiblement épuisé par le violent effort que lui avait imposé cette semaine, nous déclarait:

— J'ai voulu prouver que Gagnon a été l'instrument qui a commis le crime, il a été l'âme qui a commis le crime. Si j'ai réussi, je serai content.

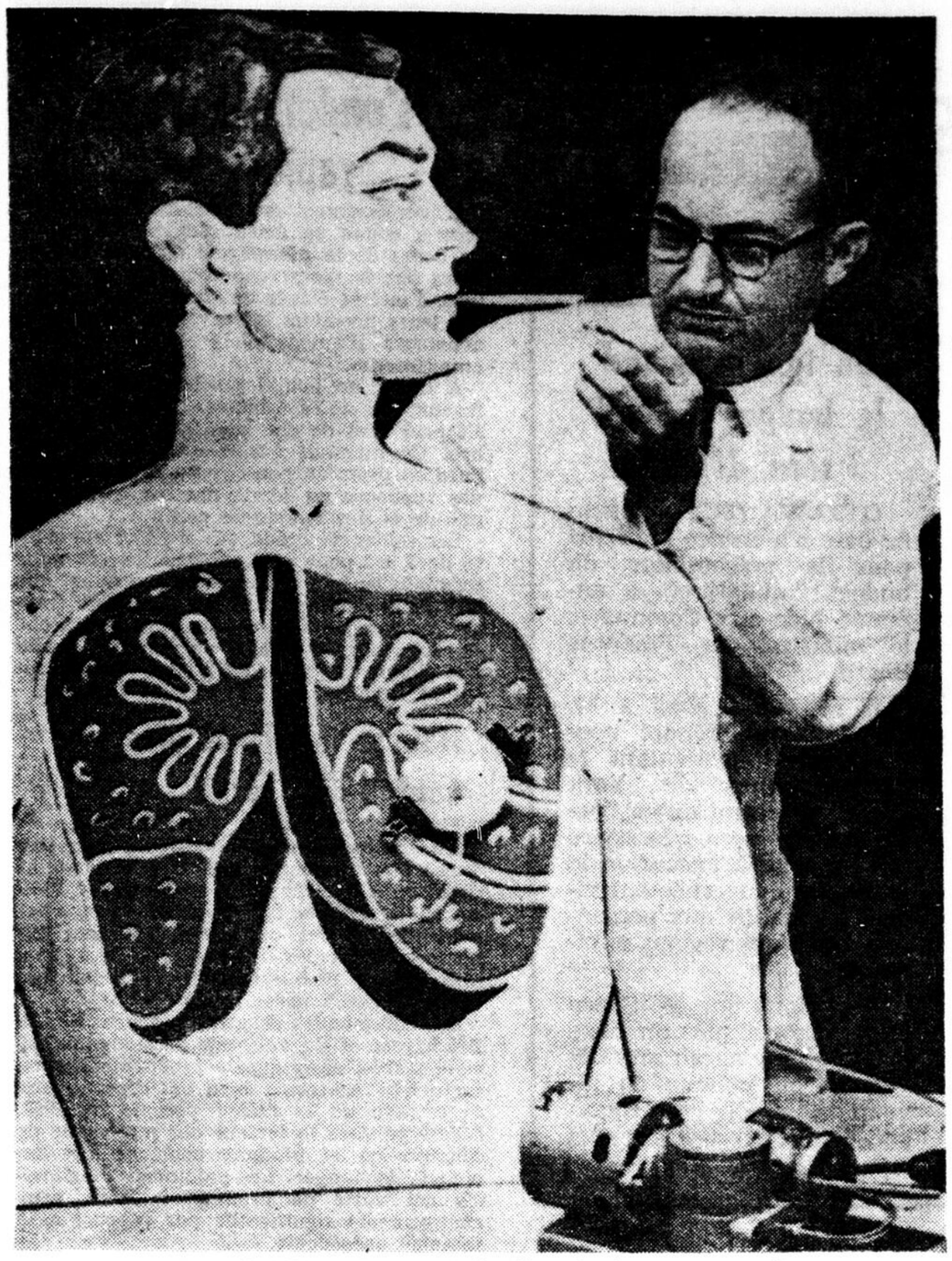

MACHINE A FUMER — Trois bouffées de cigarette ont suffi à bloquer complètement le tuyau d'amenée d'air aux poumons de cette machine à fumer construite pour imiter parfaitement le système respiratoire humain. L'expérience a été faite par le technicien William Jansen, constructeur de la machine, à la Commission scolaire de Vancouver. M. Jansen avait affirmé que la fumée de cigarette obstruait les trachées et il a eu raison en moins de temps qu'il ne le croyait.

Dans la fonction publique

Un droit de grève théorique (CSN)

OTTAWA (PC) — Le projet de loi fédéral visant à instaurer un régime de négociations collectives dans la fonction publique du Canada est "avant tout une législation d'arbitrage obligatoire" et le droit de grève qu'il accorde aux fonctionnaires fédéraux est "illusoire".

C'est ce que soutient le mémoire présenté hier, à Ottawa par la Confédération des Syndicats nationaux représentée par son président, M. Marcel Pépin.

Le mémoire, présenté au comité parlementaire mixte de la fonction publique en marge du bill C-170 soutient que le droit de grève reconnu aux fonctionnaires fédéraux n'est que théorique et qu'il sera nié par certaines dispositions de la loi.

En particulier, dit le mémoire, le projet de loi dit qu'une association d'employés ne doit déclarer, ni autoriser la grève qui aurait pour effet d'entraîner la participation d'une autre catégorie qui aurait choisi l'arbitrage obligatoire pour régler ses différends.

Ce qui veut dire, souligne M. Pépin, que d'autres unités d'employés pourraient choisir la conciliation, pendant que certains pourraient utiliser plutôt l'arbitrage obligatoire. Ainsi, le travail d'une unité serait paralysé par les méthodes de l'autre.

Parlant des diverses catégories qui auront droit ou non d'utiliser la grève, le mémoire affirme que la loi sera ainsi faite que ce qui a été donné d'une main sera enlevé de l'autre.

"Pourquoi placer un syndicat dans le dilemme du choix entre la conciliation ou l'arbitrage obligatoire?" dit le mémoire.

Enfin, la CSN soutient que l'idée de négociations "nationales" est fausse: "La liberté syndicale, insiste le mémoire, exige que les employés aient droit de changer d'allégeance et de préférer faire partie d'unités habiles à négocier, ce qui ne signifie nullement et à tout prix des unités nationales."

Et le mémoire conclut en s'opposant au fait que le gouvernement-employeur procède lui-même à la classification et aux groupements des postes, ce qui estime-t-il "ne devrait pas se faire d'une manière unilatérale, mais faire plutôt l'objet de négociations régulières."

Des objectifs bien précis

MONTREAL (PC) — S'intéresser à des problèmes bien précis: voilà ce qu'a demandé l'ex-ministre René Lévesque à quelque 2,000 étudiants du diocèse de Saint-Jérôme qui participaient à un ralliement organisé par la Jeunesse étudiante catholique.

Par exemple, l'ex-ministre libéral leur a suggéré au sujet des grévistes de la Dominion Ayers, à Lachute: "Je vous lance un défi bien simple, à vous et à ceux qui prétendent être des leaders étudiants: vous avez payé $1 chacun pour venir ici vous pourriez faire la moitié autant et donner 50 cents chacun pour ces gens qui mangent de la misère à 20 milles de chez-vous que vous pouvez aider. C'est ce que j'appelle donner des objectifs précis."

Coloris automnaux

Les jolies couleurs des feuilles de l'automne ne sont pas causées par les gels hâtifs mais par les jours raccourcis qui réduisent l'absorption de chlorophylle, le pigment vert des végétaux.

Restriction à biffer (Kierans)

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre québécois de la santé, M. Eric Kierans, a dénoncé à Montréal l'attitude du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec qui exige la nationalité canadienne comme condition d'exercice de la médecine.

"C'est une restriction discriminatoire", a dit M. Kierans qui a invité l'organisme à faire diligence pour biffer cette exigence. Il a noté que le Collège des médecins se retranche derrière le fait que ses conseillers légaux sont en vacances depuis sept mois pour ne rien faire.

L'ex-ministre, qui s'adressait aux membres de la conférence universitaire québécoise, dans la Métropole, avait auparavant souligné que l'instauration de l'assurance-santé n'aggraverait certainement pas l'inflation.

Quel temps fera-t-il ?

MONTREAL (PC) — Quel temps fera-t-il aujourd'hui? On peut encore le savoir de Dorval, mais avec un peu de retard: les quarante-trois opérateurs de télescripteurs des services de Dorval ont débrayé hier, en même temps que leurs confrères de Winnipeg afin d'appuyer leurs revendications. La grève pourrait s'étendre aussi à Toronto, mais elle ne durera que 52 heures.

Les services d'information ne sont pas interrompus, la direction s'occupant de transmettre les prévisions météorologiques. Les pilotes d'avions commerciaux d'autre part, n'auront qu'à se rendre au bureau des météorologistes pour préparer leur programme de vol.

Aucun inconvénient n'est prévu, même si les stations radiophoniques et les journaux ont été avertis que la transmission et les relais d'information étaient interrompus.

Vous avez fait un bon placement.

Vos obligations d'épargne du Québec portent maintenant un intérêt accru à

5½%

Conservez-les précieusement.

Conscient de l'augmentation générale des taux d'intérêt, le gouvernement du Québec vient d'accroître à 5½% le taux d'intérêt de toutes les obligations d'épargne du Québec.

Pour obtenir à ce sujet de plus amples renseignements, voyez votre courtier en valeurs mobilières, votre banque, votre caisse populaire, ou votre société de fiducie.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La Vie économique

Le Canada doit offrir un climat favorable aux placements étrangers

TORONTO (PC) — Les investisseurs étrangers au Canada devraient conserver le droit d'acquérir des actions dans les entreprises canadiennes, a déclaré hier M. Ian Sinclair, le président du Canadien Pacifique.

Il a affirmé devant les membres du Club Canadien de Toronto que le Canada aura besoin d'importer d'énormes capitaux étrangers durant plusieurs années, d'où la nécessité d'encourager et de bien accueillir les fonds en provenance de l'étranger.

"L'encouragement à donner aux investisseurs étrangers exclut toute mesure visant à limiter le volume de leurs placements ou à restreindre le flot des investissements au seul secteur des obligations.

"Cela signifie que ni les ordonnances du gouvernement ni d'autres facteurs restrictifs ne devraient entraver le libre mouvement des capitaux étrangers. L'investisseur doit pouvoir acquérir des actions."

Le président du Canadien Pacifique a ajouté que le gouvernement devrait mettre en oeuvre un programme visant à encourager l'épargne. "Ce n'est qu'aux dépens des déboursés actuels pour les biens et services que l'on pourra relever le niveau de l'épargne. Par ailleurs, la politique fiscale exerce une influence prépondérante dans ce domaine" de poursuivre M. Sinclair.

Des droits de succession exorbitants, la forte augmentation des impôts des particuliers et l'échelle des impôts des compagnies qui dépasse les 50 pour cent ne sauraient promouvoir l'épargne indispensable à la prospérité nationale.

Au lieu d'accroitre les impôts, nous devrions examiner l'opportunité d'accorder un dégrèvement sur les placements en actions canadiennes, conclut M. Sinclair.

On ignore quand le budget fédéral sera déposé

OTTAWA (PC) — Aucune date n'a encore été fixée pour la présentation du budget "miniature", a annoncé hier aux Communes le ministre des Finances Sharp.

Il répondait ainsi à M. David Lewis, député néo-démocrate représentant la circonscription de York South, précisant qu'un "petit budget" sera nécessaire pour mettre à exécution le projet du gouvernement visant à garantir aux personnes âgées un revenu minimum.

Rappelons que M. Sharp avait annoncé plus tôt cette année qu'il y aurait un relèvement quelconque du niveau des impôts pour financer le coût accru des rentes aux vieillards.

Les Canadiens s'endettent moins rapidement

L'accroissement du crédit au consommateur a connu un ralentissement important au cours de la première moitié de l'année alors que le resserrement monétaire et les taux d'intérêt élevés ont commencé à exercer leurs premiers effets véritables sur les acheteurs d'automobiles et autres petits emprunteurs.

A la fin de juin, les soldes dûs se chiffraient par $5.78 milliards, soit seulement 3.6 pour cent de plus qu'à la fin de décembre. Ce montant exclut environ $1.4 milliard en prêts au consommateur, provenant des vendeurs au détail, des compagnies de pétrole et des unions de crédit.

Les soldes de crédit dûs avaient augmenté de 7 1-2 pour cent, durant les six mois terminés en juin 1965, soit un peu avant que la faillite d'Atlantic Acceptance vint frapper les compagnies de finance et le marché de l'argent; les soldes ont ensuite connu une augmentation de 6 1-2 pour cent durant les six derniers mois de l'année dernière.

Hausse modérée des ventes de détail

Les ventes au détail dans la région de Montréal ont continué d'afficher une tendance modérément à la hausse, la semaine dernière. L'intérêt du consommateur était surtout centré sur l'habillement, les articles ménagers et les accessoires divers. Les magasins à rayons, les magasins de spécialités et les établissements de détail ont rapporté des hausses modérées.

Les commandes de gros, rapporte Dun & Bradstreet of Canada, ont maintenu un niveau stable, alors que la production manufacturière soutenait bien la comparaison avec celle de la même période de 1965. L'activité dans le secteur des matériaux de construction et produits connexes est demeurée inchangée. Les paiements de comptes ont varié de prompts à lents, sans changements significatifs par rapport à la semaine précédente.

L'indice des prix n'est pas le seul facteur à considérer

OTTAWA (PC) — Les spécialistes du Bureau fédéral de la statistique ont donné des explications qui jettent une lumière nouvelle sur les causes de la hausse des prix.

Comparaissant il y a quelques jours devant le comité parlementaire d'enquête sur le coût de la vie, ils ont rappelé aux sénateurs et aux députés que l'indice des prix à la consommation n'est pas suffisant pour établir le coût de la vie.

En d'autres mots, coût de la vie et coût des produits de la consommation ne sont pas calculés de la même façon.

Ainsi, ils ont expliqué que le coût d'un meilleur emballage n'intervient pas dans le calcul de l'indice des prix à la consommation, car l'emballage, aux yeux des statisticiens, est classé dans la catégorie de la qualité.

Entendant ces explications, un député néo-démocrate, M. Max Saltsman, a déclaré que pareilles considérations tendent à tromper la consommatrice.

M. Saltsman déclare à ce propos: "La consommatrice constate que le prix des aliments augmente, mais le Bureau fédéral de la statistique affirme qu'il n'a pas augmenté".

Participation dans la Canadian British Aluminium Co. Ltd

LONDRES (UPI) — Tube Investments Ltd annonce qu'elle a effectué un emprunt de $4,500,000 sur le marché de New York par l'entremise de la maison J. Henry Schroder Wagg & Co. Les taux d'intérêt sur les billets émis varient entre 7.53 et 7.55 pour cent par année.

Le produit de l'emprunt servira à l'acquisition d'une participation d'environ 6 pour cent dans le capital-actions émis de la Canadian British Aluminium Co. Ltd, de Baie-Comeau. Les actions achetées étaient détenues par Reynolds Metals Co.

Rappelons que la British Aluminium Co., qui est une autre filiale de Tube Investments possède déjà la majorité des actions de la Canadian British Aluminium.

C'est au Québec que le personnel dirigeant est le mieux rémunéré

Entre 1961 et 1965, c'est la province de Québec qui a marqué l'augmentation la plus spectaculaire des salaires moyens du personnel dirigeant parmi les cinq régions du Canada, avec une augmentation de 39.6 p.c. Le salaire moyen de tous les membres du personnel dirigeant dans la région du Québec, en 1965, était de $16,750.

C'est ce que révèle un rapport élaboré sur les salaires du personnel dirigeant au Canada, publié par H. V. Chapman & Associates Limited, experts-conseils en personnel administratif et professionnel.

Avec un pourcentage de 20.3 p.c., la région de l'Ouest a marqué une faible augmentation des salaires moyens du personnel dirigeant. Dans cette région, le salaire moyen établi d'après le sondage était de $14,250 en 1965. Au cours de cette période, la région de l'Atlantique a enregistré une augmentation de 26.5 p.c. du salaire moyen.

En Ontario, l'augmentation des salaires était de 24.2 p.c., avec une moyenne de $14,350. Les résultats du sondage pour la région du Pacifique indiquent que l'augmentation moyenne était de 21 p.c. entre 1961 et 1965, ce qui porte à $15,000 la rémunération en 1965.

La hausse des aliments serait moins accentuée

Un fléchissement qui dure depuis 10 semaines sur les marchés des matières premières pourrait indiquer une diminution des pressions inflationnistes sur au moins certains marchés des aliments et des matières de base. Mais pour les consommateurs, écrit Ronald Anderson, du Globe and Mail, les perspectives sont qu'il se produira un ralentissement du rythme d'augmentation des prix, plutôt qu'une baisse des prix des aliments.

Sur les marchés à terme aux Etats-Unis, les cotations pour une grande variété de grains, d'huiles végétales, de cacao et de pommes de terre ont subi une forte baisse par rapport aux sommets spéculatifs atteints plus tôt au cours de l'année, alors qu'avait circulé une rumeur généralisée d'une rareté d'aliments à l'échelle mondiale.

Les faillites moins nombreuses

Treize faillites commerciales ont été enregistrées au cours de la semaine dernière dans la région de Montréal, totalisant un passif de $441,202 et un actif de $208,053. Ces chiffres sont à rapprocher de vingt-deux faillites commerciales, d'un passif global de $1,344,430 et d'un actif de $370,210 durant la semaine correspondante de 1965.

La C.-B. attire les placements à long terme

VANCOUVER — Malgré les problèmes économiques actuels, la Colombie-Britannique est un objectif de premier ordre pour les placements à long terme, a déclaré M. Elliot Yarmon, président de Tankoos Yarmon Limited, la plus importante firme privée de placements immobiliers au Canada.

Au cours de l'une de ses visites régulières en Colombie-Britannique, M. Yarmon a déclaré que les brillantes perspectives d'avenir de cette province exercent un attrait sur les acheteurs éventuels de biens immobiliers.

"Cette province peut éventuellement devenir pour le Canada ce que la Californie est devenue pour les Etats-Unis — la plus populeuse, la plus industrialisée et la plus vigoureuse dans le domaine des arts — sans mentionner son merveilleux climat", a dit M. Yarmon.

Loyer de 7.3535% pour Rimouski

La ville de Rimouski, comté de Rimouski, a adjugé récemment à un syndicat formé de René-T. Leclerc Inc. et La Banque Canadienne Nationale, à un prix de 89.45 une émission de $851,500 d'obligations à 6 pour cent, remboursables en séries en vingt ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7,3535 p.c. L'emprunt comporte un solde de $70,000 à renouveler en 1986 pour un terme additionnel de dix ans.

C'est en janvier dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $816,000 de titres à six pour cent, séries vingt ans, au prix de 96.117. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.4331 pour cent.

Smallwood entame des pourparlers au Japon

TOKYO (PA) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph R. Smallwood, a déclaré hier avoir eu des pourparlers avec d'importants hommes d'affaires japonais depuis son arrivée à Tokyo la semaine dernière.

Il a dit cependant n'être pas en mesure de révéler la nature de ces discussions, et a refusé de dire si elles avaient un rapport avec le projet du Julian Lake Iron-Ore.

Il a cependant ajouté qu'il a l'intention de poursuivre les pourparlers à son retour à Terre-Neuve. M. Smallwood doit quitter le Japon aujourd'hui.

NOMINATION A LA CORPORATION CANADIENNE CHANNING

J.-ALPHONSE ROY

M. Romain Boudreault, directeur régional (ville de Québec) de la Corporation Canadienne Channing Limitée, annonce la nomination de M. J.-Alphonse Roy au poste de directeur divisionnaire.

M. Roy entre à l'emploi de Canadienne Channing après une brillante carrière de 38 ans avec la Compagnie de Téléphone Bell dont il était directeur adjoint des ventes pour le Québec. Grâce à sa vaste expérience, il est parfaitement qualifié pour faire carrière dans le commerce des fonds mutuels et remplir ses nouvelles fonctions à la Corporation Canadienne Channing.

On pourra rejoindre M. Roy au bureau régional de Canadienne Channing : 91 Est, Grande-Allée, Québec (Qué.); tél. 525-9137.

La Corporation Canadienne Channing Limitée remplit, en exclusivité, les rôles de distributeur, administrateur et conseiller financier pour deux fonds mutuels, soit Commonwealth International Corporation Limited et Commonwealth International Leverage Fund Ltd. —

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Trans-Prairie Pipelines Ltd: — dividende de 10 cents, payable le 15 décembre aux actionnaires enregistrés le 30 novembre.

Codville Co. Ltd: — 7 cents l'action de la classe "A", le 30 novembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Western Pacific Products and Crude Oil Pipeline Co. Ltd: — 25 cents, le 16 novembre aux actionnaires enregistrés le 4 novembre.

Vulcan Containers Ltd: — 5 cents, le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

McIntyre Porcupine Mines Ltd: — 70 cents, le 1er décembre aux actionnaires enregistrés le 1er novembre.

Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd: — $1.25 l'action privilégiée à 5 pour cent, le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 24 novembre; 30 cents l'action "A", 12 1-2 cents l'action ordinaire, tous deux payables le 3 janvier 1967 aux actionnaires enregistrés le 13 décembre.

NOUVELLES BREVES DES SOCIETES

Bénéfices accrus de John Labatt Ltd.

LONDON, Ont. (PC) — John Labatt Ltd., annonce qu'elle a réalisé des profits nets de $2,258,000 soit 52 cents par action, au cours des trois mois terminés le 31 juillet dernier, en comparaison de $1,986,000 ou 46 cents par action au cours de la période correspondante de 1965.

Les ventes brutes se sont élevées à $40,497,000 au regard de $34,609,000 durant le même trimestre en 1965, révèle la compagnie dans un rapport intérimaire a ses actionnaires.

Cas référé à la Cour suprême

WASHINGTON (PA) — La Cour suprême des Etats-Unis a accepté hier, de réviser le rejet, par un tribunal inférieur, d'une tentative visant à obtenir de Procter and Gamble Company qu'elle se départisse de la Clorox Chemical Co., producteur d'un détergent liquide d'usage domestique.

Le Département de la Justice des Etats-Unis en a appelé au tribunal, de la décision rendue par la Cour de circuit à Cincinnati. La Cour de circuit a rejeté une allégation de la Commission fédérale du Commerce, à l'effet que l'acquisition de Clorox par Procter and Gamble représentait une violation des lois anti-monopoles. Cette dernière Cour a rejeté un ordre de dépossession donné par la Commission.

L'offre de droits du Téléphone Bell

Les 245,000 actionnaires de Bell Canada reçoivent actuellement une lettre par laquelle ils sont mis au courant des conditions et dispositions de la nouvelle émission de droits de la compagnie. Les actionnaires inscrits aujourd'hui auront le droit d'acheter une nouvelle action à $38. pour chaque tranche de 14 actions détenue.

M. Marcel Vincent, président de Bell Canada, a dit dans la lettre qu'à la fin des douze mois terminés le 31 août, les revenus nets de la compagnie atteignaient presque $87,500,000 soit une hausse d'environ 3 pour cent au regard des douze mois précédents. Ce montant équivaut à $2.91 par rapport au nombre moyen d'actions en cours.

La demande de service se poursuit à un rythme accéléré, a dit M. Vincent. Au cours des huit premiers mois de 1966, quelque 178,000 téléphones ont été ajoutés, portant le nombre d'appareils en service à plus de 4,755.00 Durant la même priode, les appels interurbains ont augmenté à un taux de 11.2 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. "Les revenus continuent donc d'augmenter et, bien que les dépensent augmentent aussi, les perspectives actuelles au sujet des bénéfices sont encourageantes", a ajouté M. Vincent.

Marché faible des obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient quelque peu à la baisse hier, au cours d'une séance calme, sur le marché canadien des obligations.

Sur les marchés des fonds d'Etat canadiens à long terme et des obligations des provinces les pertes variaient de 1-3 à 1-4 de point. L'émission du gouvernement du Canada portant intérêt à 4 1-2 pour cent et venant à maturité en 1983 a terminé la séance à $86 1-2, à l'offre et $86 3-8, à la demande, soit une baisse par rapport à des cotes de $86 1-4, à l'offre et 86 1-2 à la demande, vendredi dernier.

La récente obligation municipale de la province d'Alberta a clôturé à $99 1-8 à l'offre et $99 3-8 à la demande, soit une baisse de 1-4 de point au regard de vendredi dernier.

NOMINATION A LA METROPOLITAINE

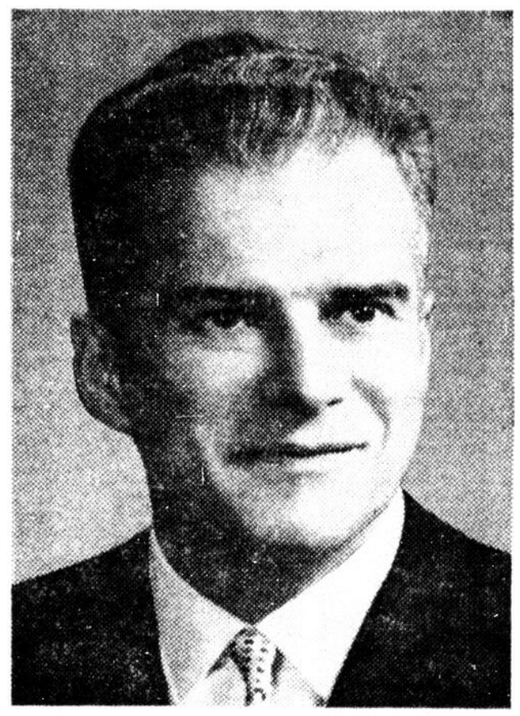

M. J.-ROLAND LEMIEUX, C.L.U.

M. Maurice Cabana, C.L.U., gérant de la Région Québec-Maritimes, annonce la nomination de M. J.-Roland Lemieux, C.L.U., au poste de gérant de district au bureau Frontenac, l'un des cinq bureaux de districts de La Métropolitaine à Québec et à Lévis. M. Lemieux était auparavant adjoint au gérant régional. Ses bureaux seront situés au 265 de la rue de la Couronne à Québec.

L'optimisme règne à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La cote était de nouveau à la hausse à Wall Street hier, mais les prises de bénéfices ont réduit en clôture une partie sensible des avances initiales. L'activité a été modérée et s'est maintenue au même niveau que vendredi dernier. La hausse qui se chiffrait à la mi-séance à plus de 10 points à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a surpris quelque peu les courtiers en raison de nouvelles économiques peu favorables publiées précédemment: baisse de la production industrielle en septembre, licenciements annoncés par Chrysler et agitation sociale à la compagnie General Electric. On attribue cependant le regain de la demande à la publication de rapports financiers favorables et à l'espoir que le voyage du président Johnson dans le Sud-Est asiatique aura des résultats encourageants. Les valeurs de premier plan menaient le mouvement en début de séance. L'annonce par DuPont de bénéfices trimestriels en baisse par rapport à ceux de l'année dernière et la diminution de la production sidérurgique hebdomadaire ont stimulé les dégagements dans l'après-midi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 778.89 à la hausse de 7.18 points. Le virement a été de 5,580,000 actions comparativement à 5,610,000 vendredi dernier.

MONTREAL (PC) — Les valeurs ont réalisé des gains hier à la Bourse de Montréal, où par ailleurs les échanges se suivaient à un rythme modéré. Vers 11 heures sont parvenues des nouvelles encourageantes de Wall Street et les valeurs se sont raffermies. A la fermeture l'indice industriel, rassemblant 65 titres, était en hausse de 1.32 en regard de 141.31 à la fermeture vendredi. De bonnes nouvelles sont également parvenues d'Ottawa. Le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré devant le comité mixte sur les prix que le crédit avait été limité autant qu'il le fallait. Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp a dit que les mesures fiscales anti-inflationnistes étaient nécessaires. A la Bourse canadienne et à la Bourse de Montréal le nombre des valeurs à la hausse était supérieur à celui des valeurs à la baisse. Le virement total a été de 726,700 actions.

Prime accrue sur la monnaie américaine

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a gagné, hier, 1-32 de cent à $1.07 15-16, en termes de devises canadiennes.

La livre sterling a monté de 1-16 de cent à $3.01 7-16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a cédé 1-32 de cent à 92 41-64 cents au regard du cours en vigueur vendredi dernier. Lundi dernier, il valait 92 9-16 cents.

La livre sterling était inchangée à $2.79 15-64.

ARGENT COMPTANT
Achetons balances de prix de vente sur propriétés. Prêtons en 1ère et 2e hypothèque.
QUEBEC FINANCE
529-9759 - Soir: 626-4198

J.-G. Delagrave — Olivier Samson
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Barry & McManamy
Courtiers en valeurs
132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.: 692-1262

valeurs de placement
LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC
(FONDEE EN 1924)
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
132, RUE ST-PIERRE, QUEBEC 2, P.Q.
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380

Bourses et Marchés

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
MINES					
Accra	2531	14	13½	13½	
Acme Gas	2100	32	31	32	+ 1
Advocate	300	360	360	360	
Akaitcho	500	55	55	55	
All Pitch	3000	20	20	20	+ 1
Am Larder	2000	22½	22½	22½	— ½
Am Moly	1115	50	50	50	— 1
Ang Ruyn	1000	132	130	132	+ 2
Ang U Dev	6500	84	83	84	— 1
Area	122900	390	330	350	+ 5
Argosy	1500	47	47	47	— 2
Armore	1500	20½	20½	20½	+ ½
Arcadia	1000	26	26	26	
Atl C Cop	2600	120	115	120	+ 5
At Yk	10500	5½	4½	5	— 1
Aunor	1100	299	296	299	+ 4
Bankeno	z120	88	88	88	
Bankfield	3000	11½	11½	11½	— ½
Barex	1000	47½	47½	47½	— ½
Barnat	2500	59	57	59	+ 1
Belcher	z150	37	37	37	
Belletere	500	20½	20½	20½	— ½
Bethlm	2525	625	620	625	+ 5
Bidcop	58000	5	4½	4½	
Big Nama	1000	40	40	40	+ 2
Black Bay	3500	10½	10	10½	+ ½
BL Hawk	2800	85	84	85	
Bralorne	3150	203	192	199	+ 9
Broul Reef	2000	16	16	16	
Brunswk	1200	$10	995	10	+ 5
Bunker H	7500	20	19	19	— 1
Cable	666	12	12	12	— 1
Cam Mine	z250	14	14	14	
Camflo	6850	395	385	395	+ 10
Camp Chib	1412	560	540	545	+ 5
Camp RL	z10	$21⅞	21⅞	21⅞	
C Tung	4000	145	140	145	+ 5
C Dyno	120	138	138	138	+ 2
C Jamiesn	300	104	104	104	+ 2
Cdn Keely	4000	7	6½	6½	
C Lencourt	1250	14	14	14	+ 1
Cdn Nisto	1550	20	19	20	— ½
Candor	32000	27½	26½	26½	— ½
Can-fer	5000	80	80	80	
Cantre	6000	18	17½	17½	+ ½
Captain	4500	14	13	14	+ 1
Cariboo	500	26	26	26	+ 3
Cassiar	900	$14¾	14¾	14¾	
Cent Pat	300	145	142	142	— 3
Chestrvile	6050	22	21½	22	+ 1
Chib Kay	1000	16	16	16	
Chimo	6800	82	81	82	
Coch Will	4300	325	300	300	—20
Coin Lake	5000	30	30	30	—3½
Comb Met	z156	21½	21½	21½	
Coniagas	1000	51	50	51	— 1
Conigo	1000	16	16	16	
Con Shaw	2000	26	62	62	
C Bellek	2000	8	8	8	
Cons Brew	3201	19	18	18	— 1
C Callinan	1000	10½	10½	10½	+ 1
C Hall	13700	65	61	64	+ 6
C Marben	100	215	215	215	— 5
C Mogul	9475	370	335	370	+25
C Morisn	3900	207	205	207	
C Neg	39500	15½	14½	14½	— 1
C Nichl	72000	20½	19	19½	+ 1
C Rambler	800	208	199	199	— 6
C Red P	16000	19½	18½	19	+ ½
Conwest	375	560	550	550	—10
Coprcorp	2100	59	59	59	
Cop Fields	3033	130	122	130	+ 9
Cop-M	22600	20½	20	20½	
Coulee	6600	39	39	39	+ 2
Cowich	3800	21	20	21	
Craigmt	400	$12¾	12¾	12¾	
Cstland	1000	23½	23½	23½	
Crowpat	3100	14½	13	13½	—1½
Daering	5187	15	14½	15	+1½
D'Aragon	4000	15	15	15	— 1
Deer Horn	3700	24	20	21	—1½
D'Elda	136453	90	80	89	+ 2
Delhi Pac	4812	15	15	15	— 1
Denison	6537	$60	58	59	+ ½
Dicknsn	739	400	385	400	+ 5
Discovry	1131	174	165	165	— 9
Dome	350	$41	41	41	+ ¼
Donal	14000	17	16	17	+ 1
Dunraine	3534	54	52	54	+ 7
Duvan	4500	10	9	10	+ 1
East Sull	1370	640	625	635	+ 5
F'west T	1000	10	10	10	
F Mar	200	285	285	285	—10
F Orenada	z275	33	27	27	
Frncr	16000	14	14	14	+ 1
Frobex	206280	385	325	360	+ 15
Genex	23000	17½	16	16	— 1
Giant Yk	1640	$10¼	975	990	—10
Glenn Exp	4000	11	10	10	— 1
Goldray	2000	74	74	74	+ 3
Goldrm	15500	80	79	79	
Gortdrm	1200	210	204	210	+ 5
Gradore	12800	51	49	49½	+ ½
Grdroy	12500	22	20½	22	+ 1
Granduc	575	380	380	380	+ 5
Granisle	510	470	470	470	+ 5
Green Pnt	1500	33	32	33	
Gulch	8000	12	12	12	+ ½
Gulf L	3500	8½	8½	8½	
Gunnar	3685	160	157	157	— 1
Hastings	600	165	163	165	+ 2
Headway	7000	21	20	20	— 1
Heath	5000	7½	7½	7½	+ ½
High-Bl	100	875	875	875	+65
Hollinger	800	$21¼	21	21	+ ⅝
Huds Bay	130	$69½	68¾	69½	+ 1
Hydra Ex	z105	17	17	17	
Int Bibis T	3600	114	108	108	— 1
Irish Cop	1000	22	22	22	+ 2
Iron Bay	500	230	225	225	—10
Iso	1600	135	133	135	+ 3
Jaye Exp	5700	17	15½	16	
Jelex	10700	28½	26½	28½	+2½
Joliet	10500	33	30	33	+ 1
Jonsmith	8000	18	16	17	+1½
Joutel	1500	90	87	87	— 3
Jowsey	37173	101	82	90	+15
Kam Kotia	950	340	325	335	+ 5
Kerr Add	5170	$12⅛	11¾	11⅞	+ ⅛
K Anacon	1400	155	150	155	— 2
Kid Coper	1550	53	53	53	+ 3
Kilembe	600	860	860	860	—90
Lab Min	220	$27½	27½	27½	+ ½
L Duf	45795	$11	900	10¾	+185
Lakehead	2750	23	23	23	—1½
Lake Lyn	z215	19	17	17	
L Osu	z153	10½	10¼	10½	
La Luz	1907	$18⅝	18	18⅜	+ ⅜
Langis	z100	38	38	38	
Latin AM	5300	9	9	9	— 1
Leitch	2022	560	540	540	—10
LL Lac	1035	190	190	190	+ 2
Lorado	3800	99	97	97	— 3
Louvicrt	3600	25	24	25	+ ½
Macassa	200	210	209	209	— 1
Macdon	2500	31	30½	31	— 3
MacLeod	1500	65	65	65	— 3
Madsen	1600	118	115	118	+ 3
Malartic	z410	61	57	61	
Man Bar	z333	18	18	18	
Manok MS	2000	9	8	8	+ 1
Martin	500	39	39	39	+ 1
Mattgmi	1480	$14	13½	14	+ ¾
Maybrun	8500	14	13½	13½	— ½
Mc Adam	5900	49	48½	48½	—1½
Mc Intyre	1249	$98	98	98	+ ¾
McWat	3500	41	39	39	
Mentor	2500	65	61	65	+ 3
Midrim	7000	35½	34	34	—1½
Min Ore	114600	17½	15	17	+ 2
Mt Wrt	13000	30	29	29	— 2
Multi-Mi	3700	185	183	183	— 2
Nat Expl	500	10½	10½	10½	
Nealon	8000	11½	11	11½	+ ½
New Ath	1000	21½	21½	21½	+1½
New Bid	3000	4½	4½	4½	
New Cal	1500	36	35	36	— 1
Nconex w	4100	64	62	64	+ 2
NHos	18270	300	270	290	+20
N Imperal	4475	139	137	139	+ 2
New Jason	5000	5	4½	4½	— ½
N Kelore	2000	8	8	8	— ½
Niund	29000	20½	18	19	—1½
N Myla	12200	19	18	18½	
Newnor	1000	9½	9½	9½	
N Que Ragl	900	485	480	480	—10
N Senator	7540	30	27½	29½	+2½
Nick Rim	2000	13	12½	12½	— ½
Nor Acme	2500	10	10	10	
Norbeau	z500	92	91	91	
Norgold	2500	10½	10	10½	
Noriex	5000	15½	15½	15½	— 1
Normetal	870	405	395	400	
Norpax	6700	11	10½	10½	
N Bord	11000	10½	10	10	— ½
Northcal	3200	37	36	36	— 1
N Coldstm	5425	82	78	82	+ 9
North Exp	1500	60	60	60	
Northgat	4133	490	475	490	+10
N Rock	600	21	21	21	—2½
Norsp A w	7000	30	24	24	
N Can	11480	159	150	155	+10
N Beauc	500	33	33	33	+ 4
Obaska	13000	8½	8	8	— 1
O'brien	3625	115	115	115	
Opemska	1745	955	950	955	
Orchan	700	260	260	260	+ 4
Osisk	129200	75	60	71	+ 5
Param	26000	13	12½	12½	+ ½
Patino	203	950	930	950	+25
Pax Int	4000	19	18	18	— 1
Pce Exp	15000	27	26	26	— ½
Prless	253080	21	19	19½	
Perron	z400	9	6	6	
Pick Crow	1150	18	18	18	— 1
Pine Point	722	$57	56¾	56¾	+ ¼
Placer	515	$23	23	23	
Porc Pay	4000	12	10½	12	+ 2
Preston	4875	$14½	13⅝	14½	+ ⅞
Probe M	1000	19	19	19	+ 1
Purdex	6500	9	8½	8½	— ½
Pyramid	5000	580	580	580	+ 5
Que Chib	4000	12½	12½	12½	— ½
Que Lith	7800	180	165	180	
Que Man	1000	28½	28	28	— 1
Q Matta	56900	108	97	102	+ 5
Quemont	1225	980	950	980	+30
Radiore	4300	53	51	51	— 2
Rayrock	1900	139	135	139	+ 3
Rio Alg	10179	$23⅜	22¾	23⅜	+ ⅜
Rio 5.80 Pr	170	$97	97	97	
Rio Alg c w	110	$12¾	12	12¾	+ ¾
Rix Athab	6500	25	25	25	+1½
Rckwn	31700	128	122	123	
Roman	30145	$16⅛	15⅞	15½	
Rowan Cn	5500	9	8½	9	
Ryanor	1500	13	12½	12½	+ ½
Satel	13350	31	20	31	— 1
Sherritt	2365	440	425	430	—10
Sil Eureka	z50	113	113	113	
Silvrflds	1000	310	300	310	—10
Sil Miller	2500	16	15	15½	— ½
Silmq	55800	81	77	77	+ 1
Sil Stand	4000	74	74	74	— 1
Siscoe	600	310	305	310	+11
Stanrck	450	185	185	185	
Steep R	1605	535	525	525	— 5
Sud Cont	7000	25	24	25	+1½
Sullivan	1500	425	405	405	
Sunburst	z29	8	8	8	
Teck Corp	861	520	510	515	
Texmt	10250	65	63	63	— 2
Texore	z50	16	16	16	
Thom L	3000	41	40	40	
Tombill	2500	91	90	90	— 1
Torbrit	3400	65	61	61	+ 1
Tribag	3200	110	106	108	— 2
Trin Chib	3500	12	11½	12	
U Asbestos	400	260	260	260	— 1
U Buffad	35005	55	53	53	
Un Cmstk	1000	13	13	13	
U Keno	11505	400	355	355	—105
Utd Porc	4500	14	12½	12½	
Upp Can	1400	175	171	172	
Urban Q	1500	18	18	18	
Vespar	21500	49	46	48	+ 4
Wasmac	500	105	103	103	+ 3
W Beaver	z17	12	12	12	
West Mine	950	460	425	460	+30
Wilco	26250	44	38	41½	+1½
Willroy	1284	144	142	144	+ 1
Windfall	9800	38	36	36	
Win-Eld	1000	20½	20½	20½	+ ½
Yk Bear	800	187	185	187	
Yukon C	1600	95	95	95	— 1
Zenmac	2500	27½	27½	27½	+ ½
Zulapa	5037	18	18	18	— ½
HUILES					
All Rox	500	16	16	16	
Alminex	5350	415	410	415	
A Led	14500	24	23	24	+ ½
Banff	1305	$12⅛	11⅝	11¾	— ¼
Bralsa	1700	102	99	100	
Calvert	4600	28	2 7	72	
CS Pete	7900	225	218	225	+ 5
C Ex Gas	4225	430	410	415	—15
C Gridoil	1870	580	550	580	+10
C Homestd	6025	259	235	259	+ 9
C LI Pete	2000	26	25	26	
Cdn Sup O	8142	$24⅛	22⅝	24	+1¼
Cdn Trient	200	350	350	350	+30
Cent Del	2395	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Chater O	400	270	260	270	—20
Chieftan D	100	920	920	920	
C West P	1540	141	140	140	— 5
Dome Pete	5037	$25¼	24⅝	25	— ⅛
Dynam	18850	290	280	285	— 4
Fargo	600	265	265	265	
Gr Plains	500	$11½	11⅜	11½	+ ⅜
Gt COilsds	265	925	910	925	+15
Int Heli	19567	350	330	330	—20
Midcon	1000	55	55	55	+ 3
Mill C	18864	260	252	259	+ 7
N Cont	z21	45	45	45	
N Davies	z100	17	17	17	
NC Oils	3800	223	219	219	— 1
Northld	2000	9	9	9	+ 1
Numac	7500	195	190	190	— 5
Numac wt	5100	50	50	50	— 2
Permo	4500	25	24	25	+ 1
Peruv	2000	160	160	160	— 20
Petrol	1500	60	60	60	+ 1
Place G	23950	212	206	210	+ 3
Prairie Oil	500	375	375	375	+15
Prov G	50608	520	490	510	+10
Rang	11550	8247	242	243	+ 1
Scurry Rn	2185	$17⅝	17¼	17¼	
Spooner	8700	87	86	86	— 3
Triad Oil	2655	193	190	190	— 5
Union Oil	220	$29	29	29	
U Canso	6732	320	310	315	
Un Reef P	1000	20	19	19	— 1
Vandoo	1500	6½	6	6	— ½
Wespac	1500	16	15½	16	— ½
W Decalta	3705	298	292	295	+ 7
W Decit w	1300	145	140	145	+ 5
INDUSTRIES					
Abitibi	2320	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Acklands	750	475	475	475	
Admrial	100	$36⅜	36⅜	36⅜	+ 1⅛
Alta Gas T	305	$31⅝	31½	31⅝	— ⅛
Alta Gas w	z75	700	700	700	
Algo Cent	325	$9	8⅝	9	
Algma	11187	$24⅜	24	24⅜	+ ½
Allance a	400	100	100	100	+ 5
Alcn Al	13135	$28⅝	27½	28⅛	+ ⅜
Alcan pr	1545	$36¼	35½	36	+ 1
Alumin 2p	160	$41	41	41	+ ½
Anglo-c pr	z50	$20¾	20¾	20¾	
Anthes A	635	$21	21	21	+ 1
Argus	z45	$14⅝	14⅛	14⅝	
Args 250 p	z10	$45	45	45	
Args 260 p	z20	$45½	45½	45½	
Argus B pr	z15	$45	44½	44½	
Argus C pr	200	$10⅜	10⅜	10⅜	
Asbestos	400	$19⅜	19½	19⅝	+ ⅛
Atl Sugar	4820	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Atl Sug A	z25	$19¾	19¾	19¾	
Auto Elec	z97	$6	6	6	
Bahama	100	86	86	86	— 9
Bank Mtl	305	$55	54¾	54¾	+ ⅜
Bank N S	626	$63½	63¾	63½	
Bathurst	110	$24½	24½	24½	+ ½
Bathrst A	z5	$50	50	50	
Bay Mils p	z2	$9¼	9½	9½	
Bell T	10521	$45⅞	45¼	45⅝	— ⅛
Bell T r	143168	56	53	56	+ 1
Bowater	z28	$7½	7½	7½	
Bow-m pr	z25	$50	50	50	
Brazilian	716	$9½	9⅜	9⅜	
BA Constr	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
BA Oil	736	$28⅞	28⅝	28¾	+ ¼
BC Forest	669	$19½	19¼	19½	+1¼
BC Frest p	50	$50¾	50¾	50¾	
BC Pack A	150	$17¾	17¾	17¾	+ ½
BC Sugar	25	$34½	34½	34½	
BC Phone	130	$54	53½	54	+ 1
BCPh 4¾ p	z10	$83¼	83¼	83¼	
BCPh 4½ p	z10	$78½	78½	78½	
BCPh 4.84	100	$21	21	21	
BCPh 5.15	z15	$95	95	95	
Br Intl Fin	150	$6	6	6	+ ¼
Burns Fds	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
CAE Ind	z50	$7⅞	7¾	7⅞	
Calgary P	2310	$21¾	21½	21½	
CD Sugar	1080	$18⅞	18⅞	18⅞	
Can Cem	129	$36½	36½	36½	+ ½
Can Cem p	z34	$23⅞	23½	23½	
Can Iron	875	$17¾	17⅝	17¾	+ ¼
Can Malt	900	$18	17¾	18	+ ¼
C Packrs A	25	$72	72	72	— 2
C Packrs B	z10	$71	71	71	
Can Perm	350	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
C Safway p	z5	$89¾	89¾	89¾	
CSL	335	$32	31	32	+ 2
Cdn Brew	3105	$6⅝	6½	6⅝	+ ¼
C Brew Ap	210	$35	35	35	
C Brew Bp	200	$44	44	44	
CB Alum A	200	$18¼	18	18¼	+ ¾
CB Al A w	900	430	425	430	+10
C Chem w	775	515	500	500	
C Curtiss	300	53	53	53	+ 1
C Dredge	250	365	350	350	—10
CGE	120	$41	41	41	— 3
CGE pr	z63	$44	43¾	44	
CG Invest	z8	$50	50	50	
C Ice Mah	z10	$26	26	26	
C Imp Bnk	1765	$56¾	56	56½	+1¼
C Ind Gas	1113	$11	10⅞	11	
CIL	1110	$17	17	17	+ ¼
C Marconi	200	460	460	460	
CPR	3184	$56⅝	54¾	56¼	+1⅜
CPR pr	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
C Petrofin	710	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Cdn Tire A	235	$12⅞	12⅝	12⅞	— ⅛
C Vickers	z50	$16	16	16	— ¼
CWN Gas	120	$18	18	18	
CWN G 4 pr	z30	$14⅜	14⅜	14⅜	
C Westing	z50	$19	19	19	
Chemcell	650	$12⅝	12¾	12⅞	+ ⅛
Chrysler	357	$38½	38¼	38¼	+ ¼
Clairtone	150	$10	10	10	
Clairton w	200	600	600	600	—25
Coch-Dn A	100	$17	17	17	
Columbia	100	$6	6	6	
Cominco	1957	$33¾	33½	33¾	+ ¼
C Savings	425	$10⅜	10	10	— 1
Compro	165	290	290	290	+10
Compr Ap	z50	$10	10	10	
Computr	105	$8⅜	8¼	8⅜	— ¼
Conduits	z25	$6½	6½	6½	
Con Paper	1040	$36⅜	35½	36⅜	+ 1
C Gas	16940	$14⅜	14⅜	14¼	+ ¼
Corontn 2p	175	225	225	225	—100
Corontn w	z50	3	3	3	
Crain R L	275	$28⅝	28⅜	28½	
Crush Intl	1645	$11½	11	11¼	— ¼
Cygnus A	300	400	395	400	+20
Disti Seag	2170	$29¼	29	29	— ⅛
D Bridge	118	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
D Can Gen	50	$67½	67½	67½	+1½
D Dairies	404	$16	16	16	
D Electro	z80	$15	15	15	
Dofasco	2108	$21¼	20½	21¼	+ ¾
Dom Glass	200	$14	14	14	
Dosco	201	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Dom Store	3935	$19¼	18⅝	19	+ ½
Domtar	1955	$17⅜	17¼	17⅜	+ ¼
D Textile	285	$25¼	25	25½	+ ½
East Chrtr	30	$32¾	32¾	32¾	
Econ Inv	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Emco	z25	$12	12	12	
Emp Life	z35	$15⅝	15¼	15⅜	
Falcon	1452	$82	81	82	+ ⅜
Fam Play	500	$26	25¼	26	+ 1
Fed Grain	625	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
Fittings	100	$14	14	14	
Fleet Mfg	700	63	62	62	+ 1
Ford Cnda	60	$132	131½	132	+ ½
FPE Pion	z60	$15	14⅝	15	
Freiman	z1	455	455	455	
Frontier	z50	350	350	350	
Gen Baker	z75	$6⅜	6⅜	6⅜	
G Dynam	100	$51½	51½	51½	+6½
GMC	477	$80	78¾	80	+1¾
G Stl Ware	100	$9	9	9	— ⅛
GL Paper	955	$22¾	22½	22½	— ⅛
GL Power	z25	$23⅞	23⅞	23⅞	
Gt W Life	80	$50	50	50	
Greyhnd	930	$17¼	17	17	— ⅛
Guar Trst	625	$9¾	9⅝	9⅝	— ¼
Hard Carp	130	$41	40½	41	+ ½
Hard Crp A	65	$35¾	35⅜	35⅝	+ ⅛
H Wood a	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
H Wood b	500	60	60	60	
Hawker S	3875	410	400	410	+10
Hayes Stl	2145	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Home A	1793	$20	19¾	19¾	
Home B	909	$20½	20⅜	20½	— ¼
Horne Pit	1500	255	250	255	+ 5
H Bay Co	z50	$15	15	15	
HB Oil Gas	727	$19¼	19	19	— ⅛
Huron Eri	100	$9	9	9	
Husky Oil	4370	$11½	11½	11½	+ ¼
Husky C pr	160	$55	55	55	
Imp Oil	2079	$53	52⅝	52⅝	— ⅛
	2099	$13	13¾	13¾	— ⅛
Ind Accept	800	$20½	20¼	20½	+ ⅜
Ind Adhes	450	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Ind Wire	3601	435	425	435	+ 5
Inglis	400	$7⅜	7⅜	7⅜	
Inland Gas	780	$8½	8¼	8½	+ ½
Icland G p	200	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Inter-City	z20	$17	17	17	
IBM	z5	$348	348	348	
IMC	590	$54	52	52	— 3
Int Nickel	3512	$82½	81⅞	81⅝	— ⅜
Int Util	1845	$24⅝	24½	24½	— ⅜
Int Util pr	600	$27⅜	27⅝	27⅜	
Intpr Disc	200	60	60	60	+15
Intpr Pipe	554	$76½	75¾	76½	+ 1
Intpr Steel	1595	$5⅝	5½	5½	+ ¼
Intpr Stl pr	z25	$20	20	20	
Inv Grp A	955	$10	9¾	9⅞	— ⅛
ITL Ind	300	$11¾	11½	11½	+ ⅛
James Stl	665	$5¼	495	495	—17
Jefferson	306	$28	27¾	28	+ ½
Jeffersn w	235	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅛
Jockey C	1635	410	405	405	—20
Jockey 2 p	z50	$8½	8½	8½	
Kelly D A	1800	475	465	470	
Kelsey Co	170	$11½	11½	11½	+ ¼
Labatt	440	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Lakeland	z50	$8½	8½	8½	
LOnt Cem	925	420	385	420	+35
LOC w	24350	17	13	17	+ 4
Laura Sec	185	$12½	12½	12½	+ ⅜
Lau Fin	790	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Lau Fn 140	240	$15½	15	15½	+ ½
Lau F 2.00	920	$22	22	22	+ ⅜
Levy	150	$15	15	15	+ ⅜
Levy B pr	110	$17½	17½	17½	+ ½
Life Invest	1900	$6	6	6	
Life Inv wt	225	100	100	100	—15
Lob Co A	3038	$8⅝	8⅜	8⅝	— ¼
Lob Co B	700	$8¾	8⅜	8⅝	— ¼
Lob Co pr	z17	$41½	41½	41½	
Lob G 2pr	25	$67	67	67	
Loeb M	1687	$11	10¾	11	+ ¼
Maclarn A	500	$21½	21	21½	— ½
Maclarn B	400	$22	22	22	—4½
MB Ltd	1482	$24½	23⅞	24⅜	+ ⅜
Magna El	z25	$5⅛	5⅛	5⅛	
Manoir In	100	180	180	180	— 5
M Lf Gard	z1	$23½	23½	23½	
M Lf Mills	900	$17	16¾	16⅞	+ ¼
Maritime	150	$22¾	22¾	22¾	
Mass-Fer	8154	$22¾	22½	22½	+ ⅜
MEPC p	335	$22½	22½	22½	+ ½

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
ACF Ind	3100	38½	37⅞	38	
Address	5200	58⅛

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan.
Abitibi	1040	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Alcan	8134	$28½	27¾	28¼	+ ⅞
Alcn 4¼pr	175	$36	36	36	+1¼
Algoma	100	$24¼	24¼	24¼	+ ½
Alcn 2 pr	50	$41½	41½	41½	+ ¾
AngT2.90 pr	50	$46¾	46¼	46¼	+2¼
Arg C pr	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Asbestos	300	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅜
Atl Sug	200	$9	9	9	
Bank Mont	469	$55	54½	54½	+ ½
Bank NS	335	$63¾	63¼	63¼	+1
Banq CN	925	$53¾	52	53¾	+1¾
Bq Depargn	150	$13	13	13	
Bell Phone	5989	$45⅞	45⅜	45⅞	+ ⅛
Bell Ph rt	87320	56	52	55	
Bow M pr	25	$49⅞	49⅞	49⅞	
Bralorne	200	185	185	185	
Brazil	750	$9⅝	9¼	9¼	— ⅜
BA Oil	150	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅜
BC Forest	100	$19½	19½	19½	+1¾
BC Phone	50	$56	56	56	+2
Brinco	15235	495	470	470	+5
CAE	335	$7¾	7⅝	7⅝	
Cal Pow	1200	$21¾	21½	21½	— ¼
Can Cem	103	$36	36	36	—1½
Can Iron	100	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ¼
Cdn Brew	5525	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Cdn Brew pr	450	$44	44	44	+1
Cbal A W	1000	425	425	425	
C Im Bk C	405	$56½	56	56½	+ ½
CI Pow	150	$28¾	28½	28½	— ¼
C Marconi	1972	465	455	455	—5
CPR	725	$56¼	55⅝	56	+1¼
Chemcell	300	$12¾	12⅝	12⅝	
Cominco	1150	$33⅝	33½	33⅝	— ⅛
Con Paper	2055	$37	35½	36⅜	+1
Coronatn	100	95	95	95	—10
Crain RL	200	$28⅝	28⅝	28⅝	+1⅛
Cr Cork	25	$115	115	115	
Crush Int	100	$11½	11½	11½	— ½
Denison	400	$60	59⅛	60	+2
Dist Seag	700	$29¾	29	29⅛	— ⅛
D Bridge	720	$18	17⅝	17⅞	+ ⅜
Dofasco	745	$21¼	20⅞	21¼	+1¼
D Glass	2600	$14¼	14	14	
Dosco	125	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
D Stores	540	$19	19	19	+ ⅛
Dom Text	275	$25½	25	25½	+ ⅛
Domtar	1245	$17⅝	17	17¼	+ ⅛
Donohue	100	$7	7	7	
Du Pont	275	$36¼	36¼	36¼	
Eddy M	200	$32	32	32	+1
Falcon	420	$81½	81½	81½	+ ⅛
Fam Play	575	$26	25½	26	+ ¾
Glengair	1250	155	145	155	
GL Paper	365	$23	22¾	22¾	+ ¼
Hawk Sid	700	410	400	410	+10
Hollinger	2170	$21	21	21	+ ⅛
Home A	220	$20	19¾	19¾	
Hud Bay	315	$69½	68⅝	69½	+1
H B C	100	$15	15	15	+ ⅛
Husky Oil	150	$11½	11½	11½	+ ⅛
Husky C pr	75	$55	55	55	
Imp Oil	890	$53	52¾	53	+ ¼
Imp Tob	810	$14	13¾	13⅝	— ¼
Ind Accep	620	$20¼	20¼	20¼	
Inlnd N Gs	400	$8½	8½	8½	+ ½
I Nickel	1424	$82⅜	81¾	81¾	
I Util	406	$24½	24½	24½	+ ⅜
I Util 1.32pr	900	$27⅜	27¼	27⅜	— ⅛
Inter PL	190	$76½	76	76½	+ ½
Loblaw A	100	$8½	8½	8½	— ⅛
Loblaw B	1300	$8⅞	8¾	8⅝	— ¼
Maclaren A	400	$21½	21½	21½	+ ½
Macmillan	871	$24½	24	24⅜	+ ½
Mar Tel	1656	$22⅞	22½	22¾	+ ¼
Mass F	2905	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ¼
Met Stores	100	$14¾	14¾	14¾	
Molson A	283	$16	15¾	15⅝	+ ⅛
Molson B	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Moore Corp	350	$77	76½	77	+ ⅛
Mussens	400	$6	6	6	
Nfld Light	847	$9⅝	9¼	9¼	— ⅛
NB Tel	701	$16	15½	15½	— ½
Noranda	295	$48½	47½	48½	+ ½
Nor Cti G	1600	$12⅞	12⅝	12¾	+ ¼
NS LP	1717	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Ogilvie	100	$13	13	13	
Phillips C	120	$31⅛	31	31¼	— ⅛
Pow Corp	885	$10	9⅞	9⅞	
Price	595	$13⅛	13⅛	13¼	— ⅛
Que Phone	515	$18	17⅞	17⅞	— ¼
Reitman	170	$9½	9½	9½	
Rio Algom	830	$23¾	23	23⅝	+ ⅛
Rothmans	410	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ¼
Roy Bank	662	$68¾	67½	68¼	+1⅛
StL Cm A	100	$27½	27½	27½	— ½
Shell Can	322	$20⅝	20¼	20⅜	+ ¼
Sicard	400	440	435	435	+10
Simpsons	1150	$28¼	27⅞	28	+ ⅜
Steel Can	1050	$20⅞	20⅝	20⅞	+ ⅜
Steinbg A	1450	$18⅞	18⅛	18⅞	+ ⅛
Texaco Can	82	$58½	58½	58½	+ ½
Tor Dom	50	$56½	56½	56½	+1½
T Grp A	100	$10	10	10	— ¼
Tr Can PL	1215	$27½	26¾	26⅝	— ½
Tr Cn2.80 pr	50	$47	47	47	+1¼
Walk Gw	2551	$28⅜	27½	28⅛	+ ⅜
Weston A	801	$16½	16¼	16¼	
Weston B	200	$18¼	18¼	18¼	+ ½
Zellers	100	$23¼	23¼	23¼	

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
INDUSTRIES					
Blue Bon	910	295	290	290	
Brinton Car	50	$40	40	40	—1
C Security A	200	195	195	195	
Delta	1000	170	170	170	—30
D Oilcloth	2475	$15	15	15	+ ⅛
Greenberg	100	425	425	425	+5
Inspiratn	710	175	170	175	
Int Atlas Dv	100	30	30	30	—2
Kodiak P	2400	175	155	170	—5
Lamntgn A	1500	$12½	12½	12½	+ ½
Melchers	218	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Stl Div Ld	500	70	70	70	
Spartan	1000	42	42	42	—1
Tor Ln Inv	1000	290	290	290	—20
MINES ET HUILES					
Agassiz	4500	34	33	34	+ ½
Ajax	1125	14	14	14	
Aiscope	3800	159	141	145	—5
Amg B Bel	6000	16	15	16	—1
Arno	10500	5½	5	5	+1
Augustus	613	48	48	48	—2
Baker	10100	14	13	14	+2
Bateman	5000	5	5	5	— ½
Black Riv	1000	15½	15½	15½	—1½
Bruce Pre	8000	8	8	8	
Bruneau	4000	18	18	18	
Burnt Hill	500	25½	25½	25½	
Cannon	4500	28	25	25	—1
C Magsite	2000	55	55	55	
Carbec	11000	38	37	38	
Cessland	700	355	355	355	—5
Chemalloy	800	120	115	120	+10
Chipman	6000	37½	35½	37½	+3½
C Canora	500	21	21	21	—1
C Manitoba	5500	17	16	16	—½
C Mogador	1000	12	12	12	—3
C Que Smelt	500	52	52	52	—3
C Virginia	12800	47	43	47	+5
Copstrm	1000	6	6	6	— ½
Crbridge	4000	23½	23	23	
Devils Et	1500	22	15	22	+2
Dolsan	5600	24	23	23	—1
D Lease	2000	23	22	22	
Dumont	1000	26	26	26	—1
Equity Ex	39100	71	68	70	+2
Fontana	500	4	4	4	
Ft Relian	3000	30	30	30	
Fox Lake	600	12	12	12	
Fundy	15000	3½	3½	3½	
Futurity	5500	67	62	67	+7
Fidelity	10500	58	53	58	+5
Garney	3500	35	31	35	
Glacier	1000	6½	6½	6½	+ ½
Glen Lake	4900	148	145	148	—2
Gr W Ms	1000	80	76	76	—2
Gui Pr Ur	1000	25	25	25	+3
I Norvalie	2000	23½	23	23	+3
James Bay	3250	18	16¾	16½	—2½
K Desmnd	1000	41	41	41	—1
Keltic	1000	16½	16½	16½	
Kiena	1000	60	60	60	+1
Laduboro	1000	60	60	60	
Lemieux	45500	51	49	51	
Louanna	60000	22½	22	22	+2
McKiney	3000	10	10	10	
Mer Chip	3000	7	7	7	
Midepsa	1200	274	265	270	—5
Miro	3500	25	24	25	+1
Mistango	500	15	15	15	
Moly Hill	16500	24	17	24	+8
Mt Costign	6500	21	19	20½	— ½
Mt Pleasnt	9400	22	20	20	—3
Native M	6000	16	15	15	—1
Newrich	3000	17	17	17	+2
Nocana	2000	6	5½	6	
NA Rare	500	32	31½	31½	—1
Opem Exp	8500	10	10	10	
Pat Silver	11500	31	30	30	1
Peace Riv	350	650	650	650	
Pennbec	23500	19	17	19	
Peso Silver	500	91	91	91	+1
Phoen Can	200	325	325	325	
Pitt Gold	5000	3½	3½	3½	
Que Chib	1000	14	14	14	—1
Que Coblt	1000	200	198	198	—2
Queenston	500	10	10	10	
Rancheria	2000	24	23	23	
Red Crst	3000	3	3	3	— ½
Rexspar	13600	8	7½	7½	+ ½
R A Pete B	500	150	150	150	
Rusty Lak	9500	11	10½	11	
StL Colm	600	185	182	182	+2
St Luc EKX	14⅝	½	14½	14½	
Sapawe	8500	14½	12	14½	— ½
Silv Reg	3000	20½	20	20½	+ ½
Silv Sumit	2000	11	11	11	
Silver T	1500	4	31	31	—1
S Dufault	1000	7½	7½	7½	
Stairs Expl	5500	13½	13	13½	
Sturgeon	500	60	60	60	—3
Surluga	1000	83	80	83	+13
Tache	2100	9	9	9	
Talisman	300	37½	37½	37½	—7½
Tazin	10000	4	4	4	—1
Tib Expl	1000	5	5	5	
Transter	2500	25	25	25	— ½
Un Obalski	1000	18	18	18	+ ½
Westairs M	5000	13	12	13	— ½
West Tin	17100	48	46	46	—3
West Hill	71700	57	53	54	—4
Wiscon	37250	43½	42	42	+3

Volume des ventes: 726,700 actions comprenant 197,400 actions industrielles et 629,300 actions minières et pétrolières.

Transactions entre Américains

Equity	2000	72	72	72
Talisman	500	45	45	45

FONDS MUTUELS

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.39	2.61
Andreae Equity	3.00	3.28
All Cdn Com	6.27	6.87
All Cdn Div	7.95	8.71
American Growth	4.65	5.08
Associated Investors	5.10	5.15
Beaubran	35.65	38.71
Canadian Growth	5.16	5.67
Canada Security	4.74	5.21
Cdn Gas Energy	9.60	10.52
Cdn Investment Fund	3.55	3.90
Cdn Trusteed	4.57	4.99
Canafund	45.63	45.71
Champion Mutua	6.26	6.80
Collective Mutual	5.15	5.60
Commonwealth Intl	9.03	9.90
Commonwealth Intl Lev	8.18	8.96
Corporate Investors	5.14	5.61
Diversified Income A	1.22	1.34
Diversified Income B	4.89	5.37
xDividend Shares	3.16	3.47
Dominion Compound	3.98	4.23
Dominion Equity	5.34	5.56
xDreyfus	11.29	12.52
Entarea Investment	13.20	13.33
European Growth	6.02	6.58
Exec Fund of Canada	6.22	6.82
Federated Financial	3.92	4.28
Federated Growth	5.46	5.97
Fonds Collectif A	6.31	6.86
Fonds Collectif B	5.22	5.39
Fonds Collectif C	7.19	7.81
Fonds Desjardins A	4.36	
Fonds Desjardins B	4.72	
Fraser	9.51	9.56
Gis Compound	7.07	7.73
Gis Income	3.37	3.68
Growth Equity	4.27	4.67
Growth Oil ad Gas	12.42	
Guardian Growth	4.27	4.64
Harvard	8.81	9.58
Investors Growth	7.91	8.59
Investors Intl Mutual	5.04	5.48
Investors Mutual	4.45	4.84
xKeystone Cust S-1	18.67	20.37
xKeystone Cust S-4	4.59	5.02
xKeystone Cust K-2	5.71	6.24
Keystone of Canada	6.79	7.46
Le Fonds P.E.P.	3.81	4.14
Molson M Fund	3.44	3.51
Mutual Bond	8.20	8.57
Mutual Accumulating	4.76	5.20
Mutual Income	5.64	6.17
Natural Resources	5.50	6.01
One William Street	14.30	
Pret et Revenu Mutuel	6.37	6.96
Provident Mutual	5.45	5.92
xPutnam Growth	10.10	11.04
Radisson	4.24	4.66
Regent Fund	6.90	7.54
Research Investment	11.80	12.90
Savings Investment	6.37	6.96
xTV Electronics	8.27	9.01
Vimed Investment Fund	5.89	6.34
United Accumulative	8.01	8.75
Universal Svgs Equity	4.76	5.20
Western Growth	4.72	5.16

(x) En monnaie américaine

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	7.91	8.56
American Bus Shares	3.81	4.13
Boston Fund	8.66	9.46
Bullock Fund	13.50	14.58
Mass Inv Growth	9.55	10.44
Wellington Fund	12.79	13.95

TITRES AU COMPTOIR

Cours fournis par Kippen et Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adm et T	31	33
Banque d'Econ. de Qué.	6	6¼
Belok	23	24
Corp. foncier de Mtl (A)	4½	
Credico	2½	3
Crown Life	25	27
Grenache		3.00
Ind. Life	17	19
Ldn Life	56	59
La Prév.	15	16
La Stabilité	5	6
Les Prév.	—	64
Pacific Gas	12	12¾
Paco	2.50	2.60
Permeator	5½	7
Supersol	3	4
Trust General priv.	22	23½
Un Cdn Assur.	5	5½

LES MARCHES AUX BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux de toutes les classes demeuraient stables ou bien réalisaient des progrès hier, comparativement à la semaine dernière. La demande était bonne et les échanges se suivaient à un rythme accéléré aux marchés aux bestiaux de la métropole.

Les arrivages comprenaient 650 bovins, 754 veaux, 31 porcs et 119 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de $25.75 à $27.35, les bons de $24 à $25.50, ceux de qualité moyenne de $22.25 à $24 et les communs de $19 à $23.

Les taures de qualité moyenne valaient de $20.50 à $21.50, les communes $20.50.

Les bonnes vaches rapportaient de $18.25 à $19, celles de qualité moyenne de $17 à $18.50, les communes de $15.75 à $17.50, et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $12.50 à $15.50.

Les bons taureaux se vendaient de $18.25 à $19.00 ceux de qualité moyenne $21.25 et les communs $17.

Les bons veaux rapportaient de $35 à $41, ceux de qualité moyenne de $27.50 à $33.50 et les communs de $18 à $30.

On ne rapportait aucune vente de porc, de mouton ou d'agneau.

TENDANCE DES MARCHES

Titres les plus actifs sur les marches de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm	Chang.
15655	Brinco	4.70	+ 0.05
8134	Alcan	27¼	+ ¼
5969	Bell Phone	45⅞	+ ⅛
5775	Cdn Brew	6¼	+ ⅛
2905	Mass F	22⅜	+ ¼
2646	Walk Gw	28⅛	+ ⅜
2600	D Glass	14	Inch.
2055	Cdn Paper	36⅝	+ 1
1717	Ns Lp	10⅛	+ ⅛
1701	Maritime Tel	22¾	+ ¼

SECTION MINIERE (en cents)

7100	West Hill	54	1
60000	Louanna	22	+ 2
45500	Lemieux	51	Inch.
39100	Equity Ex	70	+ 2
37250	Wisconsin	42	+ 3

Volume des ventes: 726,700 actions comprenant 197,400 actions industrielles et 629,300 actions minières et pétrolières.

Cours moyen à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq	85 Tit.	8 Pap.
Lundi	141.31	126.63	108.95	135.41	108.49
Vendr	139.99	125.91	107.39	134.18	106.05
Sem dr	Jour de l'Action de grace				
Mois dr	146.40	131.75	109.35	140.12	110.22
Haut 66	171.59	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas 66	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49
Haut 65	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas 65	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
TITRES INDUSTRIELS					
Cons Gas	16940	14⅜	14⅛	14¼	+ ¼
Alcan	13135	28⅝	27½	28⅛	+ ⅝
Algoma St	111187	24¾	24	24⅜	+ ⅛
Nor Ctl G	10569	13	12⅝	12⅝	+ ⅛
Bell Phone	10521	45⅞	45¼	45⅝	+ ⅛
MINES					
Peerless	253080	21	19	19	
Frobex	206280	385	32	360	+15
D'Eldona	136453	90	80	89	+2
Osisko	129200	75	60	71	+5
Ares	122000	390	330	350	+5
HUILES					
Provo Gas	50608	520	490	510	+10
Place G	23950	212	206	210	+3
Int Helium	19567	350	330	330	—20
Mill City	18864	260	252	259	+7
Dynamic	18850	290	280	285	—4

Volume des ventes: 3,187,000 actions.

Cours moyens à Toronto

86	12	15	9	122

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 Cf	15 Util.	60 Tit.
Lundi	405.9	150.6	141.9	282.2
Vendr	401.2	149.4	140.5	279.3
Sem dr	394.5	144.8	136.2	272.9
Mois dr	425.9	155.3	141.1	291.9
1965	515.6	182.2	171.9	350.7
Haut 66	537.9	213.9	170.5	389.7
Bas 66	388.0	143.9	130.2	269.4
Haut 65	523.3	194.5	178.2	358.5
Bas 65	451.4	149.3	162.6	308.0

Cours moyens de Dow Jones

30 industries	778.89	+	7.18
20 chemins de fer	193.86	+	1.94
15 services publics	130.33	+	1.85
65 titres	274.47	+	2.82

Volume des ventes: 5,580,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté hier de 0.8 point à 303.0.

Les obligations à New York

	C.I. 20	Ind. 10	Util. 10	Val. étrang 10	A bas rend 10
Lundi	71.4	90.2	82.0	92.3	86.1
Vendr.	71.5	90.3	82.0	92.3	86.0
Sem. dr	72.4	89.5	81.7	92.4	85.5
Mois dr	72.6	90.1	80.4	91.8	84.5
1965	80.9	102.4	87.5	92.8	92.8
Haut 66	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
Bas 66	71.4	88.9	79.2	91.6	83.7
Haut 65	83.7	102.5	88.9	95.0	94.3
Bas 65	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Ventes	Titres	Ferm	Chang.
110200	Am Tel Tel	55½	+ 1
89200	Gen Motors	71⅝	+ ⅜
62000	Sperry Rd	24⅜	+ ⅛
60500	Itek Corp	64⅝	+ 1⅝
59200	Xerox Cp	162½	+ 3⅜
53400	Rex Drug	23½	+ ⅛
48600	Polaroid	133⅜	+ 1
48600	Purex	17⅝	+ 2⅛
48200	Overnite Tran	12½	+ 1
48000	Fair Cam	116⅝	+ ⅜
43800	Gen Dynam	48¼	+ 2
43000	Benguet	2⅜	+ ⅛
38800	Crow Coll	39⅛	+ ⅛
37000	Hert	39¼	+ 5⅜
36200	SCM	48⅜	+ 1¼

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG (PC) — La graine de lin était la céréale la plus en demande hier au marché des grains. Peu d'activité dans les cereales d'exportation.

La graine de colza a fait des progrès, surtout à la suite de mauvaises températures aux Etats-Unis et devant la possibilité de ventes extérieures.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

LIN

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm pr.
Oct.	292	291⅞	291⅞	292¼
Dec.	294¼	293⅝	293⅝	294¼
Mai	304¼	303⅝	303⅝	304⅝
Juil.	304	303⅝	303⅝	303⅝

GRAINE DE COLZA

Nov.	269⅝	267½	268½	267½
Janv.	269½	267½	268½	268
Mars	268⅝	267½	268	267
Mai	269	268	268	267½

AVOINE

Oct.	—	—	90½	90½
Dec.	92¾	92¼	92½	92⅝
Mai	—	—	90¼	90⅝
Juil.	—	—	89	89

ORGE

Oct.	—	—	136½	137
Dec.	134⅝	134¼	134⅝	134⅝
Mai	134	133¾	134	134
Juil.	—	—	132½	132½

SEIGLE

Oct.	126¾	126¼	126¾	126¼
Dec.	128⅜	128	128	127¾
Mai	136⅜	135⅝	136⅜	135⅝
Juil.	138¼	138	138	138⅛

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw 90⅝, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 four., 90⅜; 1 four., 89⅝; 2 four., 86⅝; 3 four., 83¾; fourrage mixte 55.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs et 1 cw 2-rangs 1.37⅝; 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs 1.35⅜; 3 cw rangs et 1 four., 1.33⅜; 2 four., 1.30⅜; 3 four., 1.27⅝.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.26⅝; 3 cw 1.21⅞; 4 cw 1.07⅝; ergote 1.01⅜; sur rails 1.26⅝.

LIN: 1 cw 2.91⅝; 1 cw 1.86⅞; 3 cw 2.61⅝; sur rails 2.91⅝.

GRAINE DE COLZA: no 1 canadienne 2.67, no 2 canadienne 2.52.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du ble pour les ventes locales; les ventes aux termes sujettes à confirmation:

AVOINE: 2 cw 90⅞, 3 ex 91, 3 cw et 1 ex four., 90½; 1 four., 88⅝; 2 four., 86⅝; 3 four., 83¾; fourrage mixte 55, grain mixte 78⅝.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs 1.44, 1 et 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs 1.42; 3 cw 2-rangs 1.38, 1 four., 1.33⅛; 2 four., 1.31⅛; 3 four., 1.28⅛; 3 grain mixte 1.28⅛.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

1 nor 2.11⅞; 2 2.08¾; 3 2.05⅞; 4 2.00⅛; 5 1.95⅞; 6 1.94⅛; sur voie, 2.91⅝. Graine de colza, no 1 canadienne 2.67, no 2 canadienne, 2.52. Prix du lin aux commerçants, 15 cents de moins que l'option de décembre.

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm pr.
BLE				
Dec.	177⅝	175	176.76¼	175.-⅝
Mars	182⅞	181	182.82⅝	181.80⅝
Mai	185¼	182⅝	184¼	182⅝-¾
Juil.	171⅝	169	170.-.70	168⅝-.69
Sep.	173⅜	171½	172⅝	171⅝
MAIS				
Dec.	136	135¼	135¼-⅜	135¼-¾
Mars	140¼	139⅝	139¾-.40	139⅝-¾
Mai	142	142⅛	142¼	142⅛-.42
Juil.	144⅛	143⅝	144⅛	143⅝-¾
Sep.	139¼	139¼	139⅜	139.39¼
AVOINE				
Dec.	76	75	75¼	74⅞
Mars	79¼	78¼	78⅝	78.78¼
Mai	79	77¼	78¼-¼	77⅝
Juil.				
Sep.				
SEIGLE				
Dec.	126	124½	125½	125
Mars	132	130⅝	131⅝	130.-.31
Mai	134⅝	133¼	134⅛	134¼
Juil.	135¼	134½	135¼	134⅝
Sep.	—	—	135¼ n	135¼
SOYA				
Nov.	299½	296	298⅝-½	294¼-.94
Janv.	302⅝	298¾	301⅛-⅝	297⅝-⅞
Mars	306⅝	303¼	305½	301⅝-¾
Mai	308¼	305¼	307⅝-½	303⅝-⅞
Juil.	309⅝	306½	308⅝	304¼-⅝
Aout	305¼	302¼	304⅝	301¼-.01
Sep.	295	293¼	294½	291½-1¼

MARCHES AGRICOLES

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide	$0.59¾
Québec, 93 points en solide	$0.59¾
Québec, no 1 moule d'une livre	$0.64

PRIX DES OEUFS

Voici les prix des grossistes aux détaillants : catégorie A-Extra-Gros, 71½ à 73 cents ; A-Gros, 69 à 70 ; A-Moyens, 67 à 68 ; A-Petits, 51 à 52 ; catégorie B, 52 à 53. (Les prix aux détaillants représentent les prix à la douzaine et en cartons).

TABLEAU DES VOLAILLES PRIX AUX DETAILLANTS
Poids vivants

POULETS

Moins de 5 lbs	21½
5 à 6 livres	22-23½
6 à 7 livres	24-26½
7 livres et plus	27-27½

POULES

Moins de 5 livres	9-12
5 à 6 livres	14-16

Dans Le monde

Menaces de mort contre Lyndon Johnson

SYDNEY, Australie (UPI) — Des menaces de mort ont été reçues par téléphone à l'adresse du président Lyndon Johnson et des premiers ministres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, a-t-on appris hier. Les appels ont été reçus à Sydney et à Wellington. Les agents qui précèdent la venue de Johnson ont déclenché des enquêtes. Certains appels font mention du meurtre du président Kennedy au moyen d'une carabine. Un homme a appelé un journal et a dit: "Je vais faire sauter la tête de Lyndon Johnson samedi parce que mon fils est mort au Vietnam."

Les partisans de Peron manifestent

BUENOS AIRES (UPI) — Plus de 100 membres de la gendarmerie, brandissant des sabres, lançant des bombes lacrymogènes, ont dirigé des boyaux à incendie contre une foule de manifestants qui voulaient noter le 21e anniversaire de la montée au pouvoir de Juan Peron. Au moins deux personnes ont été blessées et il y a eu une vingtaine d'arrestations.

Injonction possible à la General Electric

WASHINGTON (UPI) — Le gouvernement américain pourrait avoir recours à la loi Taft-Hartley afin de mettre fin aux grèves qu'ont déclenchées hier quelque 25,000 employés dans sept usines de la General Electric. Les usines produisent du matériel de guerre pour le Vietnam. Selon la Maison Blanche, le président Johnson a pris les dispositions nécessaires afin d'obtenir une injonction, si nécessaire. Le président Johnson a formé une commission d'enquête de trois membres qui, en vertu de la loi Taft-Hartley, étudieront le conflit.

Découverte macabre d'un enfant de choeur

MILWAUKEE, Wisconsin (UPI) — Un enfant de choeur âgé de 12 ans, qui faisait une course pour un prêtre, hier, est tombé sur le cadavre mutilé de sa soeur aînée abandonné tout près de l'église. La victime, Sherryl Thompson, âgée de 18 ans, a été poignardée à plusieurs reprises dans les jambes et au visage et son cadavre n'était que partiellement vêtu. Le corps reposait près d'un pin dans un coin des terrains de l'église Sainte-Rose-de-Lima. La jolie fille, qui travaillait de temps en temps dans les restaurants, était disparue depuis dimanche. Elle avait appelé sa famille dimanche à 9 heures du soir et avait dit qu'elle se rendait à la maison mais qu'elle s'arrêterait avant dans un magasin. Le 5 septembre dernier, une fillette de 10 ans a été tuée par un maniaque sexuel à quelques rues de l'église. Mlle Thompson n'a pas été violentée.

Aubaine pour les pauvres

PORTLAND, Oregon (PA) — Les citoyens des quartiers à revenus faibles et moyens de Portland ont envahi, hier, la partie sud-ouest de la ville où se livre présentement une guerre des prix des aliments. Voici quelques prix: lait 17 cents le gallon; le bacon 68 cents la livre. Environ 30 magasins se livrent une guerre des prix.

Chi-Chi a quitté Moscou

MOSCOU (Reuter) — Chi-Chi, le panda timide du Zoo de Londres, est partie hier soir laissant son prétendant russe seul dans sa cage où elle avait vécu pendant sept mois. Lorsque Chi-Chi est arrivée en mars, on avait bon espoir qu'elle tomberait en amour avec le panda masculin An-An, qui s'ennuyait, et que l'on verrait naître prochainement un premier panda en captivité. Chi-Chi est resté intraitable. Rien ne s'est produit.

59 ans en prison, sans lettre, sans visiteur

SAN LEANDRO, Californie (PA) — Les parents de Richard Honeck croyaient qu'il était mort depuis plusieurs années. En effet, cet homme a passé 59 ans en prison sans recevoir un visiteur ou même une lettre. Aujourd'hui, après avoir purgé 64 années dans une cellule, il est un homme libre. Honeck avait été coupable du meurtre d'un instituteur en 1899. Il est maintenant âgé de 87 ans.

"J'étais certaine qu'un jour il serait libéré sous condition," a déclaré sa nièce, Mme Clara Naegelin Orth, 66 ans. C'est cette dernière qui a entrepris les démarches en vue de faire libérer son oncle en 1963, après avoir aperçu une photo de son oncle transmise par la Presse Associée, qui avait raconté l'histoire de cet homme abandonné depuis 59 ans.

L'Allemagne de l'Ouest réclame Henschel

OSLO, NORVEGE (PA) — Le chef de police Lars Lund a déclaré hier que l'Allemagne de l'Ouest avait demandé l'extradition de l'homme Juergen Henschel, qui est accusé d'avoir enlevé une petite Montréalaise de 4 ans, Audrey Klewer, dans Berlin ouest il y a deux mois. L'enfant a été retrouvée peu après saine et sauve. Henschel a été arrêté en Norvège.

L'affaire Ben Barka devant le tribunal

PARIS (AFP) — L'avocat de Marcel Le Roy, seul inculpé libre du procès des ravisseurs du chef marocain Medhi Ben Barka, Me Jean Maggiani a invité le jury à refuser de répondre aux questions qui leur seront posées sur la culpabilité de son client. Celui-ci est accusé de "non-dénonciation de crime" encourt une condamnation maximum de trois ans de réclusion. S'efforçant de laver son client des charges qui pèsent contre lui, selon lesquelles il aurait négligé d'avertir ses supérieurs des dangers qui menaçaient M. Ben Barka, l'avocat a chargé avec force, Antoine Lopez, principal inculpé et ex "Honorable correspondant" de Le Roy, affirmant qu'il était absolument faux qu'il ait rendu compte à ce dernier, dans une communication téléphonique faite le surlendemain de l'enlèvement, "de tout ce qu'il savait."

LES MONTAGNARDS APPUIENT KY — Un membre de la tribu des Montagnards, au Vietnam, verse du sang de buffle sur les souliers du premier ministre Nguyen Cao Ky, du Sud-Vietnam, en geste d'amitié envers le gouvernement que les Montagnards opposaient l'an dernier. La cérémonie s'est déroulée, hier, à Pleiku au centre de la région des Montagnards. Au cours de la cérémonie, le premier ministre Ky a invité le président des Etats-Unis Lyndon Johnson à visiter le Sud-Vietnam à l'occasion de la conférence au sommet de quelques pays asiatiques qui se tiendra à Manille. (Téléphoto PA)

Désastre financier à Beyrouth, Liban

BEYROUTH (UPI,AFP) — Le krach de la banque "Intra" au Liban a par une réaction en chaîne entraîné la fermeture provisoire de toutes les autres banques ainsi que de la bourse de Beyrouth.

Mesure et spectacle sans précédents dans le monde: lundi matin les 150 établissements bancaires de Beyrouth sont gardés par des cordons de troupes, qui en interdisent l'accès au public. La catastrophe financière qui s'abat sur le Liban fait tache d'huile. Une centaine de maisons de change ont fait savoir hier qu'elles ne pouvaient reprendre leurs opérations, leurs avoirs étant bloqués en banque.

Le gouvernement a entendu hier soir notamment Philippe Takla ministre des Affaires étrangères, revenu en hâte de New York, où il assistait à l'assemblée générale des Nations unies. M. Takla est également directeur de la banque centrale, qui a pris en main les banques. Youssef Beidas, fondateur et ancien directeur de la banque (relevé la veille de ses fonctions) se trouve aux Etats-Unis où il s'efforce d'obtenir des concours financiers. La "Bank of America" serait intéressée Au sort de la banque "Intra".

Les conséquences du krach de la grande banque libanaise se sont faits sentir à Londres et à Paris. En France, la banque avait acheté récemment la majorité des actions des chantiers navals de la Ciotat, qui s'étaient trouvés en difficultés au début de cette année.

A New York, la succursale de la banque avait $2,435,000 à l'actif et $2,150,000 au passif.

La banque "Intra" est la plus grande banque du Moyen-Orient. Elle avait des dépôts de plus de $200,000,000.

Des milliers de citoyens de Hawaii ont accordé, hier, au président Johnson un accueil enthousiaste et conforme à la tradition des îles. On voit, ci-haut, le président des Etats-Unis portant un leu d'orchidées autour du cou, examinant les belles du pays. Honolulu était la première escale du président qui est en route pour la conférence de Manille. (Téléphoto PA)

Les vols dans les chalets continuent

L'automne est la saison de la chasse. C'est aussi la saison propice au vol dans les chalets. La région de Québec n'y échappe pas. Hier et en fin de semaine, la Sûreté provinciale a reçu plusieurs plaintes de ce genre.

Deux moteurs hors-bord, valant $600, ont été volés dans un club du Lac-au-Sable, dans le comté de Portneuf. Divers articles estimés à $800 ont été également volés dans un chalet du lac Saint-Augustin. Un chalet de Saint-Joachim a été cambriolé et du vandalisme y a été causé. Deux maisons d'été ont aussi reçu la visite de cambrioleurs à l'Ile d'Orléans.

Les saisons n'arrêtent pas certains cambrioleurs dont l'activité dure à l'année. Des perceurs de coffre-fort se sont attaqués à la voûte de l'hôtel de ville de Villeneuve. Ils ont tenté d'arracher la porte au cours de la nuit de samedi à dimanche, en se servant d'outils. Ils n'y sont pas parvenus, mais ils ont causé des dommages évalués à $3,000.

Les mêmes individus sont retournés sur les lieux, la nuit suivante, mais ils n'ont pas travaillé. Leur travail ne semble pas celui d'experts. Peu d'argent est placé dans cette voûte. En fin de semaine, il y avait $50. Les enquêteurs croient que les cambrioleurs voulaient mettre la main sur certains papiers.

Jeune fille trouvée à moitié gelée à l'Ile

Une jeune fille de 20 ans a été trouvée à moitié gelée, hier matin, près des bâtiments de ferme d'un cultivateur de Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans. Elle a été transportée à l'hôpital pendant qu'un agent du poste de la PP de Sainte-Anne-de-Beaupré enquêtait.

La jeune fille demeure à Québec chez l'un de ses frères et elle est malade. Elle a quitté la maison, dimanche, et elle se serait rendue à pied à l'Ile d'Orléans. La femme du fermier l'a trouvée alors qu'elle se rendait à la grange pour faire le train du matin.

Certaines constatations laissent croire que la jeune fille a marché à travers champ. En voulant sauter une clôture, les vêtements se sont accrochés et la jeune fille est tombée dans un ruisseau où il coulait un peu d'eau. Cest là qu'elle a été trouvée.

Le fermier et son épouse l'ont transportée à la maison et ils en ont pris soin en attendant l'arrivée des policiers. Des papiers trouvés en sa possession ont permis d'établir son identité et de communiquer avec son frère.

Etudian'e blessée

Une étudiante de Québec a été blessée par une auto, vers 4h30, hier après-midi, sur le boulevard Bourassa, à Charlesbourg. Joanne Millette, 15 ans, du 1975, 24e Rue, venait de quitter le couvent des SS Notre-Dame-des-Anges où elle avait assisté à une conférence. L'ambulance Bouchard l'a transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus pendant que le policier Martineau enquêtait.

Forts indices que le noyé soit un marin du Manseau

Le corps du noyé trouvé dans le fleuve à Lauzon, dimanche matin, n'avait pas encore été identifié hier soir. Il est sur les dalles de la morgue provinciale.

L'autopsie a révélé que la mort de cet homme était due à la noyade et qu'elle remonte à une quinzaine de jours. De forte taille, le noyé n'a plus de cheveux. Le cuir chevelu a été arraché par le séjour prolongé à l'eau. L'examen du corps a aussi révélé que l'homme a un dentier à la mâchoire supérieure.

Le noyé porte un jonc à l'annulaire de la main gauche. Du mazout a été trouvé sous le jonc. Cet indice laisse croire que le noyé peut appartenir à la drague "Manseau 101" qui a coulé dans le fleuve, en face de Cap-Rouge.

Un employé de la Marine Industries s'est rendu à la morgue, hier. Il a cru reconnaître l'un de ses compagnons de travail, mais il n'était pas certain.

Le blessé a parlé

Le restaurateur Carl Song, 23 ans, du 504 rue Dollard, Québec, a pu être interrogé pendant quelques minutes dans son lit d'hôpital. Il a été gravement blessé, vendredi, le 7 octobre dernier, quand son restaurant situé sur la rue Sainte-Thérèse a été incendié à la suite d'une explosion. Le restaurateur avait été projeté à travers une vitrine et il avait été recueilli dans la rue.

Les enquêteurs du Commissariat municipal des incendies lui ont demandé s'il se souvenait de quelque chose. M. Song a raconté qu'il était à allumer une cigarette dans son restaurant quand il a soudainement été environné par les flammes et que la déflagration l'a projeté dans la rue. L'état de M. Song est encore considéré comme grave et il a pu être interrogé pendant quelque minutes seulement.

Un fil électrique défectueux aurait causé l'incendie

Un fil électrique défectueux serait à l'origine de l'incendie qui a lourdement endommagé une maison de deux étages située au 34 rue des Carrières, à Charlesbourg-Ouest. Le feu a éclaté vers 5h. hier matin et les deux familles qui occupaient la maison ont pu s'échapper saines et sauves.

Les flammes ont pris naissance dans la chambre des enfants de la famille Marcel Lévesque qui habitait l'étage supérieur de la maison. Les pleurs d'un enfant qui avait été éveillé par la fumée ont servi à lancer l'alerte.

Les pompiers de Charlesbourg-Ouest ont combattu le brasier avec le concours de ceux de Charlesbourg. Le logement de M. Marcel Lévesque est détruit. Celui de M. Marc Lévesque, au rez-de-chaussée, a subi des dégâts importants par l'eau. Des brêches ont dû être pratiquées dans le toit de la maison qui a ainsi subi des dommages élevés.

Cet emblème, formé de trois éléments, évoque l'oeuvre missionnaire que la Propagation de la Foi accomplit dans le monde :
Le TRIANGLE surmonté de DEUX BRAS est le symbole même de la Foi, l'espérance du salut venant d'en Haut.
La CROIX, emblème des chrétiens, s'étend sur toute la TERRE attestant ainsi l'universalité de la Propagation de la Foi.

RÉFLÉCHISSONS

Le concile invite tout le monde à un profond changement de mentalité, afin que chacun ait une vive conscience de sa propre responsabilité dans la diffusion de l'Évangile et prenne sa part dans la propagation de la Foi.

AGISSONS

À titre de chrétiens nous nous devons de développer en nous-mêmes et chez les autres la connaissance et l'amour des missions et de coopérer à la propagation de la Foi.

PARTICIPONS

Montrons-nous plus généreux que jamais en prières et en aumônes à l'occasion du dimanche de la propagation de la Foi le 23 octobre prochain.

23 octobre DIMANCHE DE LA **PROPAGATION DE LA FOI**

VOUS ETES INVITES

CABARETS

A la Porte Saint-Jean — "Revue Artistes et Modèles avec Les Brutos et 4 danseuses—Roger Lachance. Ce soir: 10h., 12h.30.

Page Blanche: Concours de danseuses à Go-Go et aussi à La Madrague.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures et 2 heures.

Au Baril d'Huîtres: "Revue Zigani", 10 artistes. Ce soir à 10h.30 et 12h.30.

Auberge de la Colline : Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h. à 11h.30.

Au 400: Ce soir: Patricia White.

Bal Tabarin : Gilles Letarte — Linda Lou — Marion Conrad. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Cabaret Panorama : Jolies danseuses. Ce soir: 6h., 11h., 1h.

Cabaret Victoria: Gerry Tousignant. Ce soir à partir de 9 heures.

Château Bel-Air : Ce soir, danse.

Château Lac-Beauport : Marc Drolet et son ensemble, ce soir.

Chez Gérard : La Revue "Girls à la carte" — Bob Vocelle. Ce soir: 10h., 12h.30.

Club Lafayette : Danse avec 2 orchestres.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h. à la fermeture.

Coronet : Les Guerrières — Gaston Boileau Ce soir: 10h. et 12h.

Hôtel Québec: Danse tous les soirs.

Hôtel-Motel Britannia: Les Inkspots — Les Corvettes — Les Trois Capitaines — Marcel Chevarie — Ce soir: 10h., 1h.

Hôtel - motel Neptune: Ce soir: Les Ookpiks — Ron Norman.

La Maison Hantée: Ce soir: Orchestre.

Le Fanal: Ce soir, Marcel Grondin et son orgue.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir de 9h.30 à la fermeture.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Cooper à l'orgue et Josée.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Waikiki Casino: Les Jazz Men, Frederic et Nicole Spectacle continuel.

CONVOCATIONS

L'Union Catholique des Cultivateurs: 42e congrès général aujourd'hui, demain et jeudi, à l'Hôtel-Motel des Laurentides, 350 Boul. Ste-Anne, Beauport. Ouverture aujourd'hui à 2 hres p.m.

Club Rotary de Québec: Diner à 12h.30 p.m. à la salle Riverview du Château Frontenac.

Conférences Chrétiennes: Conférence du Rév. Père Jules Paquin, s.j. à la salle Limoilou, 801, 4e Rue, à 8 hres p.m. Sujet: "La limitation des naissances".

Centre des Bénévoles: Début des Séances d'Information dédiées aux Auxiliaires Bénévoles à 2 hres p.m., à l'hôpital St-Michel Archange.

Mardis universitaires: Conférence de M. Georges Canguilhem à 8h.30 p.m. à l'Amphithéâtre 1-C, Pavillon des Sciences Humaines, Cité Universitaire. Sujet: "Médecine et philosophie".

(Suite à la page 19, 1ère col.)

CINEMA

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — "La mort frappe trois fois" (A) 7h.30. "Les sept voleurs de Chicago" (A) 9h.05.

Canardière : — "Merveilleuse Angelique" (D) 12h.15, 3h.25, 6h.30, 9h.45. "Cent briques et des tuiles" (AR) 1h.55, 5h.10, 8h.15. Continuel de 12h.15 à 11h.30.

Capitol: — "Quand l'Inspecteur s'en mêle" (AR) (99 min.) à 2h.45, 6h.10, 9h.45. "Doubles masques et agents doubles" (A) (100 min.) à 1 h., 4h.25, 8h. Sortie à 11h.25.

Cartier: —"Cartes sur table (A) Scope à 1h.00, 4h.25, 7h.50. Programmes à venir: 2h.30, 9h.20. "Agent 3 S 3, passeport pour l'enfer" (AR) Couleurs à 2h.35, 6h.00, 9h.30. Nouvelles: 4h.15, 7h.45. Fin: 11h.10.

Cinéma de Paris : — "La religieuse de Monza" (AP) 12h.05, 3h.25, 6h.30, 10h.00. "XI-7 Top Secret" (AR) 1h.40 3h.05, 8h.25.

Empire: — "Le lit à deux places" (D) 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. Fin: 11 hres.

Impérial : — "Sujets: 1h.00, 4h.27, 7h.43. "Samson contre tous" (A) 1h.11, 4h.30, 7h.49. "Opération F.B.I. à Cap Canaveral" (A) 2h.41, 6h.00, 9h.19. Fin: 11h.02.

Lairet: — "Nouvelles: 4h.19, 7h.45. "Cartes sur table" (A) 1h.00, 4h.26, 7h.52. Programmes à venir: 2h.32, 5h.58, 9h.24. "Agent 3 S 3, passeport pour l'enfer" (AR) 2h.38, 6h.04, 9h.30. Fin: 11h.11.

Le Bijou: — "Séduite et abandonnée" (A) 6h., 10h. "Les amours célèbres" (D) 8h.

Le Canadien : — "Gaua" (P) 1h.00, 3h.00, 5h.00 7h.00, 9h.00.

Lévis: — "Brenno le tyran" (AA), couleurs, 7h.30. "Môme aux dollars" (D) 9h.00.

Lido: — "Le secret de Fife sanglante" (A), couleurs, 7h.30. "Ombaba" (P) 9h.04.

Pigalle: — "Le géant de Tessalie" (A.) 12h.30, 3h.50, 6h.50, 10h.05. "Parachutage d'espions" (—) 2h., 5h.20, 8h.30. Actualités françaises 3h.40, 8h.20.

Princesse: — "Mandrin met le feu aux poudres" (A) 12h.50, 5h.18, 9h.46. "L'araignée blanche" (A) 2h.21, 6h.46. "Des filles pour un vampire" (—) 4h.02, 8h.30. Sujets: 3h.59, 8h.24 FIN: 11h.14.

Rialto: — Nouvelles: 1h., 4h.14, 7h.37. Sujets courts: 4h.21, 7h.44. "La Crypte du Vampire" (AR) 1h.07, 4h.31, 7h.54. Annonces: 2h.32, 5h.56, 9h.19. "Rome contre Rome" (A) 2h.38, 6h.02, 9h.25. FIN: 11h.01.

Ste-Foy — Salle Champlain : "Kwaheri" (—) 2h.29, 5h.21, 8h.13. Programmes à venir: 3h.46, 6h.58, 9h.30. "Persée l'invisible" (—) 1h.00, 3h.52, 6h.44, 9h.36. Fin: 11h.05. Représentation tous les soirs et matinée le mercredi, samedi et dimanche.

St-Romuald : — "Un gosse de la butte" (AA) 7h.30. "Seigneur d'Hawaii" (D) 9h.10.

Sillery : — "Aimez-vous Brahms" (D) 7h.30. "Goldfinger" (AR) couleurs 9h.35. FIN : 11h.25.

Victoria: — Sujets: 1h., 7h.30. "Rome contre Rome" (A) Couleur: 1h.20, 4h.30, 8h. "La Crypte du Vampire" (AR) 3h.05, 6h.05, 9h.45. Continuel de 1h. à 11h.10.

Studio 9: — "Sandra" (AR) avec Claudia Cardinale, 7h.30, 9h.45.

Cinéac : — "Those Magnificent men in their flying machine" (T) 1h.00, 3h.30, 6h.00, 8h.30. Fin: 11 hres.

Ste-Foy — Salle Alouette: — "The Sound of Music" (T) 2h.15, 8h.15.

A LA RADIO QUEBECOISE

INFORMATION

MICRO QUEBEC — Spécialistes invités à répondre aux questions des auditeurs de la ville et de la banlieue. CKCV, 6h à 9h a.m.

POINT DE VUE — Les auditeurs font connaître leur point de vue sur un sujet proposé. CHRC, 6h40 à 8h30 a.m.

UN HOMME VOUS ECOUTE — Le docteur François Cloutier, psychiatre, répond à son courrier. CBV, 10h45 à 11h a.m.

FAITES-MOI CHANGER D'OPINION — MM. Jean-Charles Bonenfant, Pierre Chaloult, Laurent Laplante et René Arthur invitent les auditeurs à leur faire changer d'opinion. CJLR, 12h15 à 12h45 p.m.

PRESENT METROPOLITAIN — Magazine d'information régionale émanant de Québec. CBV, 5h à 5h30 p.m.

PRESENT NATIONAL — Magazine d'information provinciale, nationale et internationale émanant de Montréal. CBV, 5h30 à 6h p.m.

COMMENTAIRES — Un journaliste fait le point sur une nouvelle d'actualité importante. CBV, 6h15 p.m.

VARIETES

CHEZ MIVILLE — Rire, musique et chanson avec l'équipe de Miville Couture. CBV, 8h à 9h a.m.

LE MATIN D'AUJOURD'HUI — Musique, entrevues et pensées avec Richard Joubert. CBV, 9h30 à 10h30 a.m.

FEMINA — Un quart d'heure avec Mimi d'Estée. Sujet: l'esthétique. CBV, 10h30 à 10h45 a.m.

DEUX VILLES UNE MUSIQUE — "Carrousel" de Montréal avec les animateurs Denyse Saint-Pierre, Fernande Giroux et Roger Joubert. CBC, 3h30 à 4h30 p.m.

MUSIQUE

A TOUS LES ECHOS — Un quart d'heure de musique de folklore étranger. CHRC, 7h15 à 7h30 p.m.

SERENADE — Musique classique et semi-classique. CHRC, 8h à 8h55 p.m. !

LE COIN DE LA CHANSON — Une demi-heure avec Jacqueline François. CHRC-FM, 8h à 8h30 p.m.

RECITAL — Antonio Jargo au violoncelle et Joerg Demus au piano. CHRC-FM, 8h30 à 9h p.m.

BALLETS ET DANSES — Extraits de On the Waterfront et West side story avec l'orchestre philharmonique de New York. CHRC-FM, 9h à 10h p.m.

ARCHICORDES — Commentaires sur les cordes dans les orchestres classiques ou les orchestres de jazz. Animateur: Marc Fortier. CBV, 10h30 à 11h p.m.

LES CHEFS-D'OEUVRE DE LA MUSIQUE — Symphonie no 5 de Tchaikovsky et "Pièce héroique" de Franck. CBV 11h à 12h a.m.

L'EVENEMENT A LA TV

MARDI

CFCM-TV — Canal 4

7.30 Mire et musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36 - 24 -36
8.45 Toast et café
9.45 T.V. Bingo
10.15 Ciné-Matinée : "C'est arrivé à 36 chandelles"
11.45 Palmarès
12.15 Horaire commenté
12.20 Actualité
12.28 Editorial
12.30 De tout, de tous
1.10 Qui suis-je ?
1.30 Féminité
2.15 La sieste : "Filles sans joie" Glynis Johns, Diane Dors, John Greyson
4.00 Le Zoo du Capitaine Bonhomme
5.00 Rin-Tin-Tin
5.30 Les héros du jour
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Actualité
6.58 Editorial
7.00 Ciné-4 : "Les révoltés de Lomanach" Dany Robin, Amédéo Nazzari, Jacques Castelot
8.30 Cré Basile
9.00 Découvertes 66
9.30 Le Saint
10.30 La minute d'argent
11.00 L'Actualité
11.11 Météo
11.12 Editorial
11.14 Nouvelles sportives
11.20 Où ?
11.25 Heure exquise : "Blanc comme neige", Bourvil, Paulette Dubost, Mona Goya
12.55 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Test pattern and music
9.58 Opening
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.25 Emergency Ward Ten
11.55 CBC-TV News
12.00 Test pattern
2.30 Test pattern and music
2.58 Opening
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Time for Adventure
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Autumn edition
6.35 After 6 : "Hero's Island" James Mason, Neville Brand, Rip Torn
8.00 Red Skelton
9.00 CBC Drama : "Wojeck"
10.01 News Magazine
10.30 A sense of place
11.00 CBC-TV News
11.19 Late scores & Editorial
FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

8.30 Mire
9.30 Mire et musique
10.28 Aujourd'hui à CBVT
10.30 Le théâtre de coucou : "L'automne"
11.00 Petite kermesse aux chansons
11.30 Long métrage : "Jitterburg", Stan Laurel, Oliver Hardy
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton : "Janique aimée"
1.30 Long métrage : "Aux quatre vents"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Cadets de la forêt
5.30 La vie qui bat
6.00 Rond-Point
6.30 Téléjournal
6.46 Aujourd'hui
7.30 Du côté de Québec
8.00 Les joyeux naufragés : "Gilligan, le voyant"
8.30 Batman
9.00 Rue des pignons
9.30 Moi et l'autre
10.00 Le sel de la semaine
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.36 Ciné-Club : "La passagère"

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

CHARLOT AU REPOS — Malgré que ce ne soit plus de son âge, Charlie Chaplin ne peut même plus imaginer faire le pitre depuis qu'il s'est cassé la jambe. On le voit ici avec son épouse Oona.

ARTS

Collection Werner Ruhnau: Musée du Québec.

Confrontation '66 : Exposition en plein air de l'Association des sculpteurs du Québec. Face au Musée.

Verrières de Marcelle Ferron. Musée de Québec.

Affiches de cinéma hongroises: Pavillon de la faculté de Commerce. Laval.

Tanguy: Peintures figuratives. Académie de Québec.

Expo-Beauce: Oeuvres de Pierre Faucher. Pavillon des Sciences humaines.

CONCERT

Françoise Laflamme: La Halte des Chansonniers, 8h.30 et 10h.30 p.m.

Germano Rocha: Théâtre Populaire Petit Champlain à 9 heures.

"Nous avons manqué le dernier diner, mais nous ne manquerons pas le premier souper!"

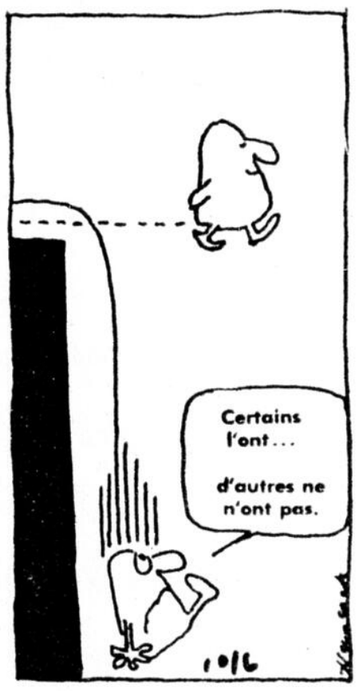

"... et ne pensez pas à vous faufiler en ville pendant la réclame!"

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

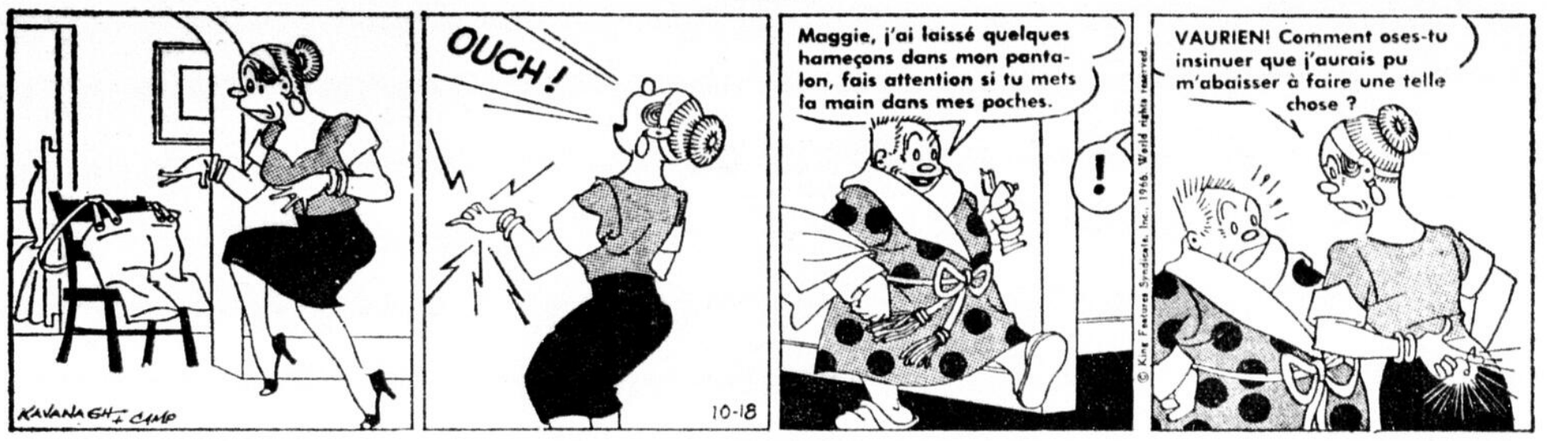

TARZAN

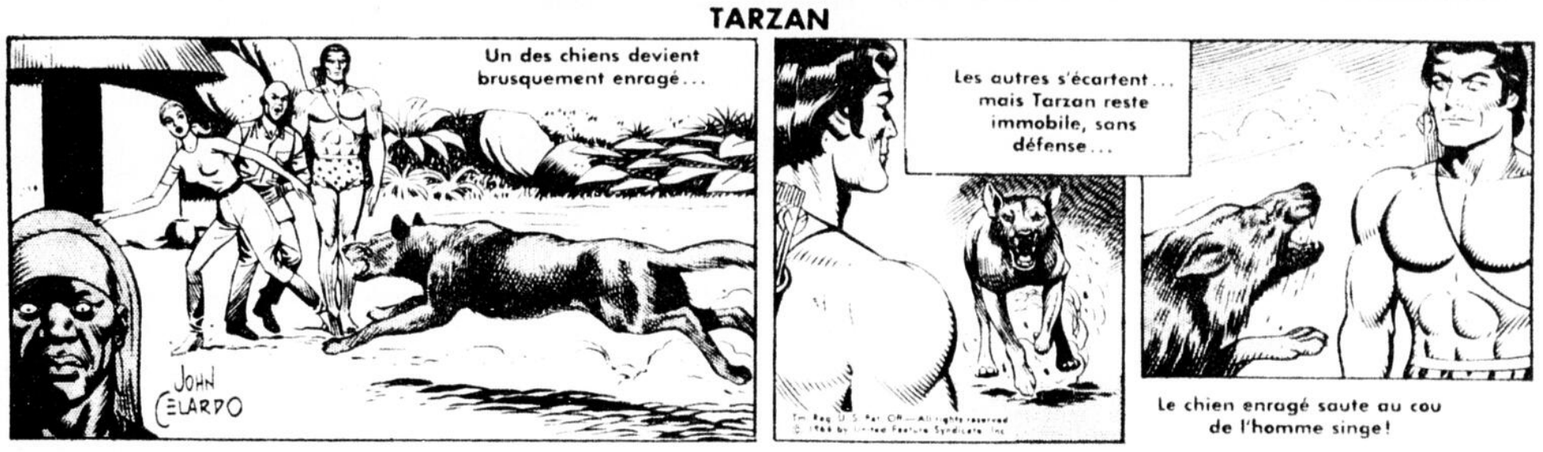

MARC DES BOIS

LULU

CAPITAINE BONVENT

Arts et Spectacles

Notre "pauvre" théâtre

"Il y a quelques années, la raison de théâtre à Montréal, cela voulait dire une cinquantaine de pièces. Aujourd'hui, on en présente une quinzaine."

Et pan dans le nez du spectateur qui, en fin de soirée, retourne chez lui bien repu après la représentation. "On a du bon théâtre. Tout va bien dans le meilleur des mondes".

Janine Beaubien et Monique Lepage, un peu "provoquées" par une question demandant leur impression du départ de Jean Gascon, enchaînent sur la situation du théâtre au Québec en partant de ce fameux départ, de la création du Théâtre Populaire du Québec...

Une question qui aurait bien pu être anodine. On en parle déjà depuis longtemps. C'est, semble-t-il, l'occasion toute rêvée de vider son sac et de dire ce que l'on en pense de "tout" ça.

On aurait semble-t-il joué un vilain tour aux compagnies de théâtre québécoises. Un questionnaire aurait été distribué. Des questions posées sur toutes les activités théâtrales de ces compagnies indépendantes tels le Théâtre Club, le TNM, la Poudrière, etc... Et l'on s'en serait servi pour rejeter les bases de cette troupe nouvellement créée.

"Le travail que nous avons fait pendant quinze ans, la conception des tournées, toute notre expérience réunie dans des dossiers qui auraient dû demeurer confidentiels."

"Nous avons travaillé pendant plusieurs années par nous-mêmes à bâtir un théâtre, à préparer des comédiens, des régisseurs, des directeurs de scène, tout un monde de théâtre. Et maintenant, on nous enlève tout."

"On a fait mourir le Théâtre Club, le TNM (Théâtre du Nouveau-Monde) et les autres vont suivre." Triste perspective en vérité.

Elles décrivent cette "machination machiavélique". On veut faire du TPQ une comédie française de tournée et l'on vient chercher les gens que nous avons formés pour en faire un succès".

"Jusqu'à maintenant, les vedettes ne sont pas intéressées", signale Monique Lepage.

"Les déficits encourus par cette troupe pourront être encaissés par le gouvernement. Il s'agit d'une méthode qui ne peut servir à une troupe professionnelle."

Mme Beaubien signale un fait bien précis. Sa compagnie avait l'habitude de faire des tournées dans certaines parties de l'Ontario. "Aujourd'hui on ne peut plus, puisque le TPQ offre de meilleures conditions".

Monique Lepage ajoute "Nous atteignons aujourd'hui une maturité et on nous enlève tout." Elle fait une prédiction: "Dans un an ou deux le théâtre de Gilles Pelletier et Denise Gratton disparaîtra".

On parle des tares que peuvent comporter une formule telle que celle prônée par la fondation de cette nouvelle troupe. Les comédiens ne sont pas tous chevronnés (ils sont recrutés parmi les élèves finissant au Conservatoire et certains qui ont déjà terminé).

"Les classiques (que l'on voit surtout en tournée) doivent être joués par des comédiens d'expérience" fait remarquer Mme Beaubien.

On en vient à signaler les problèmes de "subvention", et la directrice du Théâtre International de Montréal, Mme Beaubien, souligne le fait qu'elle ne jouerait pas s'il n'y avait des "dons" faits par l'entreprise privée.

Et pis encore, Monique Lepage renchérit: "S'il n'y avait pas de Poudrière, je n'aurais pas eu de rôle depuis deux ans".

On les sent toutes deux un peu soulagées après avoir terminé cette conservation. On avait dit ce que l'on voulait dire, mentionné des noms et des situations que l'on croyait défectueuses. Il fallait maintenant retourner au travail. "The show must go on".

Jean Garon.

Le personnage de Monique Lepage

"Martha est aggressive, orgueilleuse, déçue..." Monique Lepage qui interprête le rôle de Martha dans la pièce d'Albee, décrit son personnage.

"Elle a des possibilités d'homme, déçue de son mari... Ce personnage comporte plusieurs aspects. C'est le rôle le plus important de ma carrière".

Elle n'en finit plus avec les épithètes qui font revivre son personnage. Jouer ce rôle, c'est un tour de force ajoute Janine Beaubien.

Lorsqu'elle avait lu la pièce pour la première fois, elle l'avait détestée.

"Ce n'est que lorsque je me suis retrouvée au troisième acte où l'ont peut voir naître ce sentiment naturel, celui de la mère, que j'ai changé d'idée." C'est la réconciliation.

Pour elle, c'est une pièce du désespoir. Une pièce où son personnage, Martha, finit par en savoir assez et se laisser aller. Plus de combat. Elle est brisée.

Ce rôle, qu'elle considère comme le plus important qu'elle ait jamais joué, il est difficile. "C'est une vie quotidienne recréée sur scène". Cette vie n'est pourtant pas celle dont on rêve habituellement.

"Il faut être heureuse pour jouer ce rôle". Il serait impossible dans le cas contraire, d'en arriver à le rendre.

Pour jouer ce rôle, elle a dû se vieillir. "Au début je ne me croyais pas capable. Je me trouvais trop jeune". Pour les besoins de la cause, on s'est servi du maquillage et de la perruque.

"C'est rentrer dans un tunnel pendant trois heures". Cette pièce comportait au départ des embûches. Martha est une alcoolique. "Il m'a fallu apprendre un comportement d'alcoolique".

"Après avoir joué un rôle pareil, il est impossible de rentrer chez soi. Il faut bouger, se changer les esprits".

Ce personnage de "forçat", elle semble l'aimer. Elle est bien heureuse d'avoir accepté. Mais ce n'est pas tout.

Monique Lepage ne fait pas que du Albee. Elle prépare maintenant une pièce de Guy Fournier, "la première comédie canadienne" qui devrait être présentée à North-Hatley dans les Cantons de l'Est.

Elle jouera de plus à la Poudrière pendant la période de l'Expo.

Hors scène...

Sur scène...

George (Paul Hébert) et Honey (Suzanne Lévesque).

Virginia Woolf à Québec

Depuis sa première présentation sur scène, "Who's afraid of Virginia Woolf", pièce du dramaturge américain Edward Albee, a fait couler beaucoup d'encre.

Elle a suscité l'admiration chez les uns et le "dégoût" chez certains autres. Mais elle n'a laissé personne indifférent.

Nous avons rencontré hier Mmes Janine Beaubien et Monique Lepage, respectivement metteur en scène et interprète de cette pièce que le Théâtre International de Montréal doit présenter bientôt à Québec dans sa version française de Jean Cau.

"C'est la pièce du siècle. Je n'ai pas risqué de confier la mise en scène à quelqu'un d'autre", déclare Janine Beaubien avec force.

"C'est le rôle le plus important que j'ai joué dans ma carrière", déclare pour sa part Monique Lepage, interprète de Martha, personnage central.

A n'en pas douter, l'enthousiasme règne et ils sont de ceux chez qui la pièce a suscité l'admiration.

"C'est une pièce de la société, la caricature d'une condition quasi contemporaine", ajoute Mme Beaubien qui insiste sur le fait que la pièce est facilement accessible à un public canadien-français, puisqu'il s'agit d'une "société" nord-américaine, celle que nous connaissons. "C'est une pièce dans nos cordes."

d'actualité, puisque Virginia Woolf était une d'actualité, puisque Virginia Wollf était une poétesse américaine devenue folle.

Les personnages sont d'abord campés dans une situation déterminée. Nous nous trouvons sur un campus universitaire. Deux personnages principaux: Georges, interprété par Paul Hébert, et Martha. Martha est la fille du président de l'université et est mariée à Georges, professeur à la faculté d'Histoire.

Les deux autres personnages de la pièce sont Honey (Suzanne Lévesque) et Nick (Réjean Lefrançois). Lui est professeur de biologie et ils viennent tout juste d'arriver à l'université.

Le campus universitaire américain est récréé sous nos yeux. Toute cette grande famille, les professeurs et leur famille respective, vit dans une atmosphère souvent "viciée".

Les conflits qui naissent d'unions de "raison", le "matriarcat", l'éternel problème des relations du couple, de l'amour qui peut si aisément verser dans la haine, une foule de problèmes, auxquels on peut ajouter l'alcoolisme, qui nous sont contemporains et que l'on retrouve chez les personnages "sado-masochistes".

Comme vous pouvez voir par vous-mêmes, la pièce n'est pas destinée à "manquer de souffle".

Lorsque l'on parle d'une pièce d'auteur américain traduite en français, on est potré à se poser une question: "Est-ce que la traduction saura bien traduire le langage et la pensée de l'auteur?"

Mme Beaubien nous assure que si. "Jean Cau a fait son adaptation avec l'auteur."

Nul doute que la pièce, dans sa version originale en anglais, ne manque pas de force. Les personnages y sont violents dans tout le sens du mot, que ce soit dans leur amour, leurs affrontements et leurs pensées. Mais ils le sont aussi dans le langage.

"La pièce est assez forte pour que les gens ne se préoccupent pas tellement de ces petites choses et, d'ailleurs, les termes utilisés par Jean Cau ne sont pas bénins non plus."

La pièce, selon Mme Beaubien, présente plusieurs problèmes au point de vue mise en scène.

"Il faut créer du mouvement." En effet, les personnages utilisent beaucoup le "monologue", c'est-à-dire qu'ils ne s'adressent pas toujours à quelqu'un, et la phrase est souvent décousue.

"Il ne faut pas oublier cependant que cette difficulté, lorsqu'elle est contournée, procure une satisfaction certaine." La mise en scène, on se l'imagine vraiment difficile à la simple lecture du texte.

La pièce a obtenu du succès lors de sa présentation l'an dernier à Montréal. Monique Lepage fait remarquer que plusieurs personnes ne se levaient pas et demeuraient assises à la fin de la pièce, comme si elles n'en revenaient pas encore.

Le public de Québec aura bientôt la chance de juger par lui-même et nous pourrons voir "Qui a peur de Virginia Woolf".

Jean GARON

La St-Charles

"Voyez comme elle a besoin d'une toilette neuve !"

Ouais ! la mode et l'anglo-saxon . . . Si nous avions affaire aux Français !

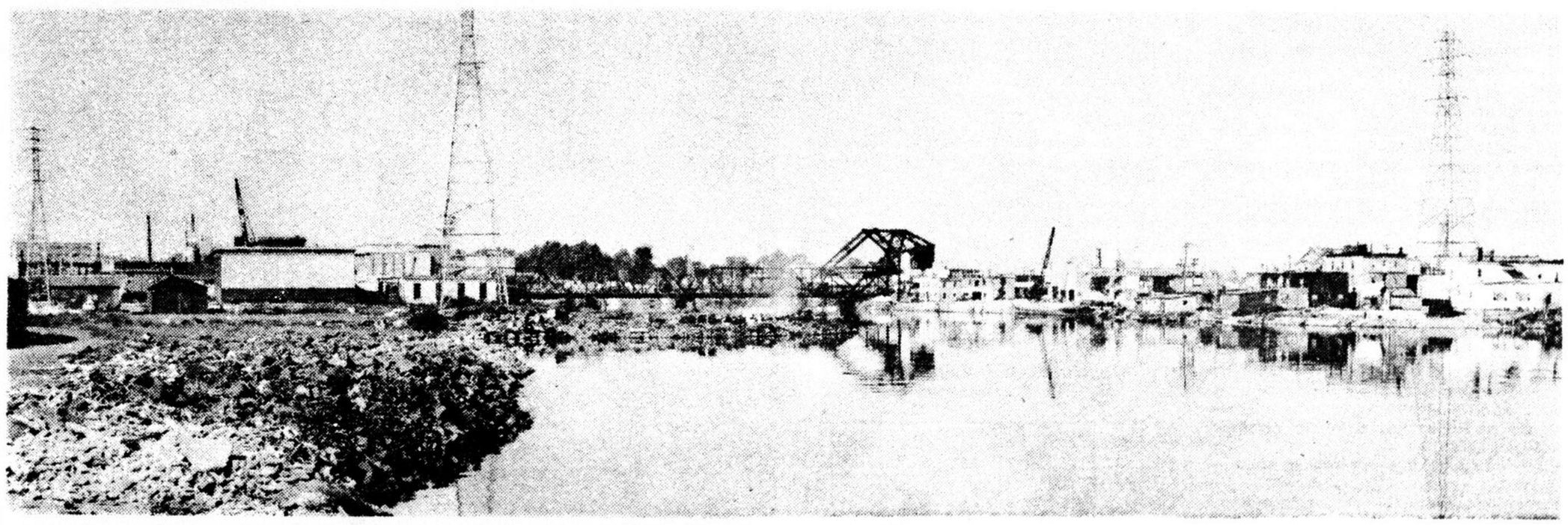

"C'est, comme qui dirait, immensément dégoûtant . . . !"

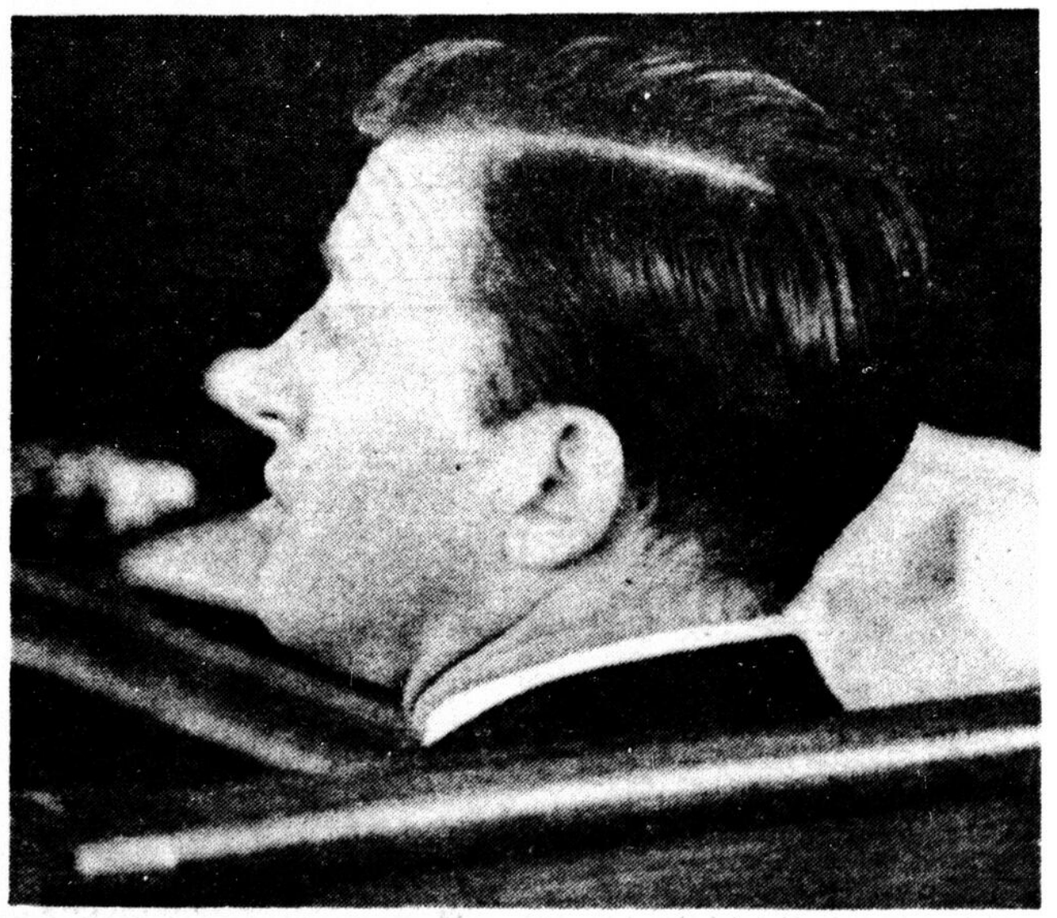

"Attention ! nous avons promis de ne pas faire de politique."

Mots Croisés

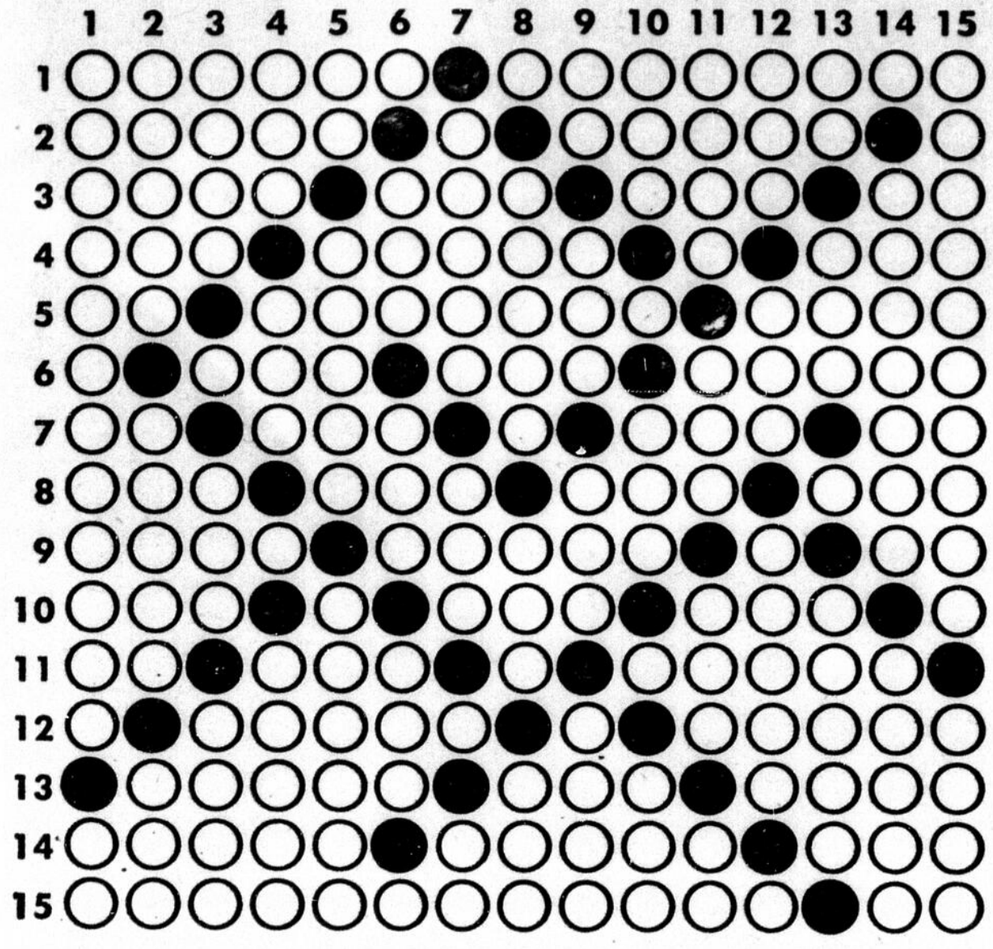

HORIZONTALEMENT

1—Claie pour égoutter les fromages — Endroit d'une ménagerie où sont les fauves.
2—Petit de l'oie — Electrode d'arrivée du courant dans un voltamètre.
3—Viscère pair, qui sécrète l'urine — Biens qu'un femme apporte en se mariant — Saison — Note de mus.
4—Petits ruisseaux — D'une manière courte — Meuble de repos.
5—Inf. — Homme qui garde les troupeaux — Cap. de l'Italie.
6—Pieu effilé à un bout — Première femme — Etre couché.
7—Lettre grecque — Argile rouge ou jaune — Prén. fém. — Négation.
8—Interj. espagnole — Nouveau — Anc. forme de oui — Garçon d'écurie.
9—Qui n'a pas servi — Prén. masc. — Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières.
10—Verso, revers — Epoque — Cabriolet où le cocher était placé par-derrière.
11—Radon — Abrév. de jargon — Le chef des démons.
12—Ch. — l. de c. (Basses-Alpes) arr. de Castellane — Regarder, admirer.
13—Adj. poss. — Unité monétaire bulgare — Courte indication pour se rappeler quelque chose.
14—Liée — Organe d'accouplement mâle — Boisson.
15—Faire une sélection — Art. espagnol.

VERTICALEMENT

1—Entretenir une correspondance — Notre-Seigneur.
2—Celui qui lie des gerbes de blé — Troisième partie de l'intestin grêle — Patriarche biblique.
3—Femme d'Osiris — Possédés — Rassasié.
4—Adj poss. — Trace laissée sur le sol — Chaussée.
5—Etain — Doux et caressant — Mammifère insectivore de Madagascar au corps couvert de piquants.
6—Verse — Prén. masc. — Se suivent dans réer.
7—En forme de voûte — En forme d'oeuf — Lettre grecque.
8—Cessation temporaire de tout acte d'hostilité — Colère — Prén. masc.
9—Fl. de France — Enlève la vie — Poème lyrique — Quaker anglais né à Londres.
10—Adj. num. — Attache — Boisson résultant de la fermentation du raisin.
11—Décision prise par voie des suffrages — Gelée des eaux — Direction de l'axe d'un navire de l'arrière à l'avant — Selénium.
12—V. des Pays-Bas (Gueldre) — Roues à gorge d'une poulie — Gros chien de garde.
13—Note — Louanges — Comté de la province de Québec.
14—Qui concerne le seuil ou le point de départ de quelque chose — Riv. de Belgique, formée près de Lierre.
15—Famille de coléoptères, comprenant les insectes appelés vulgairement taupins — Qui existe effectivement.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	A	C	U	N	E	■	R	O	N	D	E	L	E	T
2	O	V	I	N	E	■	N	O	■	C	E	R	I	S	E
3	I	O	N	S	■	V	A	S	E	■	S	O	R	T	S
4	N	N	E	■	C	R	I	E	R	A	■	S	E	R	T
5	T	S	■	C	R	A	N	■	S	I	L	■	S	A	A
6	A	■	C	R	I	C	■	S	■	S	A	S	■	N	N
7	I	L	I	E	N	■	S	A	I	■	S	E	L	■	T
8	N	I	D	S	■	J	E	T	O	N	■	Q	U	E	■
9	■	E	R	S	E	■	L	I	N	■	A	U	T	E	L
10	P	■	E	O	L	E	■	N	■	E	M	I	S	■	A
11	E	R	■	N	A	G	E	■	E	D	E	N	■	C	I
12	L	A	C	■	N	E	G	A	T	O	N	■	L	I	N
13	A	D	O	S	■	R	E	N	O	M	■	C	O	R	I
14	D	I	O	I	S	■	E	T	C	■	L	A	U	R	E
15	E	S	P	A	C	E	■	E	S	T	A	M	P	E	R

L'Evénement, fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France - Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont: L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controlier and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal l'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Vente à l'exemplaire: 10c.
Livraison à domicile: 40c par semaine ou $20.00 par année.

PAR LA POSTE :
Dans la province de Québec: $12.00 par année, $6.25 pour six mois, $3.50 pour trois mois et $1.50 par mois.

Ailleurs au Canada: $15.00 par année, $8.00 pour six mois, $4.25 pour trois mois et $1.50 par mois.

Pays étrangers: $25.00 par année, $13.00 pour six mois, $7.00 pour trois mois et $2.50 par mois.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Plus de 800 personnes ont assisté, à Detroit, au déterrement d'une vieille Ford modèle T de 1911, qui avait été inhumée il y a 40 ans par Perry Andrews, qui trouvait que ça faisait pitié de changer un modèle qui selon lui avait des lignes si élégantes. Plutôt que de la voir démolir, il avait préféré l'enfouir. Andrews, qui était chef photographe à l'emploi de la compagnie Ford au moment de sa mort survenue aux environs de 1920, avait mis trois jours pour enterrer sa voiture. On a dû avoir recours à douze hommes et à une pelle mécanique qui mirent dix heures de travail sous la pluie, samedi, pour retrouver l'emplacement exact. Dimanche, il a fallu mettre 10 autres heures de travail pour exhumer la voiture. La vieille voiture était en assez bonne condition. L'arbre de couche, les essieux, la transmission et les pare-chocs étaient reconnaissables. Quelques-uns des boulons à l'arrière étaient encore enduits d'une graisse assez propre. "J'ai vu pire sur ma propre voiture qui n'a pourtant que deux ans," a dit un spectateur. La vieille voiture sera exposée aux curieux. (Téléphoto PA)

DECOUVERTE D'UN TRESOR — Clyde Conn, âgé de 66 ans, de Des Moines, Iowa, Etats-Unis, montre à sa femme une partie du trésor évalué à $7,000, en pièces de monnaie, qu'il a trouvé dans un vieux portemanteau, sous un arbre. Conn faisait la chasse, hier, près de Des Moines et il a vu le trésor caché sous une branche d'arbre pourrie. Il a remis le trésor aux autorités. En vertu de la loi de l'Iowa, Conn a droit à 10 pour cent du trésor. Si les pièces de monnaie ne sont pas réclamées d'ici un an, Conn pourra garder le trésor. (Téléphoto PA)

Tremblement de terre en Californie

PASADENA, Californie (UPI) — Un tremblement de terre d'une assez grande puissance a été enregistré lundi, ayant son épicentre à environ 2,500 milles au sud-est d'ici, a-t-on rapporté. Le Dr Charle Richter, du Laboratoire de séismologie de l'Université de Californie, a déclaré que ses instruments ont enregistré le tremblement de terre à 2 hres 51 de l'après-midi, heure du Pacifique (5 hres 51 de l'après-midi, heure avancée de l'Est) La force de la secousse était de 6.70 sur l'échelle Richter.

SOUSCRIPTEURS - RISQUES DIVERS
(Casualty Underwriter) Assurances générales.
Doit avoir 3 ans d'expérience et bonne personnalité. Pour informations, prière de téléphoner à:
PAUL-E. CHABOT, Gérant
Groupe commerce
Tél.: 529-9331

L'avocat de Tsafendas veut plaider folie

CAPETOWN (UPI) — Le procès de l'assassin du premier ministre de l'Afrique du Sud, Hendrix Verwoerd, a débuté hier matin, à Capetown et son procureur, dès le début de l'audience, a soutenu que son client était un schizophrène incurable qui croyait être possédé par un monstrueux ténia.

DIMITRO TSAFENDAS

Dimitro Tsafendas, vêtu d'un complet gris et d'une cravate rayée, se tenait impassible, dans sa chaise, très droit tout en écoutant attentivement son avocat qui tente de le sauver en voulant prouver sa folie et par conséquent son impossibilité à subir un procès.

Tsafendas est accusé d'avoir tué à coups de couteau Verwoerd, artisan de la politique d'apartheid, ou ségrégation raciale, en Afrique du Sud, le 6 septembre dernier, au parlement même de Capetown.

Le Dr Hanold Cooper, psychiatre requis par la défense, a déclaré: "Mon opinion ultime est qu'il souffre de schizophrénie. J'ai de bonnes raisons de croire qu'il en est atteint depuis au moins 20 ans et à un tel degré qu'il en est complètement bouleversé."

Savant décédé

HALIFAX (PC) — Le Dr Ian MacKenzie, professeur de chirurgie et chef de département à l'université Dalhousie de Halifax, est décédé hier à l'âge de 56 ans.

Natif d'Edimbourg, le Dr MacKenzie avait fait partie du personnel de recherches de l'institut Rockefeller puis servit pendant toute la Deuxième grande guerre au Moyen-Orient e en France avant de faire partie des services spéciaux de l'armée.

Il fut parachuté en Yougoslavie pour servir sous Tito, à ses quartiers clandestins et plus tard fit partie de la résistance française.

Il reçut les plus hautes décorations de divers pays et, en 1957, devint professeur de chirurgie à l'université Dalhousie, président de la Société canadienne du cancer, ce qui l'amena vers ses derniers jours à se tourner dans la recherche en ce sens.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 296-731

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
Dr. Marcellin Rochette
Demandeur
VS
Charles-Henri Fortier
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 25ème jour d'octobre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 351 - 23e Rue, Québec. Lesdits biens consistent en: Télévision, set de salon, tables, etc.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
QUEBEC, le 18 octobre 1966
A. BLAIS H. C. S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 146-349

DANS LA COUR SUPERIEURE
ALEXANDRE BARRAS
Demandeur
VS
GARY WILLSHIRE
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 29ème jour d'octobre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 3085, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en: Automobile M.G.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
QUEBEC, 18 octobre 1966
A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 316-752

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
RAYMOND COTE INC.
Demandeur
VS
JACQUES MERCIER
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 29ème jour d'octobre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 1311 Montpellier, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en: Set de salon, tables, lampes, et une automobile Consul.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
QUEBEC le 18 octobre 1966
A. BLAIS, H.C.S.

VILLE DE NEUFCHATEL
COMTE DE QUEBEC
APPEL D'OFFRES — PROJET AEV-2134

La Ville de Neufchâtel, comté de Québec, demande des soumissions pour la construction d'une conduite d'adduction d'eau entre la rue St-Paul et le boulevard de la Colline, d'une conduite d'égout sanitaire sur le lot 1161, ainsi qu'une conduite d'égout pluvial le long de la voie ferrée du Canadien National, entre le lot 1127 et le lot 1163.

Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils Piette, Audy, Lépinay, Bertrand et Lemieux, 1134, Chemin St-Louis, Sillery, moyennant un dépôt de VINGT dollars ($20.00) qui sera entièrement remboursé aux entrepreneurs sur remise des documents en bon état dans un délai de dix jours après l'adjudication du contrat. Le dépôt des entrepreneurs qui ne présenteront pas de soumission ne sera pas remboursé.

Pour être considérées, les soumissions devront être présentées en duplicata sur les formules préparées à cette fin, et transmises sous enveloppe scellée, sur laquelle sera lisiblement écrite la mention "SOUMISSION - PROJET AEV-2134". Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque canadienne, fait à l'ordre du propriétaire, pour un montant égal à 10 pour cent du montant global de la soumission.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi, lundi le 31 octobre 1966, au bureau de la ville, ou jusqu'à 8 heures p.m., à l'Ecole l'Ormière, pour être ouvertes publiquement à la session du conseil, à huit heures, le même jour.

Ces soumissions sont demandées sous réserve des approbations du règlement décrétant ces travaux, adopté par le conseil de la Ville de Neufchâtel.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Charles FALARDEAU,
Secrétaire-Trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 296-688

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
GARAGE LABRIE LTEE
Demandeur
VS
EMILE HENRY
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 29ème jour d'octobre 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 1711 Notre-Dame, N.-D. Ancienne-Lorette. Lesdits biens consistent en: Télévision, set de salon table lampe.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.
QUEBEC, le 18 octobre 1966
A. BLAIS H. C. S.

VILLE D'ORSAINVILLE — COMTE DE CHAUVEAU
DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

La Ville d'Orsainville, Comté de Chauveau, demande des soumissions publiques pour l'entretien des chemins d'hiver, d'une partie de la Municipalité.

Les entrepreneurs peuvent se procurer toutes les informations requises en s'adressant à Monsieur Raymond Lepine, Contremaître de la Ville d'Orsainville, 4215, Avenue des Sauges, Orsainville.

POUR ETRE CONSIDEREE
TOUTE SOUMISSION DEVRA ETRE:

a) Remise avant huit (8) heures mardi le 8 novembre 1966 au bureau du signataire 4215, Avenue des Sauges, Orsainville.

ARMAND LETOURNEAU,
Secretaire Tresorier.
Le 14 octobre 1966.

VILLE DE NEUFCHATEL
COMTE DE QUEBEC
APPEL D'OFFRES — PROJET AEV-2258

La Ville de Neufchâtel, comté de Québec, demande des soumissions pour la prolongation des réseaux d'aqueduc et d'égout sur les rues TRACY, RICHEMONT, VANIER.

Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau des ingénieurs conseils Piette, Audy, Lépinay, Bertrand et Lemieux, 1134 Chemin St-Louis, Sillery, moyennant un dépôt de VINGT DOLLARS ($20.00) qui sera entièrement remboursé aux entrepreneurs sur remise des documents en bon état dans un délai de dix jours après l'adjudication du contrat. Le dépôt des entrepreneurs qui ne présenteront pas la soumission ne sera pas remboursé.

Pour être considérées, les soumissions devront être présentées en duplicata sur les formules préparées à cette fin, et transmises sous enveloppe scellée, sur laquelle sera lisiblement écrite la mention "SOUMISSION - PROJET AEV-2258". Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque canadienne, fait à l'ordre du propriétaire, pour un montant égal à 10 pour cent du montant global de la soumission.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi, lundi le 31 octobre 1966, au bureau de la ville, ou jusqu'à 8 heures p.m., à l'Ecole l'Ormière, pour être ouvertes publiquement à la session du conseil, à huit heures, le même jour.

Ces soumissions sont demandées sous réserve des approbations du règlement décrétant ces travaux, adopté par le conseil de la Ville de Neufchâtel.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Charles FALARDEAU,
Secrétaire-Trésorier

Nécrologie

BOILARD — A Sainte-Foy, le 16 octobre 1966, est décédée Mlle Hélène Boilard, institutrice, fille de feu Adelard Boilard et de feu dame Clémentine Provencale, demeurant à 864, Route de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10h.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, De l'Eglise, Sainte-Foy, pour l'église N.-D. de Foy et de là au cimetière de la paroisse. Trajet en automobile.

CANAC-MARQUIS — A Québec, le 16 octobre 1966, à l'âge de 45 ans, est décédée Mlle Adéla Canac-Marquis, fille de feu Amédée Canac-Marquis et de feu dame Laure-Anna Dupuis, demeurant à 517, Saint-Vallier Est.

Les obsèques auront lieu mercredi à 9h.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, Saint-Vallier ouest à 8h45 pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

DANIS — A Sainte-Foy, le 17 octobre 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé subitement M. Gaston Danis, gérant à Québec de la cie de papier Rolland, époux de dame Jacqueline Martineault, demeurant à 3,200 rue De Versailles, Sainte-Foy.

Les funérailles et l'inhumation auront lieu jeudi à Montréal.

M. Danis sera exposé au salon funéraire Roland Bisson Inc., No 1415, rue Fleurie est, Montréal.

DESROCHERS — A Québec, le 16 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Hélène Desrochers fille de feu Joseph Desrochers et de feu Mary Moore.

Les funérailles auront lieu mardi à 9h.

Départ du salon mortuaire Saint-Brigid's Home à 8h55 pour l'église Saint-Patrick et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.

FALARDEAU — A Québec, le 17 octobre 1966, à l'âge de 51 ans et 8 mois, est décédé M. Jean-Marie Falardeau, époux de dame Emilia Jackson, demeurant à 504, rue Dollard.

Les obsèques auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., No 224, Saint-Vallier ouest, à 8h45, pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

GAMACHE — A Granby, le 16 octobre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Charles-Henri Gamache, huissier, époux de dame Laurette Cadieux, demeurant à 158, Dennison.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10h à Granby.

HOUDE — A Bourlamaque, le 14 octobre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé dame May Farrer, demeurant à 1059, 8e avenue, épouse de feu M. Julien Houde, ex-employé des Chemins de fer nationaux.

Les funérailles auront lieu mardi à 9h.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 866, 1ère avenue, à 8h45 pour l'église paroissiale Saint-Fidèle et de là au cimetière Saint-Charles. Trajet en automobile.

MARCOUX — A Québec, le 14 octobre 1966, à l'âge de 46 ans et 5 mois, est décédé M. Ls-Phi. Marcoux, époux de Marie-Ange Arsenault, 561, Christophe-Colomb Ouest.

Les obsèques auront lieu mardi à 10h.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière Saint-Charles.

PAGEAU — A Québec, le 16 octobre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Jeanne Yvette Perreault, épouse de M. Maurice Pageau, menuisier, demeurant à 465, Boul. Saint-Cyrille Est.

Les funérailles auront lieu mardi à 9h.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, O. Boul. Saint-Cyrille à 8h45 pour l'église Saint-Cœur de Marie et de là au cimetière Belmont. Trajet en automobile.

RACINE — A Québec, le 15 octobre 1966, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédé Henri Racine, époux de Yvonne Béchard, 126, Sainte-Hélène.

Les obsèques auront lieu mardi à 10h.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, Saint-Vallier Ouest à 9h45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

ROUSSEAU — A Rimouski, le 16 octobre 1966, à l'âge de 46 ans et 3 mois, est décédé accidentellement M. François Rousseau, employé de Cie Arsenal, époux de dame Suzanne Fortin, demeurant à 1270 avenue Saint-Pascal.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9h, à 9h.

Départ des foyers funéraires J. Edouard & Fils Ltée, 1740, Bardy, angle de la Canardière, à 8h55 pour l'église Saint-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Saint-Charles.

SYLVAIN — A Québec, le 15 octobre 1966, à l'âge de 72 ans et 1 mois, est décédé M. Jean Sylvain, époux de feu dame Lucienne Turcotte, demeurant autrefois en la paroisse de Saint-Roch.

Les funérailles auront lieu mardi à 9h.

Départ des salons de la Cie Hubert Boisson, 253, Est, Saint-Joseph à 8h50 pour l'église Saint-Roch et de là au cimetière Saint-Charles. Trajet en automobile.

TARDIF — A Québec, le 15 octobre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Marie-Anne Tardif, épouse de feu Oscar Tardif, 458, avenue Tachereau.

Les obsèques auront lieu mardi à 8h30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, Saint-Vallier Ouest, à 8h45 pour l'église Sacré-Cœur de Jésus et de là au cimetière Saint-Charles.

Service anniversaire

MORIN — Mercredi le 19 octobre à 7h30 p.m., en l'église de St-Grégoire de Montmorency, sera chanté le service anniversaire de M. le docteur Emile Morin, époux de dame Aline Dupré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Au Pérou, 98 morts et des dommages élevés

LIMA (AFP) — Quatre-vingt-dix-huit personnes ont trouvé la mort, écrasées sous des pans de murs, au cours du tremblement de terre lundi à Lima et dans le port de El Callao à 8 milles de Lima à 4h41 de l'après-midi et qui pendant cinquante secondes a secoué la capitale péruvienne. Ce chiffre est cependant provisoire, de nombreuses personnes étant portées disparues. D'autres sont hospitalisées souffrant de troubles cardiaques survenus lors de la catastrophe.

Aussitôt les premières secousses ressenties, les quelque deux millions d'habitants de Lima se sont précipités dans les rues, sur les places, loin des immeubles et constructions qui menaçaient de s'effondrer. Plusieurs milliers de personnes environ furent cependant bloquées chez elles ou dans les ascenseurs.

L'alerte terminée, ce fut le mugissement des sirènes d'alerte, des voitures de pompiers et des ambulances. Le courant subit une forte baisse d'intensité et la plupart des communications téléphoniques furent coupées.

De nombreux immeubles et habitations sont endommagés, des toitures effondrées et de multiples constructions vétustes détruites. L'édifice dans lequel se trouvent les bureaux de l'Agence France-Presse a lui-même souffert des secousses, une paroi de ciment s'est abattue sur les locaux causant des dégâts matériels.

L'épouse du sénateur est prête à témoigner

LANSING, MICHIGAN (UPI) — L'épouse enceinte du sénateur O'Brien qui est accusé d'avoir incité des étudiantes à servir de modèles pour les films pornographiques a déclaré hier qu'elle était prête à témoigner en faveur de son époux. "Je sais qu'il est innocent", a affirmé Mme O'Brien. "J'ai confiance en lui". Par ailleurs, O'Brien qui est président du Comité des assurances du Sénat a déclaré que les compagnies d'assurance "avaient monté ce coup" parce qu'il s'était opposé à certains projets de loi présentés par elles.

DECES D'UN FINANCIER — Powell Morgan, fondateur de l'Atlantic Acceptance Corporation, en 1953, est décédé hier, à Toronto à l'âge de 57 ans. Il souffrait de leucémie. Il avait dû démissionner de son poste en 1965 lorsque sa compagnie avait été réduite à la faillite à la suite de pertes se totalisant à plus de $50,000,000.

Les Sports

LES SABOURINADES SPORTIVES

LE RETOUR DE CLELAND "KEKE" MORTSON

Après avoir déclaré ouvertement qu'il ne voulait pas jouer à Québec, cet hiver, Cleland "Keke" Mortson a finalement signé son contrat avec les As de Québec pour la saison 1966-67. Et l'on a rapporté qu'il avait déclaré être très heureux de pouvoir s'aligner avec les As pour une autre saison.

Nous n'avons jamais douté de la sincérité de "Keke". Sans doute viendra-t-il déclarer que la presse a mal interprété ses paroles, la semaine dernière. C'est son privilège, et nous n'essaierons pas de le lui enlever. Naturellement, c'est là la porte de sortie la plus facile quand un athlète se crée des embarras par des déclarations trop franches.

Personnellement, nous n'irons pas jusqu'à dire que nous sommes heureux d'apprendre que Mortson a signé son contrat. En toute sincérité, nous aurions préféré que le club comble son désir le plus cher en l'échangeant à un club de la ligue de l'Ouest.

A noter que nous nous entendons très bien avec Mortson. Il réussit toujours à nous "endormir" avec de belles paroles et il manque rarement de nous faire rigoler avec ses remarques comiques. La situation ne changera pas au cours des prochains mois.

La signature de Mortson ne signifie pas qu'il est assuré de son poste avec les As. Sa décision permettra peut-être de hâter la transaction qu'il désire. En attendant, nous espérons qu'il pourra faire quelque chose pour la cause de l'équipe, du moins jusqu'au début des séries éliminatoires.

LE "PROBLEME" DE CE JOUEUR D'AVANT

Hier matin, nous discutions jutement du cas de Mortson avec Frank Carlin, gérant d'affaires des As. A ce moment-là, il n'avait pas signé et il se préparait à aller rencontrer M. Gérald Martineau.

Carlin nous a assuré que le "problème" avec Mortson n'en était pas un d'argent. Pour la première fois depuis qu'il est avec nous, il avait décidé de vivre avec son épouse durant l'hiver. Mais comme madame ne parle pas un mot de français, "Keke" a décidé qu'elle ne serait pas heureuse ici. Pourtant, d'autres, dans le même cas, ont vécu ici auparavant et ont été ravies de l'expérience.

Il a toujours été bien difficile de comprendre Mortson. Peut-être est-il un grand "incompris" et que l'on a tort de s'en faire à son sujet? Cependant, on peut dire que les Québécois ne sont pas les premiers à se poser des questions sur cet athlète.

Mortson est un excellent joueur de hockey. Quand il veut s'en donner la peine, il n'a pas beaucoup d'athlètes pour rivaliser avec lui. Malheureusement, il a ses hauts et ses bas, et le plus irritant de toute l'affaire est qu'il semble choisir ses mauvais moments dans les situations les plus importantes. Du moins, c'est le script qu'il a suivi depuis qu'il joue pour les As.

Nous savons qu'il réussira à faire mentir les journalistes, bien entendu s'il reste ici toute la saison, et qu'il sera applaudi par les spectateurs. Mais tout le temps, nous pourrons penser que son coeur n'est pas avec nous, les Québécois, et que le bilan sera le même quand viendra le moment de faire une revue de saison 1966-67.

EN POTINANT SUR UN PEU DE TOUT...

Il est certain que les As devront se départir de personnel d'ici quelques heures, car le club ne peut se payer le luxe de garder tant de monde... Nous nous permettons de souhaiter que ceux qui partiront ne seront pas choisis parmi les jeunes à qui Phil Watson a décidé de donner des essais... Même si la qualité de l'équipe doit en souffrir, nous avons la conviction que les amateurs sont prêts à à "souffrir", même si cela signifie la perte du championnat de la section Est, avec des athlètes qu'ils savent sincères et prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes en tout temps...

Les dirigeants de la piste Blue Bonnets ont certes pris une sage décision en ne vendant pas au pari-mutuel le cheval Bret Hanover, dimanche après-midi... Lors de la dernière course officielle de cet ambleur à Liberty Bell, il s'était parié $195,228 sur cette seule course... Cependant, la piste avait perdu $32,-299.06 en remboursant $2.20, $2.20 et $2.20, minimum obligatoire en Pennsylvanie... Des $139,762 dans le "show", pas moins de $134,711 avaient été misés sur Bret...

Roger Hamel vient de faire savoir officiellement qu'il ne s'occupera plus de hockey pee-wee, l'hiver prochain... Même si nous n'avons pas approuvé la méthode de faire venir des "importés" qu'il a utilisés à un certain moment, cela ne change rien à la sincérité de l'homme... Hamel s'est dévoué pour la cause pee-wee à Québec, et nombre de jeunes lui sont reconnaissants pour leur avoir fourni l'occasion de réaliser leur rêve de participer au Tournoi International...

En terminant, rappelons aux amateurs qu'il n'y a pas de courses à Québec, ce soir, à cause du hockey, et que le prochain programme local n'aura lieu que jeudi...

Record mondial pour le Russe Yevgeni Katzura

BERLIN (UPI) — Un officier de l'Armée soviétique, Yevgeni Katsura, s'est moqué de l'opposition, hier, remportant aisément le titre de champion mondial des leveurs de poids dans la catégorie des poids légers, avec un total de 964 livres pour les trois classes de levers. Il a même établi un record mondial.

Katsura, qui a battu son propre record par cinq livres, fut définitivement le meilleur athlète dans les trois catégories. Il a développé 320 livres, arraché 280 livres et épaulé-jeté 364 livres.

Le puissant Russe n'a eu qu'un mauvais lever quand il a failli au premier essai dans l'épaulé-jeté.

Le vétéran Polonais Marian Zielinski, âgé de 37 ans, a terminé au deuxième rang avec un total de 904 livres pour trois levers.

Parviz Jalayer, d'Iran, a pris la troisième place avec 893 livres; Janos Bagocz, quatrième, et Nobuyuki Hatta, cinquième.

La lutte attendue entre Katsura, Zielinski et le champion olympique Waldemar Baczaowski, celui qui défendait son championnat, n'a évidemment pas eu lieu, Katsura étant trop puissant.

Baczanowski n'a pu atteindre la pesanteur limite de 149 livres et il a décidé de s'engager dans la catégorie des poids moyens. Zielinski, le champion mondial de 1963, a déçu en échappant deux développés. Il n'a pu remonter la pente par la suite.

Il n'a levé qu'un poids de 287 livres dans le développé. Il a eu besoin de deux essais pour réussir à soulever 265 livres, le poids avec lequel Katsura a commence.

Hatta, le respectable étudiant de Tokyo, a commencé avec un poids de 265 livres dans le développé, puis avec un poids de 276 au deuxième essai, mais il a raté un troisième essai avec 287 livres.

Hatta s'était classé au septième rang lors des concours de l'an dernier, à Tehran.

Yoshinobu Miyake, un poids plume de 26 ans de Tokyo, a remporté son cinquième titre mondial dans des concours de lever de poids, lundi, après une dure lutte avec Mieczyslaw Nowak de Pologne et son frère Yoshiyuki Miyake.

Yoshinobu a levé 320 1-4 livres dans l'épaulé-jeté pour recueillir un total de 813 3-4 — 10 1-2 de plus que Novak et 36 3-4 que son frère. Yoshinobu et Nowak étaient à égalité à 493 1-2 livres après le développé et l'arraché pendant que Yoshiyuki en était à 483.

Rudolf Kozlowski de Pologne a été quatrième avec 750 3-4 livres suivi de Sebastiano Mabbironi d'Italie et Lothar Block d'Allemagne de l'Est à 745 1-2 livres chacun, Janos Benedek d'Hongrie à 740 1-4 et Wassil Petkov de Bulgarie à 708 3-4.

Miyake a remporté son premier championnat mondial en 1962 dans la catégorie des poids coq et a mérité le titre chez les poids plumes en 1963, 1964 et 1965. Son total de 813 3-4 livres était de 21 livres plus bas que le record mondial qu'il a enregistré en remportant la médaille d'or aux Olympiques de Tokyo en 1964.

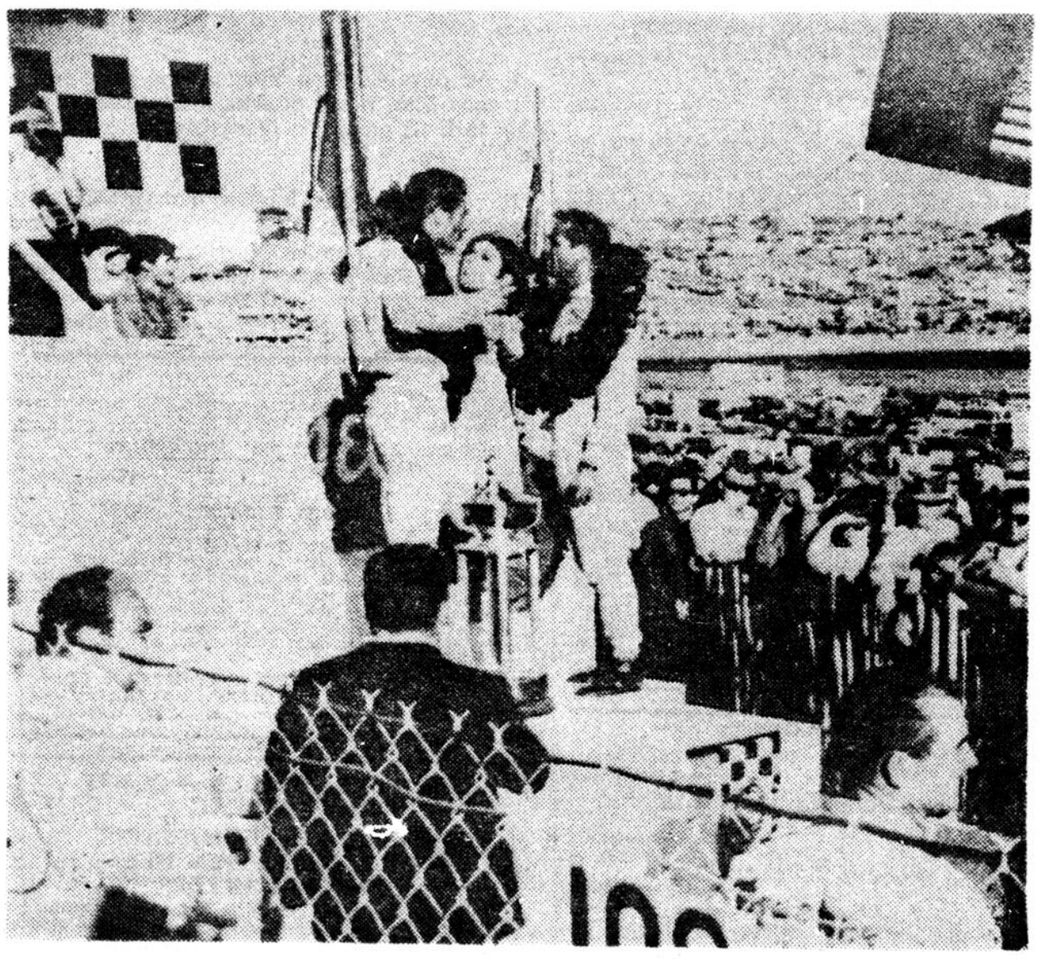

TOAST AU GAGNANT — Le conducteur Phil Hill, à gauche, de Santa Monica, échange une "santé" avec son camarade Jim Hall, à droite, de Midland, Texas, après qu'ils se furent classés en première et deuxième place respectivement au Grand Prix de Monterey, à la piste Laguna Seca. Entre eux, nous distinguons la reine de la course Christopher West, jeune vedette d'Hollywood.

Cinq tennismen américains sur le circuit australien

MELBOURNE, Australie (UPI) — Les Etats-Unis, qui, prévoit-on, feront face à l'Australie dans la ronde finale de la Coupe Davis, auront cinq tennismen de premiers rang dans tout le circuit de tennis australien, a-t-on annoncé hier.

Les Américains, bien sûr, peuvent ne pas atteindre la ronde finale mais les officiels australiens ont anticipé leur venue à la suite des finales de zone et ont envoyé des invitations pour participer au circuit, entre le 1 novembre et le 31 janvier, à Dennis Ralston de Baskersfield, Californie, Cliff Richey de Dallas, Arthur Ashe de Richmond, Virginie, Charles Pasarell de Santurce et Eugene Scott de Saint-James, New York.

Trois autres joueurs, Tom Edlefson de Los Angeles, Ron Holmberg de Dallas et Frank Froehling de Coral Gables, Floride, ont été invités pour le Queensland et le New South Wales. On leur demandera probablement de demeurer pour le titre national australien s'ils jouent bien dans les deux tournois d'ouverture qui mènent à la ronde finale durant les vacances de Noël.

Bill Edwards, président de l'Association de tennis d'Australie, a dit qu'il avait été averti par téléphone hier que l'Association de tennis des Etats-Unis avait accepté l'offre et qu'il attendait sous peu une confirmation par câble.

Cliff Sproule, dans l'intervalle, a été choisi comme arbitre de la ronde finale, pendant que Harry Hopman, âgé de 62 ans, sera le capitaine de l'équipe australienne pour la 19e année consécutive.

ICI ET LA

FOOTBALL

Dans la ligue Intercollégiale de football en fin de semaine, le collège Saint -Jean - Eudes a disposé du Séminaire de Québec au compte de 34-20 pour s'installer sur un pied d'égalité avec le collège Saint Lawrence au premier rang du circuit.

Les compteurs du Saint-Jean-Eudes sont Jean-Marie Harvey avec deux touchés, Dan Fleury, Gilles Binette et Claude Lagueux avec un chacun. André Dumais a par ailleurs réussi deux convertis et un simple et Jeffrey McGrath l'autre converti. Les compteurs du Séminaire furent Louis Gourdeau, Jean-Maurice Plourde et Claude Gravel.

La rencontre qui décidera de la première place dans le classement final aura lieu dimanche au stade municipal entre Saint Lawrence et Saint-Jean-Eudes.

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

Une ligue de hockey intermédiaire "C" est en voie de formation sous les auspices de l'OTJ de Laval. Tous les clubs intéressés à s'y inscrire peuvent commusiquer à 663-7549.

CIRCUIT PEE-WEE

Une nouvelle ligue de hockey pee-wee, patronée par les "Sportifs du Québec", vient d'être lancée. Quatre équipes ont déjà manifesté leur désir d'y prendre part. Les autres intéressés peuvent se mettre en communication avec Jean-Paul Caron, 295 des Lierres, à Orsainville.

Le président du circuit est Ludwig Fitzpatrick; le vice-président, René Tremblay; le secrétaire, Alex Légaré; le trésorier, Jean-Paul Caron.

Quatre clubs dans la ligue junior "B"

Tel que l'Evénement l'a annoncé la semaine dernière, la Ligue junior "B" Québec-District a été fondée hier soir et quatre équipes la composeront.

Ce sont: Le CTR, la CSL de Donnacona, le Domaine Saint-Charles de Ville Duberger et le Couillard Entreprise de Sainte-Foy.

Le calendrier de la saison comprendra 30 joutes, présentées au Colisée de Québec. La première rencontre aura lieu au cours de la première semaine du mois de novembre.

D'autre part, Mike Griffin a définitivement été nommé président du nouveau groupement. Il sera assisté par Laval Couture, vice-président, Florent Boily, secrétaire, Marcel Boily, trésorier et Eddy Labrie, publicitaire.

Une autre assemblée de la ligue sera tenue jeudi soir.

Nicklaus se rapproche

PALM BEACH GARDENS, Floride (UPI) — Grâce à sa victoire dans le Tournoi Sahara, en fin de semaine, Jack Nicklaus s'est rapproché sensiblement du meneur, Billy Casper, dans la course pour les gains en argent chez les golfeurs professionnels.

Nicklaus, le meneur dans ce département la saison dernière, a gagné $20,000 dans le Tournoi Sahara, et il n'est plus qu'à $6,500 de la première place détenue par Billy Casper qui a gagné $116,622.

En 17 tournois, le grand golfeur blond a gagné $110,221. Casper n'a récolté que $3,250 pour une septième place dans le Tournoi Sahara.

Mais dans le total d'argent gagné au cours de la saison, Casper domine aisément avec $140,401 contre $114,438 pour Nicklaus.

Il n'y a qu'un changement à souligner dans la liste des dix meilleurs "money players" au golf professionnel. Phil Rodgers a devancé R. H. Sikes au sixième rang.

Arnold Palmer occupe pour sa part, la troisième place, avec $89,467 en gains. Voici la liste des dix meilleurs golfeurs:

1—B. Casper	$116,622	$23,778	$140,401
2—J. Nicklaus (2)	110,221	4,216	114,438
3—A. Palmer (2)	89,467	19,224	108,692
4—D. Sanders (3)	71,746	21,379	93,126
5—G. Brewer (1)	69,665	7,259	76,925
6—P. Rodgers (2)	66,999	5,979	76,925
7—R. H. Sikes (1)	65,750	4,938	70,689
8—G. Littler (0)	62,770	2,096	64,866
9—F. Beard (1)	61,568	2,524	64,903
10—A. Geiberger (1)	57,645	9,286	66,931

Période d'éducation pour les As juniors

Par Arthur TURBIDE

Les As juniors de Québec disputent la dernière d'une série de trois joutes à l'extérieur, ce soir, en étant les adversaires des Maple Leafs de Trois-Rivières, les meneurs de la Ligue junior "A" du Québec. Une victoire, ce soir, serait évidemment très bien acceptée par les partisans de l'équipe et aussi par les dirigeants car les As juniors reviennent au Colisée pour deux joutes, jeudi et dimanche.

Paul Dumont n'est pas découragé de la fiche d'une victoire en quatre joutes de ses protégés. Analysant ce début de saison, Dumont en est venu à la conclusion que les As juniors n'avaient pas été déclassés. Ils ont perdu leur deux premières joutes par des pointages de 4-3 et de 6-3 avant de gagner par 9-4. Et dimanche, à Sorel, malgré toutes les intempéries, ils ont baissé pavillon au compte de 5-3. "Je pense que ça ne va pas si mal. Dimanche, nous aurions pu gagner cette joute mais après l'accident dans lequel notre autobus fut impliqué, je vous dis que nos joueurs étaient véritablement des "visages pâles". Ce n'est peut-être pas une excuse valable mais le verdict n'aurait sûrement pas été le même si nous n'avions pas été secoués de la sorte."

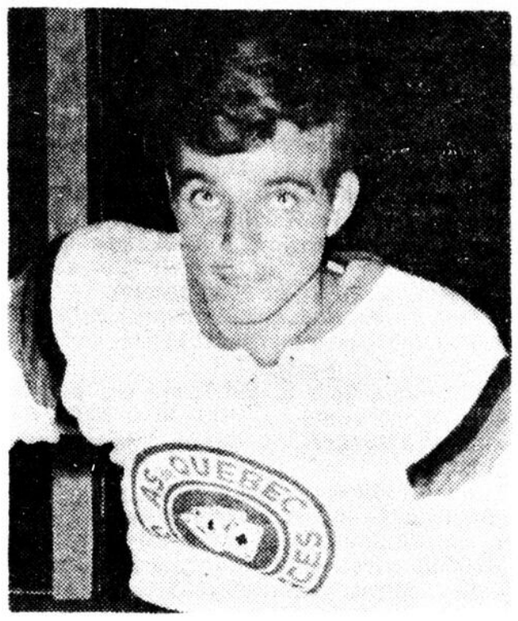

GILLES BEAULIEU

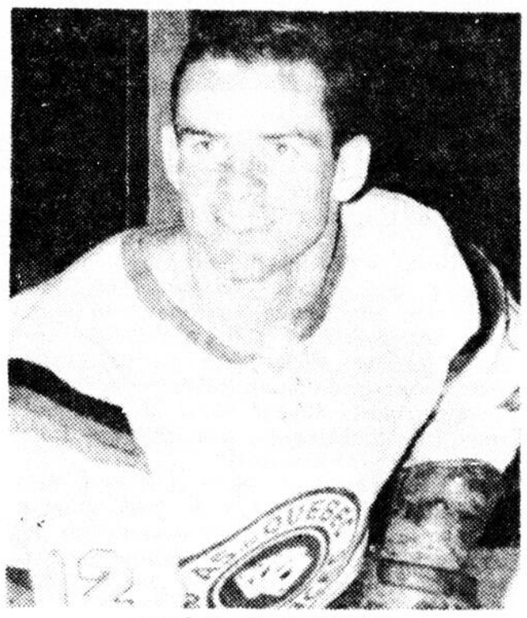

YVON BERGERON

Aucun changement n'est prévu pour la joute de ce soir. Yvon Bergeron sera de nouveau absent. Il est remplacé par le jeune Gilles Beaulieu, l'un des héros dans la défaite de dimanche. Robert Griffin sera encore à la ligne bleue. "C'est une belle acquisition mais il doit reprendre sa meilleure forme physique. Il a manqué 15 jours d'entraînement avant de nous rejoindre", ajoute Dumont.

Somme toute, la situation chez les As juniors est loin d'être désespérée. Selon Dumont, c'est une question de mariage, d'éducation, de patience, quoi! "Avant que tous les joueurs forment un groupe homogène il se passera encore quelques joutes. Pour tous, c'est une question d'adaptation au rôle qu'ils doivent jouer. C'est un nouveau groupe et il faut laisser passer le temps avant que tous fassent connaissance et qu'ils viennent à former un bloc solide tant dans la défaite que dans la victoire."

Et d'ajouter Dumont: "Ce soir nous nous rendons à Trois-Rivières dans le but de mériter notre deuxième victoire sur la route tout en faisant subir un premier revers aux Maple Leafs. La tâche sera ardue, sans doute, car les Leafs forment de l'avis de plusieurs, l'équipe à battre cette saison. Mais nous sommes confiants. Nous lutterons jusqu'à la fin."

Concernant les deux joueurs qui s'exercent encore avec le club sans avoir signé de contrat, aucun changement n'est annoncé. Le gardien de but Peter Donnely, de Detroit, n'a pas encore reçu son changement de branche. Il appartenait à la section de l'Ontario, de la CAHA. Quant à Turmel, il participe encore aux exercices et aucune décision n'a encore été prise à son sujet.

Dumont a ajouté qu'il se plaindra auprès du président Jacques Plante de la façon dont les As juniors ont été reçus à Sorel dimanche. "Nos joueurs ont subi le feu roulant des amateurs de hockey de Sorel qui lançaient toutes sortes d'objets sur la glace. On se serait pensé au dépotoir municipal et non à l'aréna de Sorel."

Avant de revenir devant leurs partisans, il est certain qu'une victoire méritée aux dépens du meilleur club de la ligue, les Maple Leafs de Trois-Rivières, ce soir, encouragerait les joueurs et les dirigeants tout en assurant une bonne foule pour les matchs de jeudi et de dimanche après-midi.

LIGUE JUNIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Trois-Rivières	3	3	0	0	19	14	6
Sherbrooke	3	2	1	0	18	17	4
Sorel	3	2	1	0	13	11	4
Drummondville	3	1	2	0	11	15	2
Thetford	2	1	1	0	8	8	2
Québec	4	1	3	0	16	19	2
Shawinigan	4	1	3	0	14	17	2

Joutes à venir

Mardi le 18 octobre: Québec à Trois-Rivières.

Jeudi le 20 octobre: Drummondville à Québec; Sorel à Shawinigan; Thetford à Sherbrooke.

Vendredi le 21 octobre: Shawinigan à Thetford.

Dimanche le 23 octobre: Thetford à Québec; Shawinigan à Sherbrooke; Sorel à Trois-Rivières.

EN RACCOURCI

A Londres, **Lynn Davies,** brillant sauteur en longueur choisi "athlète de l'année" en Grande-Bretagne, a annoncé qu'il abandonnerait tout probablement son statut amateur... **Ron Cerrudo,** de San Rafael, a gagné le tournoi-invitation de golf de la Péninsule de Montery avec un total de 212 pour 54 trous...

Fred Newman, des Angels de Californie, se prépare à quitter l'hôpital après avoir subi une intervention chirurgicale pour la transplantation d'un tendon dans l'épaule droite... Les **Dodgers** de Los Angeles ont enfin retrouvé leur oeil au bâton avec une victoire de 6-2 contre les Etoiles d'Hawaii dans une joute hors-concours, dimanche.

Le club Jacksonville, affilié aux Mets de New York, a annoncé l'achat du lanceur droitier Bob Heffner, des Indiens de Cleveland... D'un autre côté, les Mets ont fait savoir qu'ils avaient acheté le voltigeur **Larry Stahl,** des Athletics de Kansas City, pour une somme d'environ $50,000...

Un combat d'exhibition entre **Ernie Terrell,** champion poids-lourd reconnu par la World Boxing Association, et l'invincible Buster Mathis aura lieu à New York, le 25 octobre... **Vasco de Gama** et **Behistoun,** deux pur-sang de France, ont accepté des invitations pour participer à la course Washington International de $150,000, le 11 novembre, mais Andre Rueff, propriétaire du cheval Lionel, a dit que son pur-sang n'y serait pas...

Les Braves d'Atlanta ont placé le premier-but Jim Beauchamp sur leur propre liste de personnel et ont envoyé à Richmond les lanceurs Ted Abernathy et Chi Chi Olivo... **Gary Lee Girouard,** un lanceur droitier de 24 ans, a été ajouté à la liste des Yankees de New York pour le protéger contre le repêchage...

Luis Aparicio, le brillant arrêt-court des Orioles de Baltimore, a été accueilli par plus de 20,000 amateurs de baseball à son arrivée à Maracaibo, au Venezuela... **Pat Corrales,** receveur des Cards de Saint-Louis, a subi une intervention chirurgicale pour un cartillage au genou droit...

Le Champlain fait maintenant le trajet Québec-Montréal en 2h. 59 min. (Sainte-Foy-Montréal: 2h. 32 min.). Rapidité, commodité, confort. Le Champlain est le train des hommes d'affaires. Il quitte la gare du Palais tous les jours à 7h. a.m., sauf le dimanche. Le samedi départ à 9h. a.m. Tous les horaires du CN sont maintenant à l'heure avancée. Voitures coach, voitures-salons, voitures-restaurants. Billet simple de voiture coach: à partir de $4.20
Toutes les places sont réservées.

CN

Bob Swift s'éteint, à la suite d'une carrière bien remplie au baseball

DETROIT (PA) — Bob Swift, qui a obtenu des succès à trois occasions en qualité de gérant dans la ligue Américaine de baseball, mais n'a jamais obtenu un poste permanent, est décédé hier à l'hôpital.

Swift, âgé de 51 ans, qui avait remplacé le gérant Charlie Dressen à la barre des Tigers de Detroit quand ce dernier a été victime de crises cardiaques, a été hospitalisé peu après la partie d'Etoiles. On a découvert plus tard qu'il souffrait de cancer pulmonaire.

Bob Swift

"La mort de Bob Swift afflige tout le monde dans l'organisation des Tigers", a déclaré le propriétaire John E. Fetzer.

"En qualité de joueur, instructeur et gérant, il s'est toujours dévoué à la cause du baseball qu'il aimait. J'offre mes plus sincères condoléances à son épouse et aux autres membres de sa famille".

Lorsque Harry Craft a été victime de la maladie à Kansas City en 1959, Swift l'a remplacé à la gérance de l'équipe, qu'il a conduite à 10 victoires consécutives et à 13 gains en 15 matches.

"Lorsqu'on a congédié Craft, je croyais être le premier candidat au poste", a déjà dit Swift, mais les Athletics ont alors embauché Bob Elliott.

Swift est alors devenu instructeur des Sénateurs de Washington pendant une saison, puis il est revenu dans l'organisation des Tigers en qualité de gérant du Duluth, de la ligue Northern, en 1961.

CARRIERE

Il était gérant des Chiefs de Syracuse, de la ligue Internationale, et ceux-ci occupaient le premier rang, lorsqu'il est devenu instructeur de Dressen le 18 juin 1963.

Dressen a été victime d'une crise cardiaque en 1965 et Swift lui a succédé pendant le camp d'entrainement. Les Tigers présentaient une fiche de 24-18 au retour de Dressen.

En mai dernier, Dressen a subi une autre crise cardiaque et Swift l'a remplacé de nouveau. Il affichait un record de 32-25 avant d'être victime lui-même de la maladie.

Swift a joué comme receveur dans 1,001 parties sous la grande tente et a affiché une moyenne de .201 au bâton. Il a porté les couleurs des ex-Browns de St-Louis, des As de Philadelphie et des Tigers.

Frank Skaff a succédé à Swift l'été dernier. Dressen est décédé au cours de la saison et les Tigers ont nommé Mayo Smith gérant après la fin de la dernière saison.

Swift laisse dans le deuil son épouse Edith et une fille mariée.

Les choses pourront s'arranger dit Kaat

MINNEAPOLIS - SAINT - PAUL) — Le lanceur des Twins du Minnesota Jim Kaat a déclaré hier que le gérant Sam Mele a perdu le respect de la majorité des joueurs parce qu'il a cessé de communiquer avec eux et deux des instructeurs de l'équipe.

Kaat, qui a gagné 25 joutes en 1966, a tenu une conférence de presse en compagnie du président Calvin Griffith, après qu'ils eurent parlementé au sujet de la lettre ouverte de Kaat, produite le 5 octobre dernier, dans lequel Kaat disait que le renvoi de l'instructeur des lanceurs Johnny Sain, avait été une erreur.

Une dispute entre Mele et Sain a éclaté au milieu de la saison de 1965 et elle a empiré au cours de la saison dernière. A la conclusion de la dernière campagne, Mele est allé trouver Griffith lui demandant de congédier Sain et son aide dans le "Bullpen", Hal Naragon. Ces deux hommes ont par après été engagés par les Tigers de Detroit.

"Que vous aimiez ou non le gérant, a dit Kaat, vous le respecterai s'il prend ses responsabilités. Un manque de contacts a coûté le respect à Sam. Cependant, je pense que les choses pourront s'arranger".

"ILS DEVRAIENT SAVOIR"

Kaat a dit qu'il avait écrit sa lettre ouverte dans le but de mettre fin aux rumeurs voulant qu'il y ait de la dissention sur l'équipe et que certains joueurs suivaient un instructeur tandis que les autres suivaient un autre instructeur.

"J'ai pensé que plusieurs personnes devaient savoir ce que Sain a fait et j'ai pensé que quelqu'un devait le dire", ajoute Kaat.

Griffith a dit qu'il n'avait pas réalisé que Sain et Mele étaient à couteaux tirés jusqu'à ce que Mele demande le renvoi de Sain et de Naragon, le 30 septembre dernier.

"Je paie un gérant pour diriger le club. Il n'a apparamment pas pu règler la dispute", poursuit Griffith.

"Il ne peut y avoir de discorde entre un instructeur et le gérant. J'ai eu ma leçon. Ceci ne se répétera jamais plus", dit Griffith. Il ajoute: "J'ai pleinement confiance en Sam dans la direction de l'équipe. Si je pensais que Mele ne pourrait diriger l'équipe, je le renverrais".

LA DISPUTE SAIN-MELE

La dispute entre Sain et Mele aurait éclaté au milieu de la saison de 1965 quand l'instructeur du troisième but Billy Martin et Sain lui-même ont eu un échange de mots après que Martin eut critiqué un lanceur. Sain a exprimé son désappointement envers Mele qui ne l'aurait pas secondé dans cette discusion avec Martin.

Par après, Sain a quitté la chambre des instructeurs et s'est choisi une case dans le vestiaire des joueurs.

"Lorsque Sain a déménagé ses pénates, je n'ai pas aimé ça. J'ai dit à Mele d'essayé d'arranger les choses," ajoute Griffith.

Kaat a dit qu'il avait préféré user de la méthode de la lettre ouverte pour discuter le cas de Sain plutôt que d'aller rencontrer Griffith parce qu'il craignait que les nouvelles soient difformées si une entrevue privée avait lieu.

"La situation ne nous a pas affectés la saison dernière même s'il n'y avait que 50 pour cent de communications entre Sain et Mele. En 1965 nous avions assez de force d'impulsion et une bonne organisation pour gagner le championnat."

CONSTATATIONS DE KAAT

"Je me souviens, une fois, après un départ manqué, j'ai dit à Sain que je pourrais être lancé dans la mêlée avec seulement deux jours de repos. Je jui ai demandé de s'enquérir si c'était correct. J'ai deviné qu'il aurait préféré que j'aille le demander moi-même à Mele."

Kaat a ajouté qu'à sa connaissance, personne n'avait parlé de ce problème à Mele.

"Je ne crois pas que les joueurs s'en faisaient tellement au sujet de ces choses, durant la saison," a dit le gros lanceur. Dans sa lettre, Kaat a dit que si un jour il venait à être gérant, il enverrait un contrat en blanc à Sain, puis il tenterait de trouver un gérant qui pourrait profiter des grands talents de Sain.

"J'ai seulement profité d'une situation hypothétique, a dit Kaat. Je voulais démontrer que Sain est le meilleur pour les lanceurs. Je ne mettais pas Sam en cause."

Les Twins ont annoncé, dimanche, qu'ils avaient engagé Early Wynn au poste d'instructeur des lanceurs.

Kaat a promis son entier support à Wynn.

"Je crois que cette lettre a fait un bien énorme. Il doit y avoir des contacts sur un club de baseball".

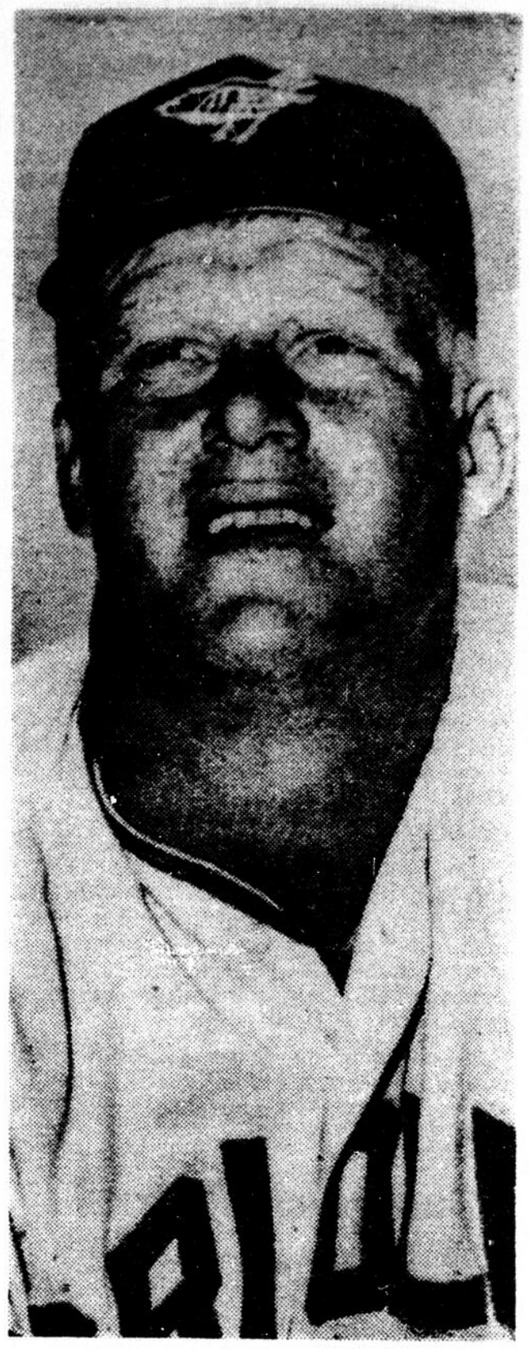

LE RETOUR DE '66 — Le robuste joueur de premier but John "Boog" Powell dont la moyenne améliorée au bâton a aidé les Orioles de Baltimore à décrocher le championnat de la ligue Américaine cette saison, a été élu comme le joueur qui a effectué le plus beau retour dans ce circuit en 1966. En plus d'augmenter sa moyenne au bâton de 39 points, Powell a cogné 17 circuits de plus et fait produire 37 points de plus.

(Téléphoto PA)

Walt Alston élu le gérant de l'année

NEW YORK (UPI) — Walt Alston, le paisible gérant des Dodgers de Los Angeles, a été nommé le gérant de l'année dans la ligue Nationale hier par les experts du baseball de la United Press International.

Le gérant de 54 ans natif de Darrtown, Ohio, qui fut retiré sur trois prises dans sa seule apparition au bâton dans les ligues majeures, a reçu 14 votes de la part des 24 experts qui ont participé à l'étude annuelle de post-saison de la UPI. Harry Walker des Pirates de Pittsburg a eu six votes et Harman Franks des Giants de San Francisco en a récolté quatre dans le vote secret qui fut complété avant la fin de la Série Mondiale.

Frank Robinson et Koufax sont honorés

NEW YORK (UPI) — Frank Robinson des Orioles de Baltimore et Sandy Koufax des Dodgers de Los Angeles, sont les gagnants pour le mois de septembre du trophée Van Heusen accordé aux meilleurs joueurs de baseball des ligues majeures.

Robinson est devenu le premier joueur à mériter la triple couronne depuis 1956 tout en aidant considérablement les Orioles de Baltimore à gagner le championnat de la saison dans la Ligue Américaine.

Koufax, pour sa part, même s'il souffre à chaque fois qu'il fait un lancer, fut remarquable durant la poussée victorieuse des Dodgers les conduisant au championnat de la Ligue Nationale en plus de terminer la saison avec une fiche de 27-9 et une moyenne de 1.73 point mérité.

Un groupe de chroniqueurs de sports participent au scrutin.

DERBY DE DESTRUCTION — Louis Lessard, au centre, photo de gauche, est très heureux de recevoir son trophée après avoir gagné le derby de destruction présenté au Quebec Modern Speedway. A droite, nous voyons les trois dernières voitures qui restent en compétition, quelques minutes avant le couronnement du champion.

Québec est parmi les 9 villes à vouloir les Jeux d'été '69

JEAN-PAUL SAVARY, capitaine dans le Royal 22e Regiment, vient d'être nommé à la direction de l'équipe nationale du biathlon qui participera aux prochains Jeux olympiques d'hiver à Grenoble en 1968.

MONTREAL (PC) — Neuf villes canadiennes ont demandé d'accueillir dans leurs murs les Jeux d'été de 1959, a révélé hier John Hunnius, président du comité d'organisation des jeux de la Fédération canadienne des sports amateurs.

Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Sudbury, Toronto, Hamilton, Québec et Halifax ont toutes soumis des demandes dans ce sens avant le 1er octobre, date limite pour soumettre une demande, a révélé Hunnius.

La ville de Red Deer, en Alberta, a soumis une demande partielle, révélant que si une autre ville d'Alberta était choisie, elle aiderait à accueillir le surplus des visiteurs.

M. Hunnius a déclaré que toutes les demandes seront étudiées d'ici le 1er novembre alors que le comité d'organisation fera ses recommandations au Comité fédéral sur la santé physique ainsi qu'au ministre de la Santé, M Allan MacEachen.

Les Jeux d'été correspondent à la version estivale des Jeux d'hiver qui se dérouleront l'an prochain à Québec, et qui comprennent surtout des jeux d'intérieur ainsi que des épreuves de sport comme le ski et le patinage.

Les deux événements s'adressent aux amateurs canadiens et offriront les trophées d'équipe ainsi que des médailles d'or et d'argent aux vainqueurs des tournois interprovinciaux.

M. Hunnius a révélé que les Jeux d'été comprendraient des épreuves de 11 sports, la plupart consistant en des épreuves d'athlétisme. Plus de 2,000 athlètes ont déjà demandé à y participer, a-t-il révélé.

Les jeux sont subventionnés par le gouvernement fédéral qui défraie les dépenses de voyage et la pension des athlètes, ainsi que par la ville et la province où les tournois se tiendront, et qui s'engagent de leur part à défrayer le coût des installations.

Le coût des Jeux d'hiver de Québec s'élève déjà à plus de $3,000,000, a déclaré M. Hunnius.

Cassius assistera au combat Ortiz-Ramos

MEXICO (AFP) — Le boxeur américain Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, arrivera jeudi à Mexico où il assistera, le samedi 23 octobre au championnat du mnode des poids légers, entre le Porto-Ricain Carlos Ortiz, tenant du titre, et le Cubain de Mixico Ultiminio "Sugar" Ramos.

Les prédécesseurs de Clay, ses compatriotes Jack Dempsey et Joe Louis ont également été invités à assister à ce combat.

LE VOYAGE DE VOS RÊVES, la croisière dans les mers du sud, la voiture de l'année, des vacances de ski dans une station chic, tout ça est à votre portée. Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, **car il y a une succursale tout près de vous.**

BANQUE ROYALE

Procurez-vous, à toute succursale de la Banque Royale, vos Passeports et vos Livrets-Primes pour l'expo67

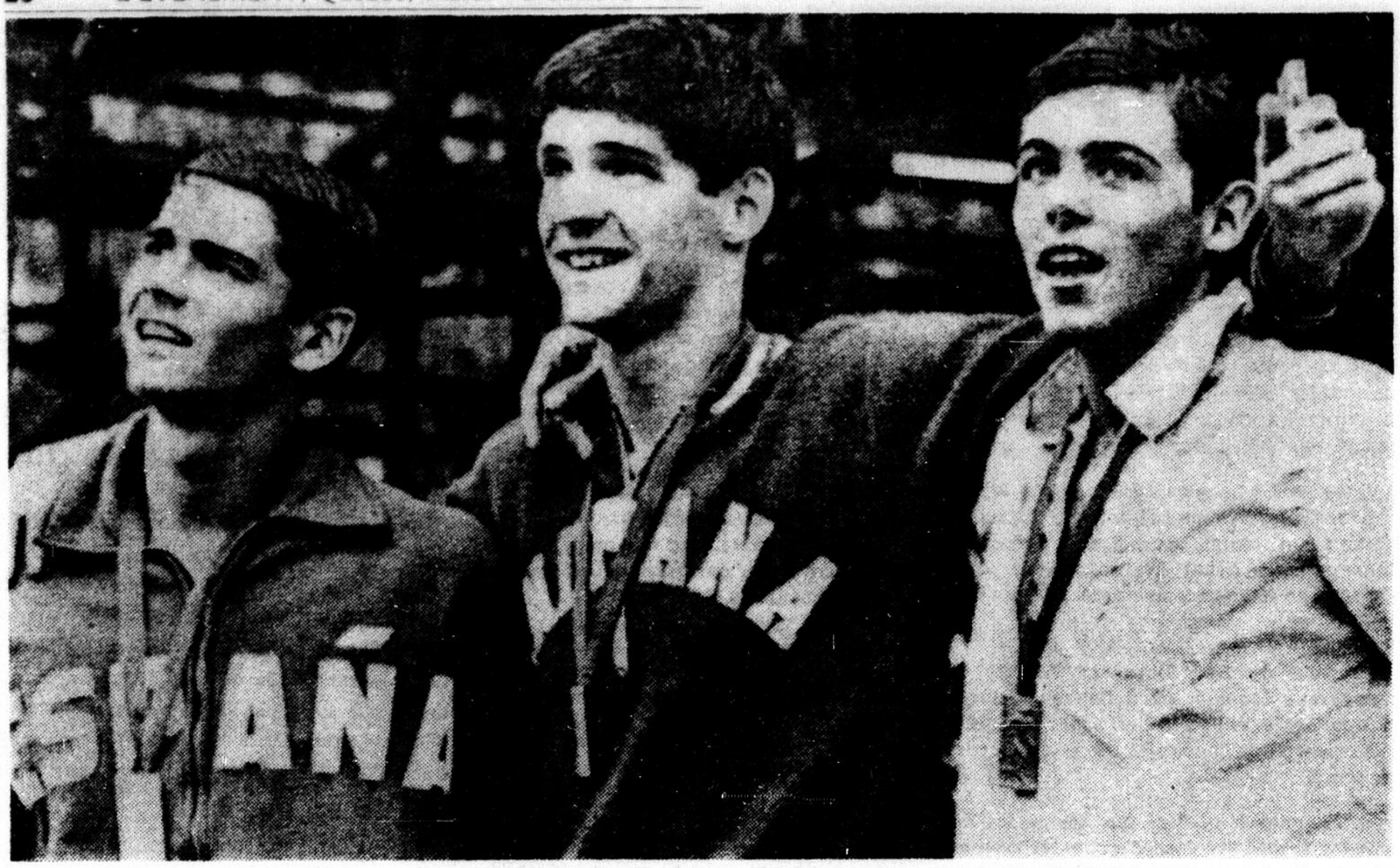

SIX MEDAILLES D'OR — Le jeune nageur de 19 ans, Charles Hickcox, étudiant à l'Université de l'Indiana a raison d'être heureux en mettant ses bras autour des épaules de Jaime Monzo d'Espagne et Bernard Vicente de France (à droite) après la finale du 200 mètres des petits Jeux olympiques de Mexico. En plus de gagner cette épreuve, Hickcox a remporté le 100 mètres sur le dos, le 100 mètres style libre et le 200 mètres medley de même qu'il était de l'équipe gagnante dans le 400 mètres à relais et le 800 mètres à relais, style libre.

Le cycliste danois Ian Instrup a le meilleur temps à Mexico

MEXICO (UPI) — Deux cyclistes tchèques, un Danois et un Italien se sont qualifiés hier pour les semi-finales qui seront tenues aujourd'hui dans la course individuelle de 4,000 mètres contre la montre, ouvrant ainsi une nouvelle étape des "Petites Olympiques".

Le Danois, Ian Instrup, a enregistré la meilleure marque dans les quarts de finale avec 4 minutes, 56.7 secondes, étant ainsi un peu supérieur à Jiri Kolar de Tchécoslovaquie avec 4 minutes et 58.6 secondes, Jiri Daler du même pays avec 4 minutes et 59.6 secondes et Giorgio Ursi d'Italie avec 5 minutes 1.4 seconde.

Frantisek Rezac de Tchecoslovaquie, Rabames Travenio du Mexique, Gino Pancino d'Italie et Fedor De Herttog de Hollande étaient les autres compétiteurs dans les quarts de finale.

Niels Fredborg du Danemark et Water Torini d'Italie ont enregistré un nouveau record de piste de 11.1 secondes dans l'élimination pour la compétition cycliste à laquelle se sont qualifiés 12 coureurs. L'ancien record était de 11.4.

En plus du cyclisme, le pentathlon moderne, les compétitions de piste et pelouse et la boxe sont inscrits au calendrier pour les quatre jours qui restent. Vingt quatre pays et environ 600 athlètes étrangers sont inscrits.

Jusqu'à dimanche il y avait 25 pays, mais la délégation de l'Allemagne de l'Est s'est retirée en colère devant le manquement du comité olympique mexicain à les inscrire comme "la République Démocratique d'Allemagne" au lieu "d'Allemagne de l'Est". Les Allemands de l'Est ont porté l'accusation qu'ils étaient les victimes d'une discrémination politique.

Une partie d'une estrade s'est effondrée dimanche durant une course de canoë. Quatre personnes furent sérieusement blessées et un grand nombre d'autres ont dû recevoir des soins.

Au moment où les Jeux entraient dans une nouvelle semaine, les Etats-Unis ont remporté en grande partie les compétitions de natation qui ont tenu la première place durant les trois derniers jours. Les Américains ont récolté ainsi 234 points, contre 137 pour la France, son plus proche compétiteur. Le Mexique est au troisième rang avec 120 et le Japon quatrième avec 60.

Les rencontres de piste et pelouse débuteront aujourd'hui au stade de pratique de l'université nationale puisque le stade principal subit des travaux de reconditionnement pour les Jeux Olympiques de 1968.

La Roumanie a brillé dans les finales de canoë dimanche en prenant quatre des six médailles d'or.

Cuba a remporté le championnat de volleyball des "Petites Olympiques" en défaisant le Mexique 16-14, 17-15, 6-15, 15-10 dimanche dans un trois de cinq.

Une immunité est accordée

WASHINGTON (UPI) — Les négociateurs du Sénat et de la Chambre des Représentants en sont venus à une entente pour accorder une immunité limitée contre les lois anti-trust à la fusion proposée des ligues Nationale et Américaine au football.

La mesure, assurée d'une approbation finale du Congrès, a été ajouté au programme de taxation anti-inflationnaire du Président Johnson.

Le commissaire de la Ligue Nationale de football, Pete Rozelle avait menacé de retarder la fusion des deux circuits à moins d'obtenir une immunité contre les lois régissant les cartels.

L'immunité accordée s'applique seulement à la fusion des deux ligues et non leurs opérations par après, comme les franchises, les méthodes de choisir les joueurs et les émissions de télévision.

Victoire par décision

PARIS (UPI) — George Foster de Cincinnati a envoyé au plancher à deux reprises Ray Adigun classé huitième aspirant des poids légers et finalement remporté une victoire par décision sur le Nigérien dans une rencontre de dix rondes hier soir.

Ernie Burford de Memphis, Tennessee, a fait match nul en dix rondes avec le poids moyen français Jo Gonzales dans la co-attraction du Palais des sports à Paris.

Championnat mondial de motos à Anscheidt

MOUNT FUJI, Japon (PA) — Hans George Anscheidt d'Allemagne de l'Ouest a remporté dimanche le championnat mondial pour les motos de 50 cc en se classant deuxième dans le Grand Prix du Japon.

Au volant d'une Suzuki, Anscreidt a terminé deuxième derrière Yoshimi Katayama du Japon qui a remporté la course de 84 kilomètres en 34 minutes 46.98 secondes. Anscheidt a remporté avec 28 points le titre mondial pour lequel six courses comptent.

Snead gagne en Virginie

PARKERSBURG, Virginie (UPI) — Sam Snead a marqué le commencement de sa 31e année comme golfeur professionnel avec un 11 sous la normale 199, dimanche pour remporter le tournoi ouvert de golf de l'ouest de la Virginie.

Le doyen du circuit professionnel de golf a été 10 coups en avant de son plus proche adversaire, Tom Caddady de Marietta, Ohio, un autre professionnel en tournée. Cassady a enregistré 71 hier pour 209, un sous la normale pour le match de 54 trous.

Snead, qui est âgé de 54 ans, a enregistré 68 deux sous la normale dimanche, et lui et Don Spears d'Akron furent les seuls à briser la normale sur les collines froides et exposées au vent de Parkersburg.

Spears a roulé 67, mais il a terminé au treizième rang avec un total de 217.

Snead, dont les rondes de 67-64-68 l'ont gardé devant les jeunes aspirants, a admis qu'il était fier d'être encore capable de vaincre.

Billy Capps de Beckley, Virginie, a terminé troisième avec 211 et le champion de l'an passé Joe Taylor de Charleston fut quatrième avec 212. Capps et Taylor ont tous deux eu des rondes finales de 72.

Speedy Rodney et Noble Victory à cotes égales

YONKERS, N.Y. (UPI) — Deux chevaux des Etats-Unis, le champion défendant Speedy Rodney et le détenteur du record mondial Noble Victory, sont les choix des parieurs à cotes égales contre leurs rivaux russes et français dans le Trot des Nations unies à Piste Yonkers, ce soir.

Speedy Rodney, un étalon de cinq ans qui sera conduit par Del Inkso, est coté à 8-5 et Noble Victory, un trotteur de 4 ans conduit par Stanley Dancer, est coté à 9-5.

Roquepine, une jument française qui est classée comme la meilleure en Europe, est la seule inscription étrangère à qui on accorde une chance. Elle partira de la position No 1 dans une course d'un mille et demie et sera conduite par Jean-René Gougeon, son conducteur habituel. Noble Victory a la position No 2 et Speedy Rodney No 4.

Les autres chevaux en lice sont Apex Hanover, élevé aux Etats-Unis mais maintenant la propriété d'intérêts russes, qui partira de la troisième position et qui sera conduit par Mardio Burdova; Short Stop, un autre cheval de France, position No 5; et Osman, l'autre partant de Russie, position No 7. Il y a deux autres trotteurs des Etats-Unis, Earl Laird, No 6, ainsi que Lord Gordon, No 8.

RESULTATS A MONTREAL

TROT — BOURSE $1,000

3—Air Castle, Pelletier, $43.70, 11.20, 3.70; 8—Baron Golby, Bergeron, 4.70, 3.50; 6—Honest Pete, Leboeuf, 5.00.
Ont aussi couru: Rigui Song, Wisooy George, Amsong, Kim D, Grattan, Ronald's Girl.
Temps: 2:09

AMBLE — BOURSE $1,000

1—Mr. J. Scott, Bergeron, $7.50, 3.60, 2.50; 6—Dom Dhu, Bourgon, 3.40, 2.20; 2—Star Adios T., Lefebvre 2.20.
Ont aussi couru: Adios Star C., Cloverland Okay, High Land Way, Devil A. Lee, Sir Royal Pride.
Temps: 2:11.
Pari-double: $216.80

AMBLE — BOURSE $1,000

5—Berthumore Bertha, Pelletier, $8.20, 4.80, 3.20; 1—Rhythm Man, Raymond, 5.20, 3.60; 3—Voo Dares MacTavish, 3.00.
Ont aussi couru: Bob Brook, Larry Dillard, Senator Pick, Shady Adios.
Temps: 2:07

AMBLE — BOURSE $1,000

3—Babe Champ, Lefebvre, $9.00, 4.80, 5.10; 5—Hi Volo, Grisé, 6.50, 7.20; 6—Spree, Lachance, 7.60.
Ont aussi couru: Princess Stars, Borderview Roster, Miss Scottbrook, Rudy Dillon, Benny Schue.
Temps: 2:09.
Quinella: $32.10

AMBLE — BOURSE $1,000

2—Liberace Hanover, White, $3.10, 2.90, 2.90; 3—Jet James Street, Lareau, 3.80, 2.70; 7—Jet Adios, Gordon, 2.70.
Ont aussi couru: Ray Meadows, Southern Belle, David Leo, Northwood Emery, Lucky Walnut.
Temps: 2:05 2-5.

AMBLE — BOURSE $1,100

1—Bucky North, Bérard, $18.60, 11.00, 7.00; 2—The Castle Mar Mic, Larochelle, 5.90, 4.50; 5—Steven Bell, Gingras, 5.00.
Ont aussi couru: Willow Brook Ned, Borderview Sally, R. Kelly Chief, Quick Prime.
Temps: 2:07 3-5.

TROT — BOURSE $1,300

3—Prospector, Gingras, $7.30, 3.20, 2.90; 6—Mr. Parish, Boucher, 3.20, 2.90; 8—Lons Springwood, Grenier, 12.90.
Ont aussi couru: Archie Mon, Rodney Frost, Belle Frost, Wild Indian, Lynn Roaf.
Temps: 2:06 4-5.
Quinella: $9.90.

AMBLE — BOURSE $1,300

5—Silver's Gold, Pelletier, $30.90, 11.30, 5.70; 1—Barbara Bel, Lachance, 5.20, 3.80; 3—Doug Johnson C., Bouthillier, 4.10.
Ont aussi couru: Regret, Saucy Dream, Sweet Harmony, Milton Hanover, Widower Abe.
Temps: 2:07 2-5.

TROT — BOURSE $6,000

5—Meteore N, Lachance, 3.10, 2.50; 2—Success Do White, 3.90.
Ont aussi couru: Nancy Brook B., Danny Song A.
Temps: 2:03 3-5.

AMBLE — BOURSE $1,000

1—Beauty Scott, Plante, $11.80, 6.80, 5.20; 7—Brandon Hanover, Martineau, 5.80, 5.90; 8—Edgewood Key, Bergeron, 12.20.
Ont aussi couru: Passing Cloud, Dick Adios, Eloise's Pet, Elaine Creed.
Temps: 2:07 1-5.
Exacta: $53.00.

COLISEE
Tél.: 525-9979 — Tél.: 525-5129
Ligue AMERICAINE de HOCKEY
2e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8h.15
★ "BISONS" de BUFFALO vs "AS" de QUEBEC ★
PRIX D'ENTREE: (Rés.): Loges: $3.25 — Mez.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60 — (Taxe et charge de service incluses)
Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7h. ce soir.
— Dépositaires de Billets —
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● Tabagie JOS HUNT, 790 rue St-Jean
● Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
● Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne
— LIGUE JR "A" —
★ Jeudi le 20, 8.15 p.m. vs DRUMMONDVILLE
★ Dimanche le 23, 2.15 p.m. vs THETFORD MINES
(Adm. Gén.: $1.25 — 50¢)

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	11	1	0	226	141	22
Hamilton	8	4	0	228	138	16
Montréal	6	6	0	141	84	12
Toronto	3	9	0	139	254	6

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Saskatchewan	8	5	1	302	295	17
Winnipeg	6	7	1	221	210	13
Calgary	5	7		1163	202	11
Edmonton	5	8	1	202	278	11
C.-Britannique	4	9	0	221	217	8

Joutes à venir

Samedi, 22 octobre: Hamilton à Montréal; Edmonton à Saskatchewan.

Dimanche, 23 octobre: Ottawa à Toronto; Colombie-Britannique à Winnipeg.

Mardi, 25 octobre: Saskatchewan à Calgary.

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	Moy	PP	PC
St. Louis	5	0	1	1.000	148	87
Dallas	4	0	1	1.000	193	55
Cleveland	3	2	0	.600	155	86
Washington	3	3	0	.500	121	131
Philadelphie	3	3	0	.500	119	154
Pittsburgh	1	4	1	.200	112	166
New York	1	4	1	.200	97	183
Atlanta	0	6	0	.000	75	194

Division Ouest

	G	P	N	Moy	PP	PC
Green Bay	5	1	0	.833	129	71
Los Angeles	4	2	0	.667	118	90
Baltimore	3	2	0	.600	139	102
San Francisco	2	2	0	.500	102	117
Chicago	2	3	0	.400	60	89
Detroit	2	4	0	.333	80	112
Minnesota	1	3	1	.250	105	106

Joutes à venir

Dimanche, 23 octobre: Atlanta vs Green Bay (à Milwaukee); Dallas à Cleveland; Detroit à San Francisco; Los Angeles à Chicago; Minnesota à Baltimore; Philadelphie à New York; Saint-Louis à Washington.

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Moy.
New York	4	1	1	128	98	.750
Buffalo	3	3	1	168	164	.500
Boston	2	2	1	92	111	.500
Houston	3	3	0	171	126	.500
Miami	1	5	0	96	172	.167

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
San Diego	4	1	1	157	71	.750
Kansas City	4	2	0	181	137	.667
Oakland	3	3	0	108	129	.500
Denver	1	5	0	81	184	.167

Joutes à venir

Dimanche, 23 octobre: Kansas City à Denver; Miami à Houston; Oakland à New York; San Diego à Boston.

LIGUE CONTINENTALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Toronto	6	3	0	241	200	.667
Norfolk	6	3	0	214	181	.667
Hatford	5	4	0	218	232	.556
Philadelphie	5	4	0	247	248	.556
Brooklyn	3	6	0	199	250	.333

Division Ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Orlando	7	2	0	310	147	.778
Charleston	7	2	0	157	179	.778
Montréal	5	4	0	312	232	.556
Richmond	1	8	0	149	266	.111
Wheeling	0	9	0	117	157	.000

Joutes à venir

Vendredi, 21 octobre: Toronto à Montréal.

Samedi, 22 octobre: Richmond à Brooklyn; Wheeling à Hartford; Philadelphie à Norfolk

Dimanche, 23 octobre: Charleston à Orlando.

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	3	3	0	0	108	45	6
Queen's	3	2	1	0	71	53	4
Western	3	1	2	0	40	77	2
McGill	3	0	3	0	43	87	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE (Québec)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Lawrence	2	2	0	0	44	19	4
Saint-J. Eudes	3	2	1	0	73	45	4
Séminaire	3	0	3	0	45	98	0

Les compteurs du football canadien

DIVISION EST

	T	C	Pl.	S	Pts
Racine, O	4	28	10	7	65
Kempi, M	2	13	12	3	64
Sutherin, H	0	21	8	12	57
Grant, H	7	0	0	0	42
Tucker, O	7	0	0	0	42
Kuntz, H	6	0	0	0	36

DIVISION OUEST

	T	C	Pl.	S	Pts
Campbell, S	15	0	0	0	90
Abenschan, S	0	31	11	9	73
Robinson, C	0	14	12	11	61
Winton, W	1	22	8	4	56
Mitchell, C.-B.	0	22	8	8	54
Neilsen, W	9	0	0	0	54
Evanshen, C	8	0	0	0	48

Les RIDERS doivent leurs succès à Racine, Jackson, Poirier et Scott

Les joutes, disputées en fin de semaine dans la conférence de football de l'Est, n'ont pas apporté beaucoup de changements dans les statistiques individuelles alors que les Rough Riders d'Ottawa continuaient de dominer dans quatre domaines.

Les Riders, qui se sont assuré le premier rang du circuit, alignent le meilleur compteur en Maurice Racine, le meilleur passeur en Russ Jackson, le meilleur intercepteur de passes en Joe Poirier et le meilleur joueur en ce qui a trait aux retours de bottés de départ en Bo Scott.

Chez les Tiger-Cats de Hamilton, Joe Zuger demeure le meilleur botteur et Garney Henley domine dans les retours de bottés de dégagement. Enfin, Don Lisbon, du Montréal, domine dans les gains au sol tandis que Bob Taylor, du Toronto, est le meilleur receveur de passes.

MENEURS

Racine a récolté huit points lors du triomphe des Riders aux dépens des Cats dimanche et a ainsi conservé son avance d'un point sur Peter Kempf, du Montréal.

Racine affiche un total de 65 points, résultat de 28 convertis, 10 placements et sept simples, suivi de Kempf avec 64 et Don Sutherin, du Hamilton, avec 57.

Lisbon a gagné 848 verges en 164 tentatives, soit une moyenne de 5.2. Dave Thelen, du Toronto, a récolté 363 verges en 143 essais pour une moyenne de 4.4, suivi de Scott avec une fiche de 4.9, résultat de 612 verges en 126 essais.

Jackson a complété 128 de ses 242 passes, soit une moyenne de .529, suivi de Zuger avec une fiche de .473 et Wally Gabler, du Toronto, avec une moyenne de .453.

Taylor a capté 47 passes pour un total de 686 verges et cinq touchés. Whit Tucker, du Ottawa, en a accepté 35 pour 804 verges et cinq majeurs.

Poirier a réussi huit interceptions tandis que son coéquipier Gene Gaines, Henley et Sutherin ainsi que Mike Wicklum et Marv Luster, du Toronto, en comptaient six chacun.

Scott et Jim Copeland, du Toronto, ont effectué 15 retours de bottés de départ chacun, mais Scott a gagné 399 verges en comparaison de 335 par Copeland.

Henley a gagné 401 verges avec 76 retours de bottés de dégagement et Ed Learn, du Montréal, 262 en 53 tentatives.

Enfin, Zuger domine les botteurs avec une moyenne de 43.9 verges, suivi de Dave Mann, du Toronto, avec une fiche de 43.6.

l'Europe...des Européens

La distance n'existe pas...et le prix ne compte plus—cet hiver, tout le monde peut s'offrir des vacances en Europe...*vous aussi!*

le Paris...des Parisiens

A vous les "premières" théâtrales, les galas à l'opéra, les cabarets en vogue et les bistros gastronomiques! *A vous* les quais de la Seine...les boutiques, les couturiers, les antiquaires! Le "gay Paris by night" est redevenu "Paname."

le ski alpin...pour les vrais skieurs

A vous le plein soleil en plein hiver! *A vous* la neige étincelante des pistes interminables...la joyeuse ambiance des plus fameuses stations d'hiver! *A vous aussi* le sable doré des plages paresseuses au bord de la "grande bleue"!

le tourisme...sans les touristes

A vous les plus belles chambres d'hôtel...les meilleures tables des restaurants... les places de choix à tous les spectacles! L'automne a chassé les derniers estivants .. et chaque pays a retrouvé son vrai visage pour mieux vous accueillir!

Votre agent de voyages est un expert...consultez-le sans tarder! Une croisière en Méditerranée? Une fugue en Afrique du Nord?...les aéroports desservis par Air Canada vous assurent d'excellentes correspondances pour toutes destinations.

Solution idéale: un tour organisé en France, en Espagne et au Maroc. Air Canada vous emmène jusqu'à Paris et vous revenez via Lisbonne à bord des Lignes Aériennes Canadien Pacifique. Renseignez-vous sur le tour IT-ACP-7. Prix du billet et du logement: $840.50

Air Canada maintient ses tarifs réduits d'été...à vous d'en profiter!
Mêmes tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates. Mêmes conditions "Voyagez maintenant...payez plus tard."

Chaque jour AIR CANADA vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francfort. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne et, conjointement avec BOAC, Londres et Glasgow: autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.

QUEBEC-PARIS: $361 QUEBEC-FRANCFORT: $392 QUEBEC-VIENNE: $430 QUEBEC-LONDRES: $325

AIR CANADA

WORSLEY OCCUPE — Le joueur défensif des Canadiens de Montréal Jacques Laperrière (2) s'empresse de capter la rondelle pour éviter un nouveau casse-tête à son gardien de but Lorne Worsley en mauvaise posture. Worsley s'est jeté sur la glace pour bloquer le lancer de Ron Stewart (12) des Bruins de Boston au cours de cette joute hors-concours au Garden de Boston. Le Canadien Ted Harris (10) est tombé sur les genoux pour aider Laperrière à reprendre le disque. John McKenzie et Bobby Orr (27) des Bruins sont les autres joueurs présents. (Téléphoto PA)

Yeux rivés sur Boum Boum Geoffrion et Harry Sinden

NEW YORK (UPI) — Une ancienne vedette tentant un retour au jeu et un nouvel instructeur cherchant à faire sa marque dans le hockey majeur seront les points de mire demain soir quand la Ligue Nationale de hockey commencera sa cinquantième saison avec des joutes présentées à New York et à Boston.

Bernard Geoffrion, âgé de 35 ans, ancien joueur des Canadiens de Montréal qui a réussi 371 buts ce qui le place au cinquième rang dans la liste des meilleurs marqueurs de la LNH, commencera son retour au jeu avec les Rangers qui reçoivent la visite des Black Hawks de Chicago, au Madison Square Garden.

Harry Sinden, âgé de 34 ans, le plus jeune instructeur dans la ligue, fait ses débuts à la tête des Bruins de Boston qui auront les Red Wings de Detroit pour adversaires, au Boston Gardon. Sinden qui n'a jamais joué dans la Ligue Nationale, était l'instructeur de l'équipe de la ville de Oklahoma, membre de la Ligue centrale, la saison dernière.

Mais le calendrier de la Ligue Nationale commencera définitivement en fin de semaine avec six joutes au programme. Samedi, les Bruins seront au Forum de Montréal, contre les Canadiens, pendant que les Rangers disputeront la victoire aux Maple Leafs, à Toronto, et que les Red Wings visiteront les Black Hawks à Chicago. Dimanche, ce sera le contraire, Montréal étant à Boston, Toronto à New York et Chicago à Detroit.

Geoffrion qui a dirigé les As de Québec de la Ligue Américaine durant les deux dernières saisons, est l'un des trois joueurs à avoir marqué 50 buts au cours d'une même saison dans la LNH. Les autres sont Maurice Richard, anciennement des Canadiens de Montréal, et Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, qui en a marqué 54 la saison dernière.

La saison 1966-67 de la Ligue Nationale de hockey marquera la fin d'une ère à six équipes. L'expansion de la ligue commencera la saison prochaine avec 12 équipes, deux divisions de six clubs. Les franchises ont été octroyées aux villes de Los Angeles, de Minneapolis Saint-Paul, de Philadelphie, de Pittsburgh, de San Francisco-Oakland et de Saint-Louis.

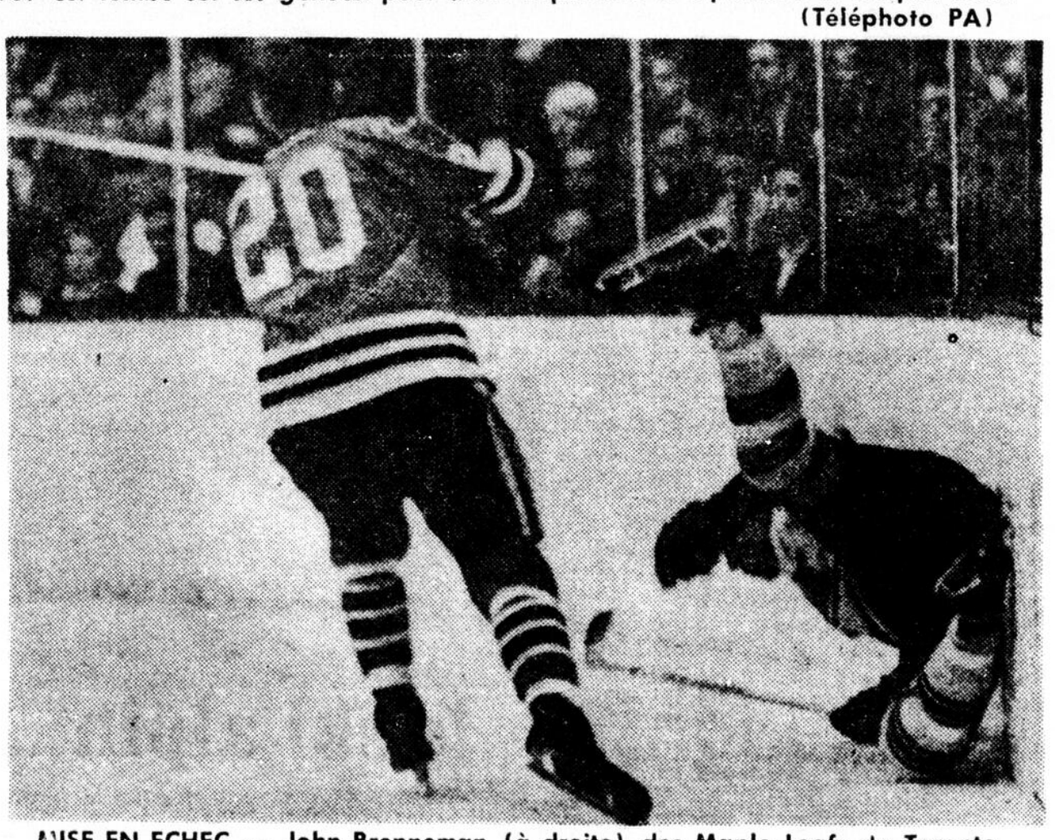

MISE EN ECHEC — John Brenneman (à droite) des Maple Leafs de Toronto, est allé culbuter tête première dans la rampe après une rude mise en échec servie par Doug Jarrett (20), des Black Hawks de Chicago au cours de la première période de cette joute hors-concours, à Chicago. (Téléphoto PA)

Autre record pour HOWE

DETROIT (UPI) — Gordie Howe, étoile des Red Wings de Detroit qui a déjà établi plusieurs records dans la ligue Nationale de hockey, en a brisé un autre hier en signant un contrat pour sa 21e saison comme joueur des Wings.

Le gérant général Sid Abel a dit que c'était "le meilleur contrat dans les 21 années de Howe avec Detroit".

Le montant n'a pas été dévoilé.

Howe, qui est âgé de 38 ans, a brisé un record de longévité établi par Dit Clapper des Bruins de Boston qui s'est retiré en 1947 après 20 années de jeu. Bill Gadsby de Detroit détient conjointement avec Clapper cette marque mais il s'est retiré la saison dernière.

Howe possède un grand nombre d'autres records dans la Nationale. Il a été à six reprises champion compteur, le joueur le plus utile six fois également, dans l'Equipe d'étoiles durant 17 saisons, le meilleur franc tireur cinq années. Il a 624 buts dans toute sa carrière, 812 assistances et 1,436 points.

BELIVEAU LA MENACE — Le grand joueur de centre des Canadiens de Montréal, Jean Béliveau (4) tente résolument de pousser la rondelle en arrière du cerbère bostonnais Ed Johnston (à gauche) mais le disque est allé frapper le bâton du joueur de défense Bob Woytowich des Bruins (deuxième de droite) et a rebondi au loin. L'ailier Robert Rousseau des Canadiens (15) garde les yeux sur le caoutchouc. (Téléphoto PA)

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	2	2	0	0	11	3	4
Québec	2	1	0	1	8	4	3
Baltimore	2	1	1	0	5	7	2
Hershey	2	1	1	0	13	6	2
Providence	3	0	3	0	5	19	0

DIVISION OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	2	2	0	0	9	4	4
Rochester	2	1	1	0	6	5	2
Cleveland	1	0	0	1	2	2	1
Buffalo	2	0	2	0	2	11	0

Joutes à venir

Mardi, 18 octobre: Pittsburgh à Baltimore; Buffalo à Québec.

Mercredi, 19 octobre: Pittsburgh à Hershey.

Vendredi, 21 octobre: Québec à Baltimore; Buffalo à Providence; Cleveland à Rochester.

Samedi, 22 octobre: Baltimore à Hershey; Cleveland à Pittsburgh; Providence à Springfield.

Dimanche, 23 octobre: Cleveland à Buffalo; Hershey à Providence; Québec à Rochester.

CALENDRIER SPORTIF

HOCKEY

Ligue Américaine : Bisons de Buffalo contre As de Québec, 8 heures 15, au Colisée.

Ronald Gilbert contre les Bisons, ce soir

Hanna et Mortson signent leurs contrats

par Roland SABOURIN

Même si le joueur de défense John Hanna et le joueur d'avant Cleland "Keke" Mortson ont signé leurs contrats de 1966-67 au cours de la journée d'hier, il est tout probable qu'ils ne seront pas vus en action quand les As joueront leur deuxième partie contre les Bisons de Buffalo ce soir, au Colisée, à 8 heures 15.

En effet, l'instructeur Phil Watson nous a déclaré hier soir qu'il entendait utiliser le même alignement, à l'exception du gardien de but Gary Bauman.

Watson a l'intention de commencer le match avec le jeune Ronald Gilbert, qui a rempli le rôle de substitut au cours des deux rencontres de la fin de semaine.

"Je peux voir ce qu'il est capable de faire en compétition, et je crois que le moment est propice", nous a déclaré Watson. "Si jamais Bauman est rappelé par le Canadien, je veux être certain d'avoir quelqu'un qui sera capable de le remplacer adéquatement".

Le jeune Gilbert, un athlète de Québec, a joué pour le Trois-Rivières junior l'hiver dernier. Il est présentement sur un essai de cinq joutes. Ronald a très bien fait les choses au cours des joutes hors-concours, se permettant même de supplanter Gilles Banville.

Bauman, qui a fait de l'excellent travail en fin de semaine, sera tout de même en uniforme. Gary sera toujours prêt à sauter dans la mêlée si Gilbert était blessé ou montrait une trop grande nervosité pour justifier sa présence dans le filet.

Ronald Gilbert

En revenant à Mortson et Hanna, disons qu'ils en sont venus à une entente avec la direction du club à la suite d'une rencontre avec M. Gérald Martineau, gérant général et président du Conseil d'Administration de l'équipe.

Dans le camp des Bisons, le gérant-instructeur Fred Hunt a dit qu'il avait lui aussi l'intention d'utiliser le même alignement, à l'exception du gardien de but. Ce soir, Ed Chadwick sera le régulier avec Roy Edwards comme substitut.

Il est tout probable que Bill Taylor et Brian Smith, deux blessés, ne seront pas en mesure de jouer. Smith s'est habillé dimanche, mais s'est retiré à la chambre des siens peu après le début du match.

Hunt a confirmé qu'il aimerait obtenir des As Mortson et Hoekstra, si l'échange pour Camille Henry se matérialise. Il se tient en communication avec Tommy Ivan, des Black Hawks de Chicago, pour suivre les développements de cette affaire.

Le Buffalo est à la recherche de renfort, et Hunt s'est dit confiant de pouvoir l'obtenir dans un avenir assez rapproché.

Même si ses hommes ont subi la défaite dans leurs deux premières joutes, Hunt croit qu'ils pourront surprendre les As s'ils veulent patiner et travailler le moindrement sur la glace.

La rondelle sera mise au jeu dès 8 heures 15.

Injonction contre Jack Kent Cooke

LOS ANGELES (UPI) — Jack Kent Cooke est aux prises avec une injonction en justice pour avoir induit illégalement la Ligue Nationale de hockey à lui accorder une franchise de hockey majeur pour Los Angeles.

L'action a été prise par les Blades de Los Angeles, de la Ligue de l'Ouest, et demande à la Cour d'empêcher Cooke d'établir et opérer une franchise de la LNH à Los Angeles.

L'action accuse Cooke d'être intervenu illégalement dans les obligations de la LNH envers les Blades.

De plus, la poursuite soutient que le geste de la LNH en accordant une franchise à Cooke avait violé les droits territoriaux des Blades et de la Ligue de l'Ouest en agissant pour former une équipe dans un territoire appartenant au club Los Angeles qui s'étend 50 milles en dehors des limites de la ville de Los Angeles.

L'action dit que la LNH avait une entente avec les propriétaires des Blades, entente prise en 1961, pour leur accorder une franchise quand le hockey procéderait à son expansion.

Il est également demandé à la Cour d'accorder des dommages, mais on a dit que les demandes pour dommages-intérêts était un point technique pour renforcir la cause. Aucun montant n'a été mentionné.

Cooke se prépare à construire une patinoire à Inglewood.

HOCKEY

DIMANCHE

Ligue de l'Ouest
Portland 3, Californie 3
Ligue Jr Saguenay-LSJ
Port-Alfred 6, Chicoutimi 6
Jonquière 5, Dolbeau 13
Arvida 3, Alma 4
Ligue Provinciale Senior
Drummondville 2, Saint-Hyacinthe 2
Sherbrooke 3, Victoriaville 8
Ligue Junior Manitoba
Winnipeg Rangers 4, Winnipeg Monarchs 5
Ligue Senior d'Ontario
Woodstock 3, Toronto 2
Joutes hors-concours
Toronto 2, Chicago 2
Toledo 3, Port Huron 2

CE SOIR

Ligue de l'Ouest
Californie à Vancouver

LIGUE JUNIOR SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	4	3	0	1	34	13	7
Dolbeau	4	3	1	0	37	18	6
Jonquière	4	3	1	0	30	32	6
Arivda	4	1	3	0	15	31	2
Alma	4	1	3	0	16	31	2
Port-Alfred	4	0	3	1	19	26	1

LIGUE DE L'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	2	1	0	1	8	4	3
Vancouver	1	1	0	0	5	3	2
Victoria	1	1	0	0	2	0	2
Los Angeles	2	1	1	0	6	7	2
Seattle	2	1	1	0	6	7	2
Californie	2	0	1	1	3	5	1
San Diego	2	0	2	0	5	9	0

Autres nouvelles de hockey...

Les Bruins de Boston ont annoncé hier qu'ils avaient réduit de trois joueurs leur personnel. Al Langlois, joueur de défense, est passé aux Seals de Californie, dans la Ligue de l'Ouest; Don Awrey, autre joueur de défense, se joint aux Bears de Hershey, dans la Ligue Américaine; et Bill Goldsworthy, un avant, passe au Oklahoma City, de la Ligue Centrale.

Lors de la joute hors-concours à Chicago, dimanche, Eric Nesterenko a compté à la troisième période pour permettre aux Black Hawks de Chicago d'annuler 2-2 avec les Maple Leafs de Toronto. Doug Mohns avait été l'autre compteur des Hawks, tandis que Larry Jeffrey et Ron Ellis ont réussi ceux des Leafs.

Deux recrues, l'ailier gauche Pete Mahovlich et le joueur de défense Bart Crashley, ont été mis sous contrat par les Red Wings de Detroit et joueront contre Boston, demain. Tous deux étaient avec le club junior de Hamilton, l'hiver dernier. Val Fonteyne s'est fracturé un pouce lors de la joute hors-concours contre les Americans de Rochester, vendredi dernier.

Les Canadiens de Montréal ont annoncé hier que Dick Duff serait absent de l'alignement pour une période indéfinie à cause d'une blessure au genou. Duff s'est forcé des ligaments au cours d'une collision avec Dave Balon. Par contre, si Duff est absent contre les As de Québec, demain soir, John Ferguson, un autre ailier gauche, sera en mesure de jouer.

MAISONS et COMMERCES A VENDRE

MAISONS

STE-MONIQUE, propriété 2 étages chauffée en bonnes conditions prix $11,000.
BANLIEUE, maisons seules 5 pièces et plus petit acompte.
NOTRE-DAME DE QUEBEC, propriété commerciale rue St-Jean prix $65,000.
BANLIEUE, 3 logements, chauffés sur 2 zones, garage double, le tout pour $14,000, bonnes conditions.
3 PROPRIETES, 2 de 6 logements, une de 4 logements, échangerait pour 12 log. et plus.
DEBUT D'ORSAINVILLE, joli plain-pied de 2 ans, abri d'auto, se vendra à prix de sacrifice, cause transfert.
EDIFICES A BUREAUX bien situés, accepterais échange.
ST-DOMINIQUE, 4 logements, briques, chauffés, acompte $5,000.
VILLE VANIER, 2 logements, 4 pièces, non chauffés, prix $9,500.
ST-JEAN-BAPTISTE, 4 logements, non chauffés, bien située, prix $25,000.
ST-THOMAS D'AQUIN, 8 logements modernes, chauffés, briques pâles, revenu net 12%, a/c $20,000.
VILLE DUBERGER, 5 logements 4 pièces et 1-3 pièces chauffés, briques, acompte $10,000.
STE-FOY, Chemin St-Louis, propriété 6 pièces, aubaine à $10,000.
NEUFCHATEL, 2 logements, 1-6 pièces et 1-4 pièces, bien située, prix $12,300.
ST-PASCAL, propriété 6 pièces chauffée, bien située, prix $9,500.
SILLERY, 8 logements 4 pièces, briques, chauffés, acompte $7,000, balance facile.
CHARLESBOURG, propriété 3 logements, 1-8 et 2-4 pièces chauffés, grand terrain.
BANLIEUE, 2 logements 4 pièces plus 3 pièces au sous-sol, acompte $1,500.
ST-RODRIGUE, propriété 3 logements, pierres et briques, chauffés, tout neufs, a/c $5,000.
ST-SACREMENT, 3 logements, briques, chauffés, prix $26,500.
PROPRIETE 20 logements, gros revenus, bien située, acompte discutable.

COMMERCES

MANUFACTURE de liqueurs douces, grosses affaires, prix raisonnable, accepterais échange.
EPICERIE-BOUCHERIE LICENCIEE sur rue principale, équipement complet pour $8,000, conditions discutables, possibilité d'un logement de 5 pièces sur le même plancher.
TABAGIE, $6,000, incluant stock et équipement, cause de vente, maladie, conditions possibles.
TABAGIE-RESTAURANT AVEC LOGEMENT de 3 pièces même plancher, $8,500.
SUPERMARCHE, épicerie-boucherie licenciée avec la propriété de plusieurs logements, ventes 1966: $310,000.
COMMERCE dans centre d'achats possibilité de revenus de $15,000 à $25,000 de profit, a/c $6,000.
BANLIEUE MOTEL 11 unités ainsi qu'une luxueuse propriété de 3 logements, une partie opérable à l'année longue, pour $45,000, dont $15,000 comptant.
CENTRE DE LA VILLE, magasin d'accessoires électriques et de musique, salon du disque, accepterais échange.
COMPTOIR-LUNCH bien situé, à prix d'aubaine, $3,500.
HAUTE-VILLE, EPICERIE LICENCIEE, ventes 1965: $65,000, bien située, acompte $4,000.
TAVERNES avec bâtisses, bons revenus.
SNACK BAR avec propriété 2 logements le tout neuf.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE COURTIERS
873 OUEST
RUE ST-VALLIER 681-6358

ÇA NE PASSE PAS — Le joueur d'avant Greg Billing, des Bisons de Buffalo, apprend ci-dessus que Raymond Larose (5) des As cogne dur et ne le laisse pas passer aussi facilement qu'il aurait aimé.

DISPUTE POUR LA RONDELLE — Le centre Gordon Labossière (12) des As se prépare à prendre la rondelle pendant que Ted Lanyon (3) du Buffalo se bouscule à qui mieux mieux avec l'ailier droit Wayne Hicks des As.

Première joute des As en images

VIENS ICI, PETITE — Pendant que Larry Wilson (9) attend impatiemment pour un retour, le cerbère Gary Bauman, des As, met la main sur la petite rondelle. Raymond Larose et Don Johns s'occupent de Dennis Kassian (17) et Greg Billing, autres joueurs des Bisons de Buffalo.

BELLE AGRESSIVITE — L'ailier droit Simon Nolet, agenouillé, ne lâche pas facilement comme Billy Dea (12) du Buffalo veut prendre possession de la rondelle. Les autres joueurs sur la photo sont Ron Smith, Roy Edwards et Keith Walsh (6) des Bisons ainsi que Bill Sutherland et André Lacroix de Québec.

UN AUTRE ARRET DE BAUMAN — Le gardien de but des As prend bien soin de la rondelle pendant que Pat Hannigan (8) et Billy Dea (12), des Bisons, sont aux aguets. Les deux joueurs de défense des As sont Jimmy Morrison (21) et Noel Price.